La météo

Aujourd'hui: partiellement ensoleille et froid.
Minimum — 23° Maximum — 12°
Demain: intervalles de nuages et de soleil.

DÉTAILS CAHIER SPORTS

LIVRES
Les "beaux livres", selon les graphistes américains
Page C1

Les Indiens D'ICI
Page B1



LOTO 6/49
6 12 18 19 31 47 49
11 13 21 36 38 42 29
SÉLECT 4/27

MONTRÉAL 350e

La Presse Dimanche

GAREAU MAZDA
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

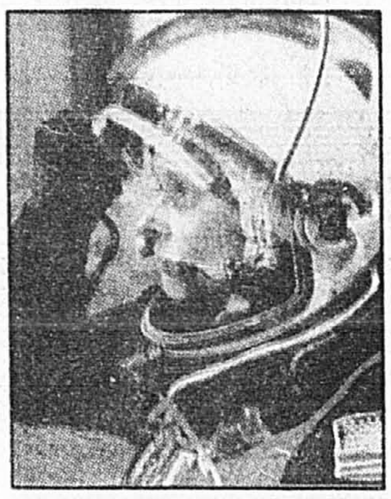
3 • MONTRÉAL, DIMANCHE 26 JANVIER 1992 108e ANNÉE Nº 94 56 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 ROBERTA BONDAR

Sports



S 5 CANADIENS

Pat LaFontaine a inscrit trois buts et les Sabres de Buffalo ont vaincu le Canadien, 4-3, hier après-midi. Deux autres Glorieux sont tombés au combat, Stephan Lebeau et Brian Skrudland étant blessés en troisième période.



Le droit de veto fait son chemin dans l'Ouest

GILLES PAQUIN
Envoyé spécial de La Presse

CALGARY

C'est par d'habiles manoeuvres que le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a obtenu hier une certaine reconnaissance du droit de veto du Québec. Un droit fantôme qu'on s'est bien gardé de définir.

«Nous ne voulions pas un débat sur la signification du droit de veto parce que nous l'aurions perdu. Ce qui compte c'est d'envoyer un message», a déclaré M. Dufour en sortant de l'atelier où sa proposition venait d'être appuyée par 14 voix à 2.

LES CONFÉRENCES SUR LE RENOUVELLEMENT DU CANADA

La veille, la majorité des 240 participants à la conférence de Calgary sur le renouvellement du Canada s'étaient pourtant abstenus d'appuyer cette revendication du Québec. La co-présidente de la réunion Monique Jérôme-Forget avait même constaté qu'il n'existait pas de consensus à ce propos dans les 15 ateliers.

C'est pour contrer cette «image négative» de l'état d'esprit du Canada anglais que M. Dufour et le sénateur libéral Pierre De Bané sont revenus à la charge hier dans le but d'obtenir au moins l'accord d'un groupe restreint de délégués.

Bien que le sujet à l'ordre du jour ait été la réforme du Sénat, l'ani-

Autre texte en page A 5 VOIR VETO EN A 2

CUM: un autre attentat à la bombe

MARIE-FRANCE LÉGER

Une nouvelle bombe a explosé hier soir vers 23h15 devant la porte de garage d'un cadre de la Communauté urbaine de Montréal. Cette fois, c'est M. Bruno Hallé, domicilié à Sainte-Rose, au nord de Montréal, qui a été visé. «Personne n'est blessé. Je ne ferai aucun autre commentaire», s'est borné a indiquer M. Hallé, visiblement ébranlé.

À minuit 30, au bout du fil, le président de la CUM a fait savoir que «d'importantes décisions seront prises dès aujourd'hui. La nuit porte conseil. C'est très sérieux. Il va falloir mettre fin à ces actes de terrorisme», a indiqué M. Hamelin, sur un ton très ferme.

Le directeur du personnel de la CUM et patron de la «victime», M. André Souchon, commence à en avoir marre de ces manoeuvres d'intimidation. «Je suis en beau fusil», a-t-il déclaré à *La Presse* hier soir.

Peu après minuit, il était toujours impossible de connaître la nature exacte de la bombe car les artificiers de la SQ étaient toujours au travail. La porte du garage et la voiture de M. Hallé ont été endommagées.

L'enquête sera menée conjointement par la police de Laval et la police de la CUM.

Rappelons que c'est la troisième bombe qui explose depuis le 8 janvier, visant expressément le domicile ou les bureaux de cadres de la CUM. Vendredi, une alerte à la bombe a nécessité l'évacuation du 21e étage du Complexe Desjardins, où sont logés les bureaux de M. Hamelin.

Fête des neiges: les activités reprennent aujourd'hui dans l'île Notre-Dame

RAYMOND GERVAIS

Les activités de la Fête des neiges ont été suspendues dans l'île Note-Dame durant toute la journée d'hier à cause des fortes pluies enregistrées jeudi et des variations de températures vendredi. Les activités doivent reprendre normalement dès 10h ce matin.

C'est le directeur de la Société de l'île Notre-Dame, M. Marc Campagna, qui avait pris vendredi, en fin de journée, la décision d'interdire l'accès de l'île au public.

M. Campagna a déclaré à *La Presse* hier qu'il avait pris cette

VOIR FÊTES EN A 2

Déraillement à Laval

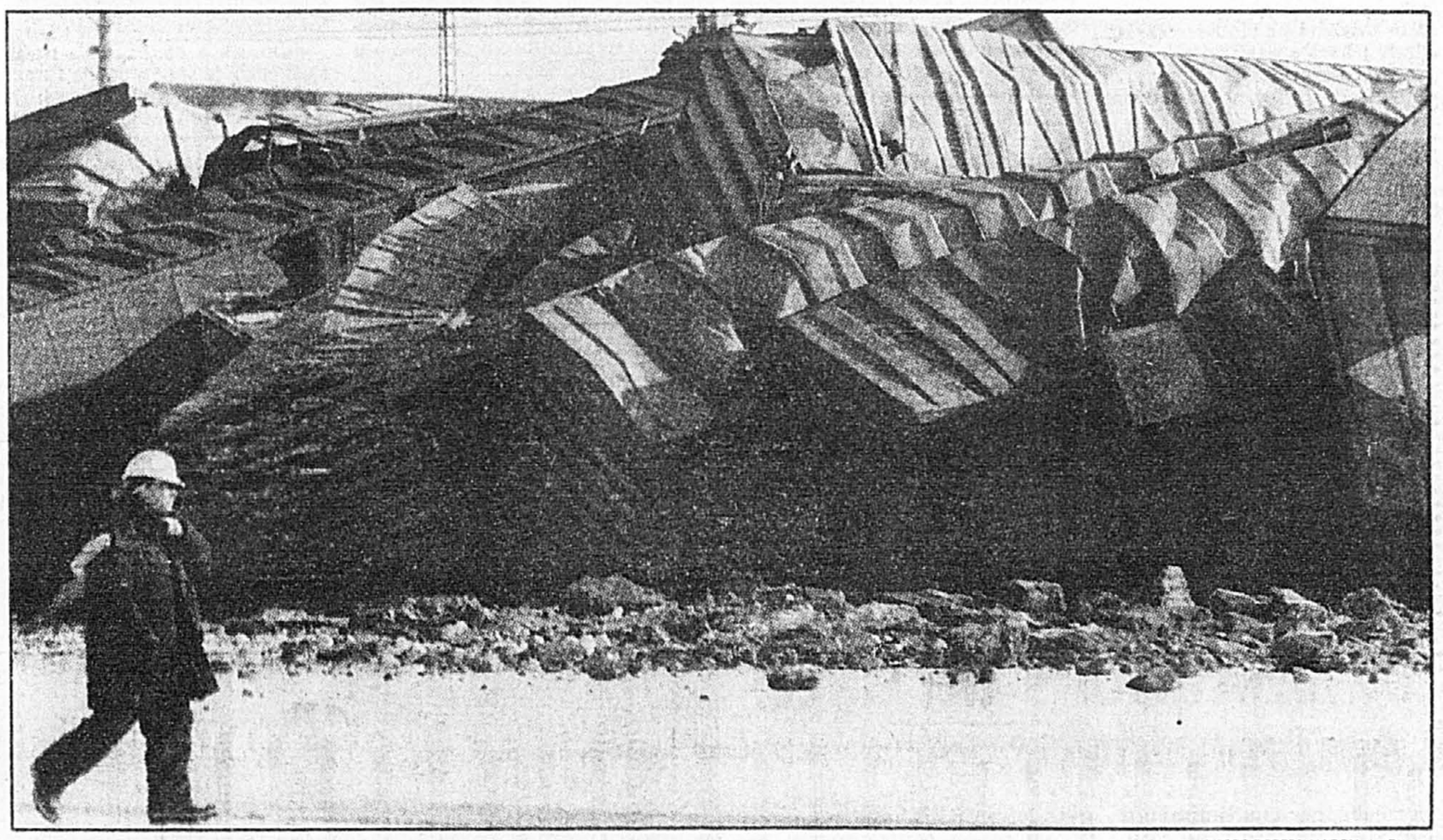


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les 28 wagons du convoi de marchandises du Canadien Pacifique étaient toujours empilés les uns sur les autres plus de 15 heures après le déraillement. Heureusement, ceux-ci ne transportaient pas de produits toxiques. L'accident n'a fait aucun blessé.

L'accident provoque une importante fuite de gaz mais on ne déplore aucune victime

MARIE-FRANCE LÉGER

Une trentaine de wagons d'un train de marchandises du Canadien Pacifique ont déraillé à 4h, hier matin, à proximité du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, provoquant une importante fuite de gaz naturel qui n'a pu être colmatée que 15 heures plus tard.

L'accident n'a fait aucun blessé puisque les trois employés du CP se trouvaient dans la locomotive de tête. Vingt-huit des 69 wagons du train ont basculé en dehors de la voie. Fort heureusement, le train, en provenance de Trois-Rivières, ne transportait pas de produits toxiques mais uniquement des rouleaux de papier. Le gaz, assurait-on également, ne pouvait pas provoquer d'explosion puisque la fuite était à l'air libre.

Le réveil a quand même été brutal pour les employés du ministère de l'Environnement qui craignaient le pire. «Le gros des produits chimiques voyagent par train. Je peux vous dire qu'à 4h30 ce matin (hier matin), on se dépêchait car on ne savait pas encore de quel produit il s'agissait», a indiqué Mme Nicole Bénard, de la Direction régionale Laval-Laurentides du ministère. Sur le plan environnemental, a-t-elle précisé, le gaz, très léger, ne peut causer aucun dommage.

Québec-Montréal

Les conséquences sont toutefois plus importantes pour le trafic des marchandises puisque la voie Québec-Montréal ne pouvait pas être dégagée avant 36 heures. «C'est le temps qu'il faut pour enlever les wagons et réparer la voie. Entre quatre et six trains de marchandises seront retardés. Nous ne pouvons pas encore pour le moment établir les coûts d'un tel accident», a expliqué le porte-parole du CP, M. Michel Spénard.

La compagnie ferroviaire tentait hier de faire bifurquer certaines marchandises sur d'autres voies. Des cargaisons de grains qui devaient partir du

VOIR DÉRAILLEMENT EN A 2

Oka: outrés de la «loquacité» de Mme Landry les Mohawks suspendent les négociations

MARTIN PELCHAT

Outré des récentes déclarations de la ministre d'État aux Affaires indiennes, Mme Monique Landry, le grand chef du Conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, a suspendu les négociations sur les revendications territoriales avec Ottawa.

«Il n'y aura plus de négociations formelles tant que nous n'aurons pas rencontré le ministre Tom Siddon, a déclaré hier M. Peltier. Nous voulons savoir qui est le négociateur: la ministre «junior» Landry ou Bernard Roy. La balle est dans le camp de M. Siddon.»

Si le chef du Conseil de bande de Kanesatake en a contre Mme Landry, c'est qu'elle a violé une entente selon laquelle le contenu des discussions ne devait pas être rendu public, dit Jerry Peltier.

Vendredi, Mme Landry avait accepté de rencontrer, à leur demande, quatre propriétaires de résidences situées du côté sud de la route 344, face à la pinède d'Oka. La ministre leur a expliqué qu'Ottawa n'avait pas l'intention d'acquérir leurs demeures pour les céder éventuellement aux Mohawks après conclusion d'une entente sur l'unification des terres indiennes.

«Étant donné qu'actuellement les propriétés au sud de la 344 ne font pas partie de la négociation, il serait prématuré pour le ministère de les acheter, a déclaré Mme Landry. Alors on a rejeté cette option pour le moment.»

Les quatre propriétaires rencontrés par la ministre ont quitté la réunion en fulminant. Hier, c'était au tour du représentant des Mohawks de fustiger Mme Landry.

Pour Jerry Peltier, la ministre a «carrément» menti si elle a affirmé à ces propriétaires que leurs terrains n'ont pas été revendiqués par les Mohawks.

«Nous n'avons jamais dit que les propriétés occupées par ces gens ne font pas partie des terres qui devront être rendues aux Mohawks, lance M. Peltier. Les Mohawks revendiquent ces terres.»

En fait, dit-il, les Mohawks de Kanesatake veulent obtenir la reconnaissance de leurs titres de propriété sur tout le territoire de la Seigneurie du lac des Deux-

VOIR MOHAWKS EN A 2

Sommaire

Addition croisées B11
Annonces classées
Immobilier ..... B8 à B10
marchandises ..... B10 et B11
emplois B11
automobiles ..... B11, C10 et C11
propositions d'affaires B7
Bandes dessinées B12
Décès C11
Economie ..... B6 et B7
Êtes-vous observateur? B8
Feuilleton B9
Horoscope B10
Le bridge C10
Le monde B5
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C6 à C9
cine-horaires C9
télé-horaires C8
Loteries A4
«Mot mystère» B11
Sciences A9

PROGRAMME VIGILANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ LORSQUE VOUS SEREZ APPELÉ RÉPONDEZ OUI!
335-0369
INCENDIE-URGENCE-INTRUSION
SERVICE de PRÉVENTION MICROTEC
CHEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
À PARTIR DE 9,95 $ PAR MOIS
LE CHOIX DES FAMILLES QUÉBÉCOISES

Divine surprise! La gauche n'est pas totalement moribonde



LOUIS B. ROBITAILLE
Collaboration spéciale
PARIS

PARIS FRANCE

Vu l'état de délabrement des organisations traditionnelles de la gauche en France et la désaffection de l'opinion à leur égard — on pouvait s'attendre à voir défiler trois pelés et deux tondus pour la manifestation antiraciste et anti-Le Pen, hier après-midi. Ou plus exactement, les organisateurs eux-mêmes avaient modestement placé la barre autour de 30 000 manifestants, alors que 60 organisations étaient de la partie, à commencer par tous les partis de gauche et la plupart des centrales syndicales!

Dans cette atmosphère de démobilisation, le succès de la manifestation Bastille-Nation (plus près de 100 000 personnes que de 50 000) a constitué une divine surprise. Ce qui ne change rien à l'état de faiblesse de la gauche «institutionnelle». Un: tous les observateurs prédisent pour les élections régionales du mois de mars des résultats catastrophiques, et l'hypothèse d'un Parti socialiste (gouvernemental) tombant en dessous de l'extrême-droite de Jean-Marie Le Pen est désormais évoquée. Deux: sur un plan plus général, le taux de syndicalisation, qui n'a jamais été très élevée en France, atteint maintenant des abimes. Nettement moins de 10 p. cent de l'ensemble des salariés, mais surtout moins de 5 p. cent des employés du privé! L'époque où la gauche parée de toutes ses vertus, des centrales syndicales encore puissantes et le Parti communiste pouvaient mobiliser allègrement 200 000 personnes à Paris est révolue depuis longtemps.

Désorganisation totale

Les autres organisations qui appelaient à manifester hier contre Le Pen ou le racisme — on finissait par en dénombrer une soixantaine — brillent surtout par leur désorganisation. À commencer par *SOS racisme*, célèbre par son slogan «Touche pas à mon pote» et son leader médiatique Harlem Désir. Mais, justement, SOS Racisme n'a pratiquement pas d'existence réelle en dehors des médias. Quant au Parti socialiste, qui n'a jamais été capable d'organiser une vraie grande manifestation de rue, il a décidé de faire participer au défilé ses leaders et vedettes: on a ainsi vu, un peu à l'écart du gros des manifestants, le premier secrétaire Laurent Fabius, le «virtuel-présidentiable» Michel Rocard, des ministres, mais pas beaucoup plus de 500 militants patentés du PS.

Comme il était en toute fin du défilé, qui a mis près de deux heures à s'ébranler depuis la Bastille, le groupe du PS a finalement renoncé à marcher jusqu'à la place de la Nation, jugeant sans doute que son témoignage suffisait comme ça. Il faut dire qu'il y avait certaines dissonances un peu gênantes entre la «délégation» socialiste (et donc gouvernementale), et la quasi-totalité des manifestants. Car ceux-ci ne dénonçaient pas seulement les thèses de Le Pen, ou la montée du racisme en général. Ils avaient placé en tête du défilé des «déboutés du droit d'asile», c'est-à-dire des réfugiés menacés d'expulsion (à juste titre ou non) des gens dont le sort se trouve entre les mains du gouvernement socialiste. D'autres slogans dénonçaient avec insistance les «zones de transit» prévues par le ministre (socialiste) de l'Intérieur pour les demandeurs d'asile: «Pas de camps de concentration»! Ce qui constituait un vrai décalage avec le parti gouvernemental.

L'époque a bien changé. Jusqu'en 1980, le scénario était réglé comme du papier à musique. À eux seuls la CGT et le Parti communiste (dont les organisations se confondaient à peu près) suffisaient à jeter 100 000 personnes sur le pavé parisien, en mobilisant des centaines de cars et de trains spéciaux. D'ailleurs, tant que dura le «règne de la droite», des dizaines et des centaines de milliers de personnes avaient la manifestation spontanée. Lors d'événements particulièrement dramatiques, les foules qui se rassemblaient — presque spontanément, avaient une autre dimension: ainsi l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, en 1979, avait amené dès le lendemain quelque 200 000 personnes à la Bastille et, ce, sans véritable déploiement de la moindre organisation syndicale ou politique. Sans parler de mai 68 où l'on vit — sans parler de la gauche — la majorité de droite mobiliser un million de personnes sur les Champs Élysées en faveur de De Gaulle.

Les professionnels sont disparus

Depuis plusieurs années déjà, la gauche étant au pouvoir, le «peuple de gauche» descend moins dans la rue, les manifestants «professionnels» ont disparu — car la manif de rue n'est pas la spécialité des conservateurs. Les rassemblements les plus importants qu'on ait vus, depuis 1985 disons, se sont faits totalement en dehors des organisations traditionnelles: on a vu des «coordinations» plutôt spontanées de lycéens, d'infirmières, de travailleurs sociaux, et même les défenseurs d'une radio musicale privée, NRJ! Des mouvements «spontanés», fondés sur des revendications strictements «professionnelles», et apolitiques.

Dans ce contexte, la manifestation d'hier a évité ce que beaucoup prédisaient ou redoutaient, c'est-à-dire un échec spectaculaire qui aurait ridiculisé les organisations qui en avaient pris malgré tout la responsabilité. Et qui aurait porté à son comble la joie de Jean-Marie Le Pen, à six semaines des élections régionales (où se joue, tout de même, le «gouvernement» des 22 régions françaises).

Cependant, il faut voir l'ordre de grandeur. Le Front national de Le Pen, malgré (ou à cause) les excès et les dérapages de son leader, non seulement se maintient, mais de toute évidence progresse. Les spécialistes des questions électorales lui donnent AU MOINS 15 p. cent en mars, mais peut-être plus près de 20 p. cent. Qu'il double même le PS est une hypothèse qui relève plutôt du cauchemar, mais il est déjà acquis qu'il sera en position d'arbitre pour le gouvernement d'une dizaine de régions. Une préfiguration des élections législatives où il serait en position d'imposer à la droite classique, soit une alliance... soit la défaite. Bref, on n'est pas loin de voir au gouvernement, sinon Le Pen, du moins des ministres «proches» du FN. Et des projets de loi à l'avenant.

Devant cette perspective mais dans un contexte «froid», où il n'y a pas d'événement dramatique — la manif aurait pu et dû rassembler beaucoup plus de gens à Paris. À tort ou à raison: car beaucoup d'anti-lepénistes croient les manifestations de ce genre contre-productives. Mais justement, l'attitude face à Le Pen, la détermination de ses opposants, ne sont pas apparues très clairement hier. La Gauche antiraciste ne s'est pas ridiculisée. Mais elle a fait le minimum vital. En 1984, la bonne vieille droite française catholique (ou libérale), celle qui ne sort jamais de chez elle que pour aller faire ses courses, avait mis dans la rue plus d'un million de personnes, en faveur de l'école privée.

SUITE DE LA UNE

VETO

Le droit de veto fait son chemin dans l'Ouest

mateur désigné par le Secrétariat fédéral, Charles Franks, un professeur de l'Université Queens, a insisté pour que son groupe en discute.

Par le plus grand des hasards, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark est venu observer les travaux du groupe pendant ce débat. Il s'est fait un plaisir ensuite de souligner «l'ouverture d'esprit» manifestée ici.

L'opération ne s'est pas faite sans difficulté cependant puisque certains anglophones voulaient absolument obtenir des précisions sur l'usage que comptait faire le Québec de ce droit.

«N'entrons pas dans le détail, donnez-moi un accord de principe cela m'aidera. C'est un message médiatique que nous voulons, vous êtes d'accord ou non», a plaidé M. Dufour.

Ce à quoi un délégué de l'Ouest a répliqué qu'il s'agissait d'une question trop lourde de conséquences à long terme pour se contenter d'un accord de principe.

«Je ne suis pas d'accord, c'est trop simpliste de dire oui sans définir le contenu du veto. Nous risquons de soulever des espoirs au Québec pour ensuite les décevoir si on ne s'entend pas sur la définition», a lancé Larry Rothwell, de Winnipeg.

Celui-ci a d'ailleurs déploré les pressions exercées par MM. Dufour et De Bané à l'issue de la rencontre. Il a soutenu que les deux hommes avaient manipulé la discussion pour obtenir satisfaction.

Pour M. De Bané la question du droit de veto est capitale pour le Québec et il était essentiel que cette réunion donne un message aux Québécois.

«Si vous répétez l'offre généreuse formulée à Victoria en 71, et encore en 1981 par l'ensemble des provinces, je n'ai aucun doute que les forces fédéralistes dirigées par M. Dufour gagneront le prochain référendum au Québec,» a plaidé M. De Bané.

Pour l'animateur de l'atelier, M. Franks, un proche du conseiller constitutionnel du Bureau des relations fédérales provinciales Ron Watts, la définition du veto est claire.

Cela s'appliquera au partage des compétences, aux institutions fédérales et à plusieurs autres questions vitales pour le Québec, a-t-il expliqué aux participants.

C'est précisément ce qui a soulevé l'indignation de l'ex-conseiller constitutionnel du gouvernement de Colombie-Britannique Melvin Smith. Absent lors du débat, M. Smith est arrivé trop tard pour faire part de son opinion.

«Je crois que ce sera un désastre et cela entraînera l'écroulement comme un château de cartes de ce projet de réforme constitutionnelle», a-t-il soutenu à la sortie de la rencontre.

«On les a eus, on les a eus», s'est écrié le sénateur De Bané en se félicitant de sa journée. Il reste à voir maintenant si Ottawa repiquera cette idée pour lui donner un certain contenu susceptible de satisfaire Robert Bourassa.

MOHAWKS

Oka: outrés de la «loquacité» de Mme Landry les Mohawks suspendent les négociations

Montagnes, qui s'étend sur quelque 260 milles carrés.

Le calendrier des négociations territoriales prévoit qu'elles auront nettement progressé en deux ans. Engagées en décembre 1990, elles devraient donc donner leurs premiers résultats en décembre prochain. «Mais ma communauté s'impatiente», observe M. Peltier.

«Les négociations qui ont cours avec le négociateur mandaté par le fédéral, M. Bernard Roy, en sont à une étape très délicate, ajoute le grand chef. Il semble que la ministre «junior» tente de saboter le processus.»

Le leader autochtone demande à Brian Mulroney de rappeler à l'ordre Mme Landry et exige une rencontre avec le ministre titulaire des Affaires indiennes, Tom Siddon, afin qu'il clarifie une fois pour toutes le mandat accordé à Bernard Roy.

Mme Landry prenait pourtant des gants blancs, au cours de sa rencontre improvisée avec la presse, vendredi, chaque fois qu'il était question des négociations sur les revendications territoriales. La ministre avait accepté de parler aux journalistes après sa réunion tumultueuse avec les gens d'Oka. À maintes reprises, elle a insisté sur la nécessité de ne pas négocier en public.

Il faut noter que les relations entre le Conseil de bande et Mme Landry n'en sont pas à leurs premiers soubresauts. C'est la ministre qui, à Ottawa, est l'interlocutrice du conseil dans le dossier de la surveillance policière. Et hier, M. Peltier a indiqué que les pourparlers à ce sujet étaient également suspendus, le conseil n'ayant pas apprécié la réaction de Mme Landry à sa dernière proposition.

Résultat: les Mohawks de Kanesatake ont l'intention d'ici peu de se tourner vers des intérêts privés, «incluant les Premières Nations», explique Jerry Peltier, et de procéder unilatéralement dans ce dossier.

La solution de Parizeau aux limitations du Gatt: la souveraineté

■ Pour échapper aux limitations que le GATT semble en voie d'imposer aux subventions industrielles des gouvernements non nationaux, Jacques Parizeau a une suggestion: la souveraineté.

Si les entraves placées par le GATT semblent ne s'appliquer qu'aux «gouvernements qui ne sont pas des gouvernements souverains... provinces, états, municipalités etc...», a observé M. Parizeau hier, la solution serait «de devenir un pays souverain».

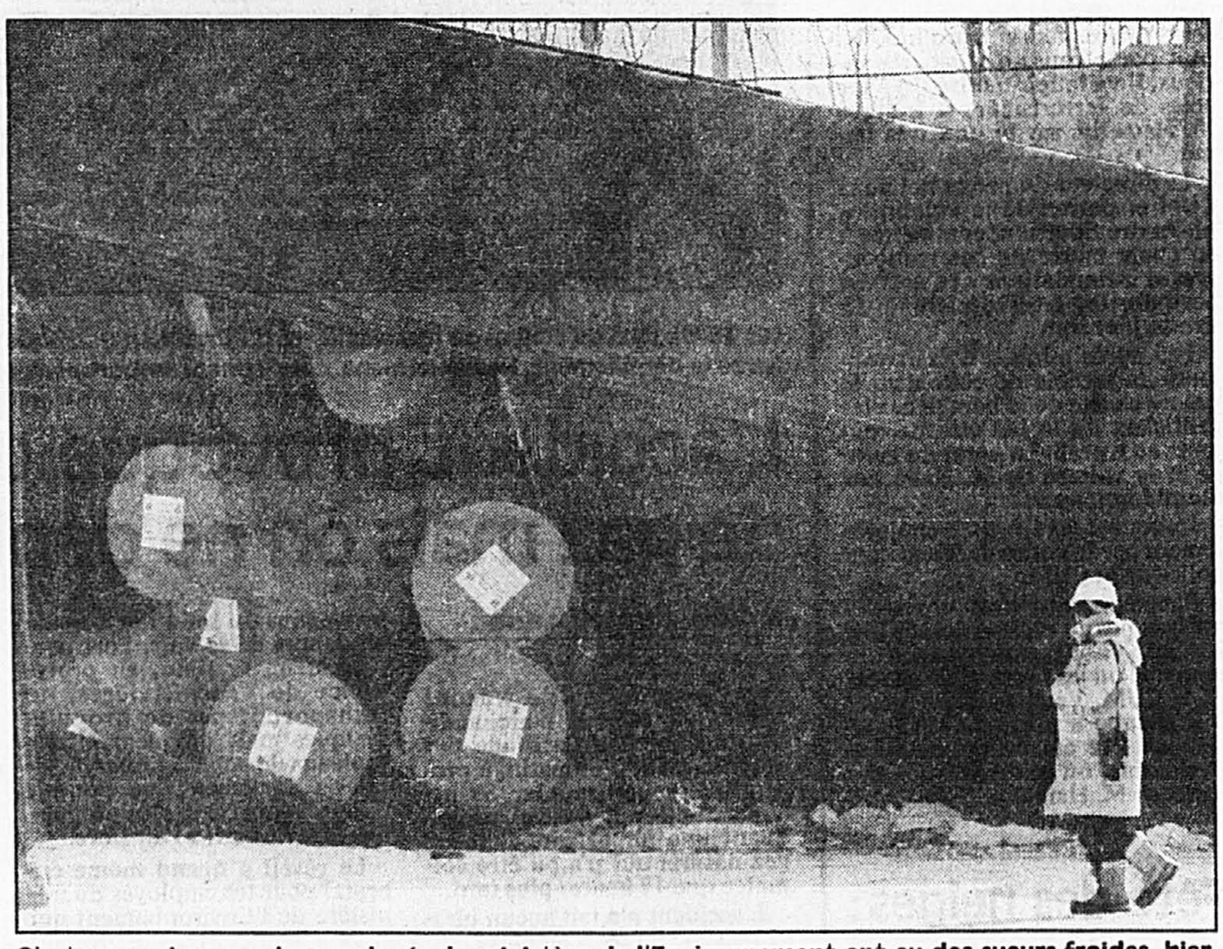
Le chef péquiste, qui participait à Granby aux instances montérégiennes de son parti, réagissait à la nouvelle publiée hier dans *La Presse* faisant état des inquiétudes soulevées à Québec par le projet d'accord commercial en voie d'être accepté par les 108 pays membres du GATT.

La Presse a révélé qu'après une lecture attentive des textes juridiques des propositions déposées en décembre, les fonctionnaires fédéraux et québécois ont découvert que les subventions industrielles de 300 millions accordées annuellement par Québec et tolérées jusqu'à maintenant dans les échanges internationaux deviendront passibles de représailles sur les marchés étrangers si le projet est ratifié, ce qui pourrait se faire d'ici Pâques.

M. Parizeau est en train de se livrer à une étude plus fouillée des textes et il devrait les commenter plus longuement demain.

Mais il se demande comment il se fait que les gouvernements québécois et canadien sont demeurés muets sur la question s'ils craignent effectivement de telles conséquences sur les leviers de développement économique du Québec et des provinces.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 280
à quatre chiffres 9057



C'est sans raison que les employés du ministère de l'Environnement ont eu des sueurs froides, hier, puisque les 28 wagons qui ont déraillé à Saint-Vincent-de-Paul ne contenaient aucune substance toxique: uniquement du papier. Un accident dont les coûts seront toutefois élevés, puisqu'on mettra au moins 36 heures à réparer la voie.
PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

DÉRAILLEMENT

L'accident provoque une importante fuite de gaz mais on ne déplore aucune victime

Quatre centres de détention, dont le Centre fédéral de formation et le pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, se trouvent à proximité du périmètre de l'accident. Aucune évacuation n'a été jugée nécessaire même si une forte odeur du gaz flottait autour des bâtiments.

«Les employés de Gaz Metropolitain nous ont assurés tôt ce matin qu'il n'y avait pas de danger. Mais nous aurions été prêts en cas d'évacuation. Nous avions suffisamment de véhicules et de personnel. On aurait amené les détenus dans d'autres centres de détention», a affirmé la porte-parole du pénitencier, Mme Andrée Dionne.

Le plus gros de la fuite de gaz a été colmaté à 14h. Mais en fin d'après-midi, le gaz continuait encore à s'échapper par petite dose, ce qui a encore retardé le déblaiement de la voie. M. Tim Humphreys, le porte-parole de relève du CP, a indiqué que les travaux ne débuteraient sans doute pas avant 23h (hier soir). D'énormes grues devaient d'abord dégager les wagons pour permettre aux employés du CP de remplacer les rails endommagés.

Le froid intense a rendu le travail des employés de Gaz Métropolitain particulièrement ardu. «La terre est gelée. C'est très difficile de rejoindre la conduite de gaz. En tombant, les wagons ont labouré le sol jusqu'à trois ou quatre pieds de profondeur. Il faut creuser pour boucher les deux sections du tuyau avec un capuchon d'acier», a précisé Marc Rochette, de Gaz Métropolitain.

Ce déraillement majeur aurait pu tourner au tragique si les wagons avaient transporté des produits toxiques. «On a finalement été bien chanceux dans notre malchance. Heureusement qu'il n'y avait que du papier dans les wagons», a dit M. Yvon Royal, le coordonnateur du Bureau des mesures d'urgence de Laval.

FÊTES

Fête des neiges: les activités reprennent aujourd'hui dans l'îles Notre-Dame

décision afin d'assurer la sécurité de la population.

Danger

«La glace sur le bassin olympique était recouverte de plusieurs centimètres d'eau et même en gelant cette glace empêchait toute activité sportive. Le circuit Gilles-Villeneuve était aussi impraticable pour les automobilistes et il aurait été hasardeux d'y permettre la circulation automobile à cause de la glace. Les risques d'accidents étant très élevés. Les sentiers aussi étaient glacés et ne permettaient pas aux piétons, ni aux amateurs de ski de randonnée d'y circuler en toute sécurité.

«De plus, le travail de nos équipes d'entretien aurait été non seulement ralenti par la présence des visiteurs, mais les équipements lourds employés pour tout remettre en état auraient représenté un danger réel pour les amateurs de plein air», a tenu à préciser M. Campagna qui n'ignore pas que sa décision en a déçu plusieurs.

Annulations

Hier, deux activités ont été annulées dans l'île Notre-Dame, la coupe du monde de sauts de barils, ainsi que la course de traîneaux à chiens. Il était aussi impossible de se rendre même à pied à la glissoire géante, au labyrinthe de glace, ainsi qu'au château de neige.

Cependant, les activités dans le Vieux-Port et rue Saint-Denis se sont poursuivies normalement.

Mme Nathalie Bénard, porte-parole de la Fête des Neiges, a indiqué pour sa part que les organisateurs avaient travaillé sans relâche samedi matin afin de transporter sur les deux autres emplacements tout l'équipement nécessaire qui se trouvait dans l'île Notre-Dame.

Aujourd'hui, c'est la journée des Caisses Populaires Desjardins qui débutera à 10h par la Coupe du monde de sauts de barils sur le Bassin olympique. Toutes les activités normalement prévues pour aujourd'hui dans l'île Notre-Dame se dérouleront.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 26 JANVIER 1992 04-7-01

SUZOR-COTÉ CULLEN
DU 22 NOVEMBRE 1991 AU 2 FÉVRIER 1992 À LA MAISON DES ARTS DE LAVAL
Exposition «*Couleur et lumière*», tous les jours de 10h à 19h, les vendredis et les samedis jusqu'à 21h— 662-4442 La Presse

La Presse

Le Bareau défère un ex-procureur de la Couronne et son adjoint au comité de discipline

RAYMOND GERVAIS

■ Le Comité de discipline du Barreau du Québec vient de donner raison au syndic du Barreau contré le juge Robert Sansfaçon et Me Serge Roberge, accusés d'avoir manqué à leur devoir d'officier de justice, lors d'un procès pour meurtre qui s'est déroulé à Québec, en 1984.

À l'époque, le juge Sansfaçon était procureur-chef pour le district de Québec et Me Roberge, aujourd'hui sous-ministre de la Securité publique, était substitut du ministre de la Justice, donc le subalterne de Me Sansfaçon.

Lors du procès pour meurtre de Gilles Dufresne, Me Roberge a fait entendre un témoin délateur, le meurtrier Yvan Beaupré. Interrogé par l'avocat de Dufresne, Beaupré se parjure en minimisant les faveurs qui lui étaient faites en échange de sa collaboration avec la justice. Or, Me Roberge s'était abstenu de signaler au juge le parjure de Beaupré.

Ce n'est que plus tard que Beaupré a admis en public s'être parjuré. Devant cet aveu, l'avocat de l'accusé Me Guy Bertrand en a appelé du verdict de culpabilité contre son client. En 1988, la Cour suprême du Canada annulait le verdict de culpabilité et Dufresne fut libéré. La Couronne n'a jamais entamé de nouvelles procédures contre Dufresne.

À la suite de ces événements, le Barreau a décidé de porter plainte contre les deux avocats.

Jeudi, le Comité de discipline du Barreau du Québec a rendu sa décision et stipule que le juge Robert Sansfaçon, ainsi que Me Serge Roberge, ne peuvent pas alléguer: l'indépendance de la magistrature, la compétence que peut exercer le Comité de discipline, la plainte ne révèle aucune infraction disciplinaire connue en droit, le manquement reproché n'est pas de nature disciplinaire, l'immunité de la Couronne à l'égard de la législation pour se soustraire à la Loi du Barreau.

Le Comité, présidé par trois avocats, Mes Jean-Guy Clément, Guy Pépin et Jean Tremblay, en arrive à la conclusion que le code de déontologie s'applique à tous les avocats, dont les substituts du procureur-général et, de façon spécifique, certaines dispositions les touchent de façon particulière.

«Non seulement peut-on avancer que les fins de la Couronne et plus particulièrement du ministère de la Justice et du procureur général et de ses substituts ne commandent pas que ceux-ci commettent des actes dérogatoires, mais également l'obligation qui est faite au substitut d'être membre du Barreau et par voie de conséquence d'en respecter les lois et règlements et empêche dans les circonstances alléguées dans la plainte d'invoquer l'immunité».

Le Comité estime donc que même dans le cas d'un juge à qui on reproche une inconduite qu'il aurait commise comme citoyen, doit y répondre comme tout autre citoyen devant les tribunaux. En ce qui concerne un manquement à la loi ou aux règlements du Barreau, c'est le Comité de discipline du Barreau qui doit entendre toutes plaintes même celles formulées contre une personne qui a cessé d'être membre du Barreau. L'article 91, paragraphe 3 de la Loi du Barreau est très claire à ce sujet.



PHOTO FERNAND MERCIER *collaboration spéciale*

Les pompiers de Montréal ont combattu l'incendie majeur de la rue Saint-Denis pendant près de 12 heures. Les ruines ont été transformées en véritable château de glace.

Le feu rase trois immeubles et jette 30 personnes à la rue

RAYMOND GERVAIS

■ «Lorsque je suis arrivé sur les lieux de l'incendie, les flammes n'avaient pas encore envahi l'édifice voisin, mais le vent soufflait fort et le feu s'est rapidement propagé; d'abord à l'arrière, puis a gagné du terrain graduellement pour finalement envelopper tout l'édifice.»

C'est M. Raymond Therrien, propriétaire du commerce de fleurs qui portait son nom au 4731 rue Saint-Denis à Montréal, qui raconte la scène. Le 4731 étant l'un des quatre édifices qui ont été la proie des flammes dans la nuit de vendredi à samedi.

L'incendie, qui a nécessité cinq alertes et l'intervention de 200 pompiers, a jeté une trentaine de personnes à la rue par une des nuits les plus froides de la saison — moins 15 degrés Celsius avec des vents de 21 km/h donnant l'impression qu'il faisait moins 48,5.

Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant l'élément destructeur et un citoyen, qui habite un appartement non loin du lieu de l'incendie, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame souffrant de problèmes respiratoires, la fumée s'étant introduite dans plusieurs édifices voisins.

En début d'après-midi hier, plus de 12 heures après le début de l'incendie, les flammes agonisaient dans les décombres. «Dès 5h nous savions que les risques de propagation étaient contenus, mais ce n'est qu'hier midi que la dernière lance a été rangée», a déclaré hier soir le premier chef de district présent sur les lieux, M. Robert Hanley.

Le chef de district Denis Boucher a indiqué pour sa part que les pompiers avaient éprouvé de la difficulté avec les boyaux à cause du froid. «Plusieurs lances d'incendie ont littéralement gelé et il a fallu remplacer les boyaux à plusieurs reprises et utiliser un fort débit d'eau afin d'empêcher les boyaux de geler», a-t-il précisé.

Le feu s'est déclaré vers 00h42 au premier étage d'un restaurant situé au 4751 rue Saint-Denis. Lorsque les premiers pompiers sont arrivés sur les lieux, le feu couvait déjà dans les murs et plafonds de la vieille maison de trois étages. Les pompiers ont vite perdu le contrôle de l'incendie qui a progressé à la vitesse de l'éclair.

Éveillé par les pompiers

«Les pompiers m'ont téléphoné au milieu de la nuit pour me demander de me rendre à mon commerce parce qu'un incendie faisait rage dans l'édifice voisin à l'arrière de ma boutique. À mon arrivée, les flammes ne s'étaient pas encore attaquées à l'édifice où mon boutique est située», a déclaré M. Therrien hier.

«J'espérais que l'élément destructeur soit contenu dans l'édifice voisin, mais le vent a tourné et le feu s'est communiqué à la maison voisine. C'est bien triste de voir son commerce être la proie des flammes.», a-t-il ajouté. M. Therrien tenait commerce rue Saint-Denis depuis quatre ans.

Deux autres commerces, le restaurant Aux Cinq Coins, et une boutique d'accessoires, Collection Eric Simon, ont été complètement détruits.

Le feu a complètement ravagé les édifices situés entre les numéros civiques 4731 et 4759 rue Saint-Denis qui abritaient des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages. Trois des quatre édifices ont dû être immédiatement démolis à cause des risques d'effondrement.

Yves Paquin, qui habite le 4711 rue Saint-Denis, a dormi tout habillé, ne sachant pas quand les pompiers lui intimeraient l'ordre d'évacuer son logis.

«Le spectacle était apocalyptique. De ma fenêtre, je pouvais voir les étincelles et l'épaisse fumée noire. C'était loin d'être rassurant d'autant plus qu'Hydro-Québec a coupé l'électricité dès le début du sinistre. Il faisait froid, noir et on pouvait sentir dans la maison l'odeur de la fumée», a déclaré M. Paquin.

Hier matin, M. Paquin, comme une quarantaine d'autres résidants, a découvert son automobile enlisée dans une trentaine de centimètres de glace. Toutes les rues avoisinantes étaient transformées en vastes patinoires. Deux dépanneuses de la Ville de Montréal sont finalement venues prêter main forte aux pauvres automobilistes.

Une équipe de la voirie municipale a travaillé une bonne partie de la journée pour déglacer les rues Saint-Denis et Gilford, ainsi que des rues avoisinantes où les pompiers avaient branché leurs boyaux.

Hier soir, la cause du sinistre n'était toujours pas connue.

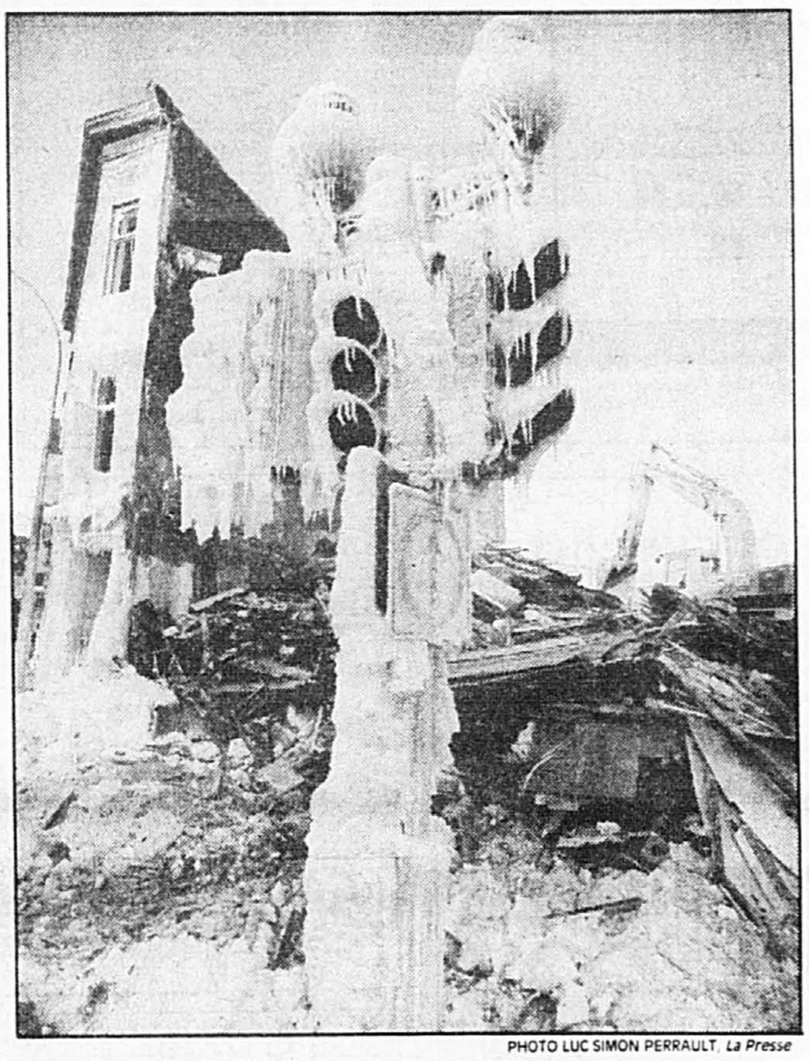


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Hier après-midi, il fallait se rendre à l'évidence et démolir ce qui restait de trois des quatre immeubles incendiés.

D'abord protéger la société

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ La protection de la société demeure le principal élément sur lequel la Commission nationale des libérations conditionnelles appuie ses décisions de remettre en liberté ou non un criminel.

Le président de la Commission, Fred E. Gibson, veut que cette notion continue de primer quoique l'organisme tente, autant que faire se peut, d'obtenir un véritable équilibre entre la protection de la société et les droits légitimes de tout détenu incarcéré dans les établissements fédéraux.

L'aspect économique, vu dans cette perspective, ne constitue donc pas un critère pris en considération par les commissaires dont la décision n'est pas influencée par le fait que l'incarcération d'un prisonnier dans un pénitencier fédéral coûte 60000 $ par année.

«Oui, les gens disent que 60000 $ c'est beaucoup d'argent. Mais c'est tout de même une somme minime si on considère que la société en général est protégée de cet individu qui demeure incarcéré», précise M. Gibson.

Forte d'un budget annuel de 23 millions $, la Commission emploie 145 commissaires permanents et à temps partagé et 220 fonctionnaires.

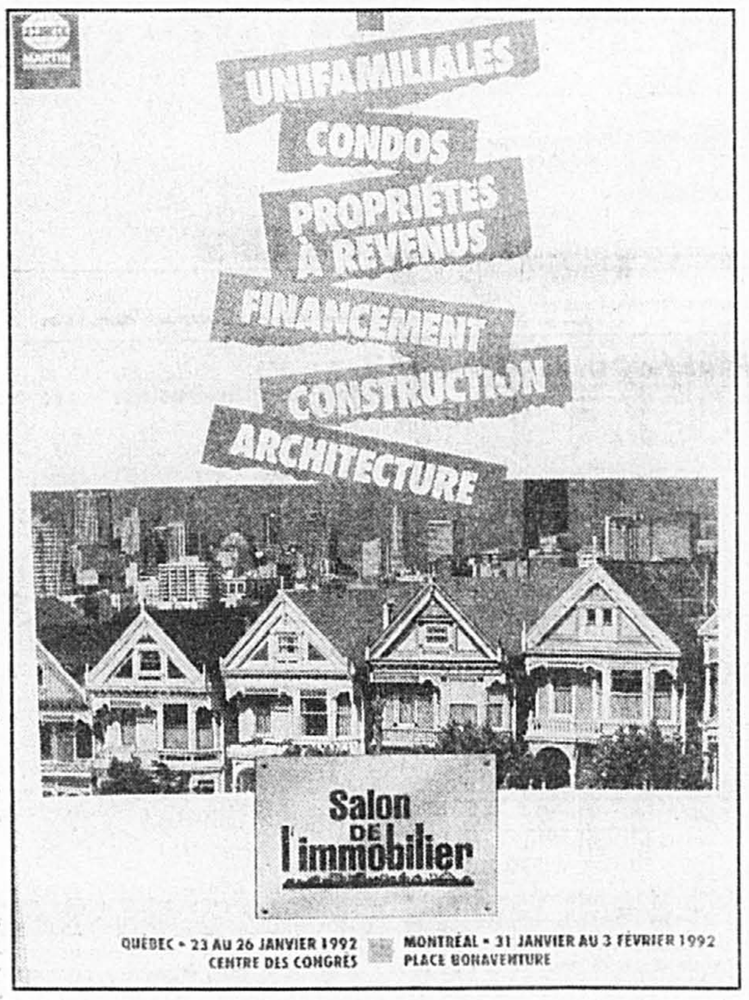
La CNLC est le seul organisme qui décide de la pertinence d'accorder une libération conditionnelle à un détenu d'une institution fédérale ou provinciale dans sept des dix provinces et dans les deux territoires nordiques. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont institué leurs propres commissions pour traiter du cas des détenus des prisons provinciales (deux ans moins un jour).

Faisant état du projet de loi C-36, présentement à l'étude, le président de la Commission explique qu'il propose le renforcement de la protection de la société. Le Solliciteur général du Canada et parrain du projet de loi, Doug Lewis, estime d'ailleurs que «ce projet de loi reflète la détermination du gouvernement à rétablir la confiance du public dans le système correctionnel».

La nouvelle loi canadienne reconnaitra pour la première fois aux victimes d'actes criminels le droit de jouer un rôle dans le processus correctionnel et de libération conditionnelle.

Il est également prévu que les infractions d'ordre sexuel contre les enfants et les infractions graves liées à la drogue s'ajouteront à la catégorie des crimes pour lesquels les détenus peuvent être maintenus en incarcération toute leur peine durant.

Diverses dispositions du projet de loi obligeront aussi la Commission à rendre davantage de comptes et accroitront par le fait même la transparence du processus de libération conditionnelle, des éléments d'une importance capitale aux yeux de M. Gibson.



San Francisco P.Q.

MARTIN PELCHAT

■ Les photographies des augustes et colorées demeures typiques de San Francisco conviennent à merveille aux cartes postales, mais elles illustrent avec moins d'à-propos les publicités... du Salon de l'immobilier de Montréal et de Québec.

C'est pourtant une photo de cette ville de la côte ouest des États-Unis qui orne une publicité du salon parue à la dernière page de l'édition de janvier du magazine spécialisé *Proprio Direct*, distribué gratuitement dans les banques et les caisses populaires.

«On va faire bien attention la prochaine fois», promettait hier la relationniste du Salon de l'immobilier, Sylvie Nault, en admettant que la photo avait été choisie à la hâte et retenue pour ses couleurs, bien adaptées au graphisme de la publicité.

Cette photo illustrait également les 1500 brochures expédiées en octobre dernier par les promoteurs du salon aux exposants éventuels. Un seul d'entre eux, dit Mme Nault, s'est offusqué de voir San Francisco plutôt que Montréal ou Québec.

«J'avais besoin de matériel couleur très rapidement, a-t-elle raconté. Et c'est une très très belle photo.»

L'oeuvre a été achetée à une banque de photos montréalaise. Au montage de l'annonce, on devait couper les tours du centre-ville de San Francisco, reconnaissables en fond de scène, pour ne conserver que les belles maisons de bois en premier plan.

Les publicités publiées ces derniers jours dans les grands quotidiens sont complètement différentes, remarque Mme Nault, qui se propose, pour l'an prochain, d'inviter les photographes professionnels à offrir des clichés mettant en valeur l'architecture québécoise.

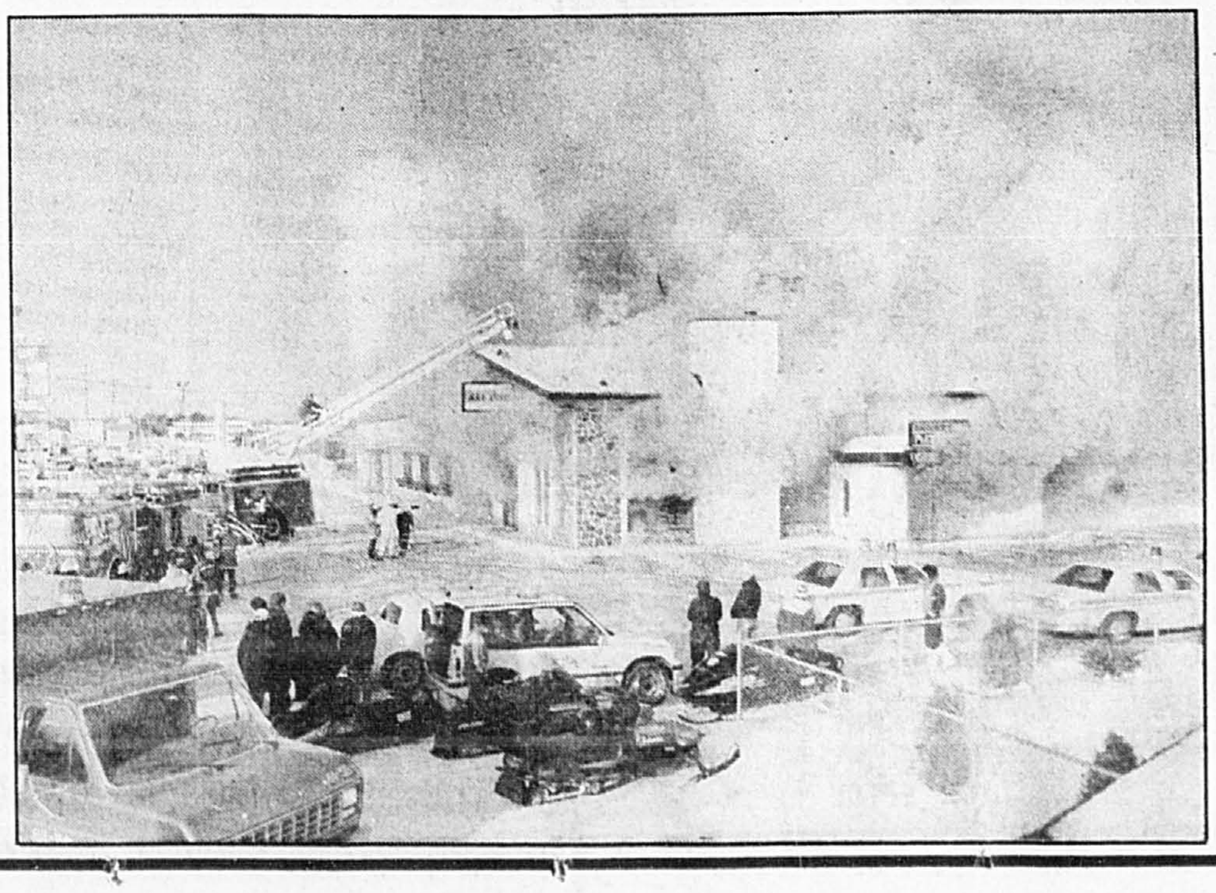
Décès du juge André Savoie

■ Le juge André Savoie de la Cour supérieure du Québec, à Montréal, est décédé vendredi des suites d'une longue maladie.

Le juge Savoie avait accédé à la magistrature le 29 septembre 1977. Admis au Barreau en 1949, le juge Savoie avait exercé la profession d'avocat à Montréal auprès de l'étude légale Lacoste et Lacoste, qui devint l'étude Savoie, Smith, Léger et Lussier. Durant sa carrière d'avocat, le juge Savoie a notamment oeuvré au sein du Comité de discipline du Barreau du Québec.

Né à Montréal le 16 août 1926, il avait fait ses études au collège André-Grasset et son droit à l'Université de Montréal.

Outre sa mère, le juge Savoie laisse dans le deuil son épouse Solange Simard, son fils Marc-André ainsi que ses soeurs Odette, Michèle, Francyne et un frère, Réginald.



Alerte générale

Un incendie a complètement ravagé hier un édifice commercial situé au 555, route 131 à Notre-Dame-des-Prairies. L'alerte générale a été déclenchée à 14h. Des pompiers de Joliette, de Saint-Charles-Borromée et de Sainte-Élisabeth se sont affairés à circonscrire le brasier pendant plus de cinq heures. Il ne restait plus vers 19h qu'un amas de ruines fumantes. L'édifice abritait un bar-salon, un commerce de machinerie agricole et une boutique de réparation de motoneiges. Personne n'a été blessé. Les trois commerces étaient fermés lorsque l'incendie s'est déclaré.

PHOTO *La Presse*

Plus de peur que de mal

■ Une remorque stationnée dans un centre industriel de Lachine, au coin de la 46ème avenue et Fairway, a laissé échapper des vapeurs de produit chimique hier, en fin de journée.

Les pompiers de Lachine se sont rendus sur les lieux pour prévenir un éventuel incendie et ont immédiatement contacté le ministère de l'Environnement du Québec pour connaître le degré d'inflammabilité et de toxicité du produit. Un périmètre de sécurité a été établi. Vers 21h, le produit s'était entièrement évaporé.

La remorque était stationnée derrière un entrepôt du CN. Selon le directeur de la cour de triage, des petits incidents similaires se produisent fréquemment et ne comportent aucun risque pour la santé ou l'environnement.

Religion

Father Brown, un habitué des lieux de pèlerinage du Québec



JULES BÉLIVEAU

«Notre-Dame de l'Autoroute, priez pour nous!»

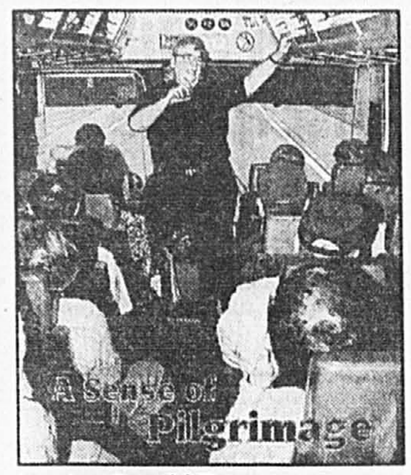
Debout à l'avant de l'autocar, celui que tout le monde connait sous le nom de «Father Brown» vient de donner le ton de ce que sera ce long périple de 45 personnes en route vers les principaux sanctuaires religieux du Québec.

Cela fait 35 ans que le franciscain Arnold Brown accompagne depuis New York, plusieurs fois par année, de tels pèlerinages. Fort sympathique, parfois même exubérant à ses heures — ce qui ne l'empêche pas d'être capable de moments plus ou moins longs de recueillement — ce prêtre costaud et tout à fait jovial, qui est âgé de 68 ans, a manifestement un talent particulier pour l'animation de ses «paroisses ambulantes».

Comme on le devine à la lecture de l'article que lui a consacré la publication *The Antonian* des franciscains de New York, les lieux de pèlerinage du Québec n'ont pratiquement plus aucun secret pour le père Brown: celui-ci parle ainsi d'abondance de l'histoire de l'Oratoire Saint-Joseph, du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap et de Sainte-Anne de Beaupré. Il n'oublie pas au passage de présenter à ses *ouailles* le frère André, le père Frédéric et le frère Alfred Pampalon, qui ont tous à leur façon laissé leur marque dans la vie de ces grands sanctuaires.

Lors de ses sept, 10 ou 14 voyages annuels au Québec, le père Brown entraine à sa suite ses pèlerins dans d'autres lieux de pèlerinage ou d'autres églises importantes. Les groupes s'arrêtent ainsi à la basilique Notre-Dame de Montréal, au sanctuaire de Kateri Tekakwitha de Kahnawake, à la chapelle de la Réparation de Pointe-aux-Trembles, à la crypte du père Frédéric à Trois-Rivières et à la cathédrale de Québec.

Ce qui importe pour le père Brown, c'est que les voyages qu'il effectue au Québec chaque fois en compagnie de quelques dizaines de personnes ne soient pas des «tours» ordinaires, mais véritablement des pèlerinages. C'est ainsi qu'il est l'homme le plus heureux du monde lorsque, au cours d'une halte-restaurant, une serveuse lui confie qu'elle n'a jamais rencontré autant de saints à la fois parmi tous ses clients...



Le père Arnold Brown

UN CONGRÈS POUR LES PRÊTRES DU QUÉBEC...

■ C'est sous le thème «Ma foi, oui! Prêtre au Québec aujourd'hui» qu'aura lieu du 18 au 20 mai, à l'Université de Montréal, un congrès réunissant des prêtres de toutes les régions et de tous les diocèses du Québec.

On attend à cette première dans l'histoire de l'Église québécoise plus d'un millier de prêtres.

Les organisateurs de l'événement, à la demande de plusieurs de leurs confrères, ont voulu que cette rencontre se déroule dans un climat de fraternité et que tous les participants puissent s'y sentir solidaires dans une Église vivant de si profondes transformations depuis 30 ans. Ils ont voulu aussi que ce rassemblement favorise une plus grande ouverture sur le vécu de l'ensemble des prêtres.

Le thème général du congrès a été articulé autour de trois sous-thèmes: foi et culture, foi et justice, foi et vie communautaire. Des échanges en groupes restreints portant sur 15 sujets différents allant de l'identité des prêtres au partage des responsabilité dans l'Église et des sectes à l'appauvrissement dans la société permettront à tous les prêtres d'y trouver leur intérêt.

Le comité de coordination du congrès a tenu à faire de cette rencontre un événement où seront au rendez-vous aussi bien la prière qu'une joyeuse camaraderie. Une célébration eucharistique aura ainsi lieu à l'Oratoire Saint-Joseph. Et celle-ci sera suivi d'un souper festif dans des salles du sanctuaire du mont Royal.

... ET UN RASSEMBLEMENT DE FEMMES FÉMINISTES ET CHRÉTIENNES

■ Un rassemblement de femmes chrétiennes et féministes aura lieu également à Montréal le printemps prochain.

Organisé par le Réseau oecuménique des femmes du Québec (ROF), cette rencontre, qui aura lieu précisément les 5, 6 et 7 juin au collège Bois-de-Boulogne, est ouverte «aux femmes de toutes origines, jeunes et moins jeunes, francophones et anglophones, de classe moyenne et des milieux populaires, chrétiennes de loin ou de proche, d'appartenance catholique, protestante ou anglicane ou sans appartenance déterminée, venant de Montréal et du Québec entier».

Les organisatrices, qui proposent que cette démarche soit vécue par les participantes à la fois en tant que féministes et que chrétiennes, ont structuré le rassemblement autour de quatre axes: Qui sommes-nous? Que pouvons-nous? Que voulons-nous? Que fêtons-nous?

En se faisant porteur de ce projet, le ROF souligne qu'il croit faire écho «à un besoin, à une envie des femmes chrétiennes et féministes de se rencontrer pour passer des peurs, des préjugés que nous avons les unes sur les autres et de nos isolements à une expérience commune de nos potentialités, qui nous permettent de transformer toujours plus nos milieux respectifs en vue d'une justice réelle pour les femmes, tant dans la société québécoise que dans les Églises chrétiennes».

On attend à ce rassemblement pas moins de 250 femmes.

(On peut se renseigner davantage au sujet de cette rencontre en téléphonant à Montréal au numéro 514-274-1677).

DES AFFICHES INUSITÉES DANS LA MAURICIE

■ Des panneaux-affiches inusités ont été installés dans trois villes de la Mauricie pour le temps des Fêtes.

Tout le monde passant par là a pu voir, écrit en lettres géantes près de la gare de Trois-Rivières, en bordure de l'autoroute 40 à Cap-de-la-Madeleine et tout à côté de l'usine Alcan à Shawinigan, ce message religieux: «Seigneur, fais-nous voir ton salut».

Cette campagne promotionnelle nouveau genre était due à l'Office de pastorale du diocèse de Trois-Rivières, auquel s'étaient associées cinq communautés religieuses de la région.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto Mini — Tirage du 92-01-24

NUMÉROS	LOTS
749639	50 000 $
49639	5 000 $
9639	250 $
639	25 $
39	5 $
74963	1 000 $
7496	100 $
749	10 $

Inter Plus — Tirage du 92-01-24

NUMÉROS	LOTS
862898	250 000 $
62898	2 500 $
2898	250 $
898	25 $
98	10 $

NUMÉROS MOBILES

14682	1 000 $
2439	100 $
575	25 $

Banco — Tirage du 92-01-24

7 13 14 15 24 27 30

31 33 36 39 41 50 53

56 61 65 67 68 69

Prochain tirage: 92-01-25

La Quotidienne — Tirages du 92-01-19 au 92-01-25

	3	4
LUNDI	523	4852
MARDI	321	7152
MERCREDI	544	9255
JEUDI	866	9652
VENDREDI	753	4876
SAMEDI	280	9057

Provincial — Tirage du 92-01-24

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES
NUMÉROS	LOTS	
2900411	500 000 $	100 000 $ 1752837
900411	5 000 $	50 000 $ 2485616
00411	500 $	3273980
0411	100 $	5 000$
411	25 $	1051055 3552517
11	5 $	1428677 3963156
		1450956 4533679
4040270	250 000 $	1550149 4566965
040270	5 000 $	1630571 4586600
40270	500 $	1676287 4618713
0270	100 $	2176034 4663640
270	25 $	3041356 4667345
70	5 $	3544754

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DERNIÈRE CHANCE
À BOUCHERVILLE
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE
Croissant du vieux village

Faites vite! Encore 10 unités admissibles.
Terrain de 3000 pi² et infrastructures incluses à 100%
À PROXIMITÉ DU SAINT-LAURENT
L'occasion d'acheter sa part du patrimoine dans un secteur unique avec piste cyclable et marina, et près de toutes les commodités.
INFORMEZ-VOUS DES CONDITIONS*
SEMI-DÉTACHÉ
118 900$
— 5 000$* du programme «MON TAUX, MON TOIT»
= 113 900 $
Maître Constructeur APCHQ
5 ans de garantie APCHQ
614, boul. Marie-Victorin 641-1190
65, rue Duclos-Decelles 449-6791

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
73403852
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

Le Castel St-Lambert
Résidence pour retraités et préretraités
6 mois gratuits sur bail de 3 ans
autonomes et semi-autonomes
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
- 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
- Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
- Accès contrôlé
- Service de sécurité 24 heures
- Surveillance médicale
- Piscine
- Nombreuses activités et services divers
- Dimensions minimum 625 pi ca.
- Grand balcon
- Éclairage naturel
- Porte-fenêtres
- Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
- Emplacement exceptionnel À proximité des commodités

Pour visite: 671-8241
Angle rue Horsefall et av. Victoria

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 92-01-25

6 12 18 19 31 47

Numéro complémentaire: 49

Prochain tirage: 92-01-29

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Extra — Tirage du 92-01-25

NUMÉROS	LOTS
224865	100 000 $
24865	1 000 $
4865	250 $
865	50 $
65	10 $
5	2 $

Banco — Tirage du 92-01-25

2 5 8 9 11

12 14 17 18 22

25 29 30 44 49

50 53 59 65 70

Prochain tirage: 92-01-27

Select 42 — Tirage du 92-01-25

11 13 21 36 38 42

Numéro complémentaire: 29

MISE-TÔT 8 19 24 36

GAGNANTS	LOTS
185	270,20$

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	2	17 363,60$
5/6	36	643,10$
4/6	2 012	53,70$
3/6	31 485	5,00$

Ventes totales: 1 236 009,00$

Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



HORAIRE DES ACTIVITÉS • DIMANCHE 26 JANVIER

ÎLE NOTRE-DAME
La Journée des caisses populaires Desjardins

10 h à 22 h
- Château de neige Esso Confort au foyer
- Glissoire Populaire Desjardins
- Labyrinthe de glace Télé Direct
- Patinage au Bassin olympique et à la patinoire La Presse au Lac de l'Île Notre-Dame
- Visite libre des sculptures internationales et début du Provincial de sculptures sur neige Desjardins (15 équipes)
- Le très sympatique parc d'amusement NISSAN

10 h à 16 h
- Pocket-ski
- Atelier de luge finlandaise
- Escalade de neige (à la plage)

10 h 30 à 12 h 30
- La plus grande joute de hockey au monde (150 joueurs)

12 h à 16 h 30
- Animation avec personnages costumés
- Atelier de maquillage (Chalet de la Plage et aux Garages du Grand-Prix)
- Promenades en carioles gratuites (départ au 2000 m. du Bassin olympique)
- Exposition de marionnettes géantes et de personnages historiques près du chateau de neige Esso Confort au foyer

13 h à 16 h
- Jeux: Parachute géant, basket-ball et volley-ball avec ballons géants, jeux coopératifs

14 h
- Défilé de marionnettes géantes et de personnages fantastiques avec Musicennes et son band (départ de la cafétéria du Bassin olympique jusqu'au château de neige Esso Confort au foyer)

16 h 30 à 17 h 30
- Spectacle de sauts de barils

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
10 h à 22 h
- Un monde de glace (Expotec)
- Campement amérindien

10 h à 16 h
- Cabane à sucre

12 h
- Remise de médailles du Défi des maîtres

12 h à 16 h
- Jeux coopératifs

RUE SAINT-DENIS : LA TEMPÊTE MOLSON DRY !
10 h à 18 h
- Ski alpin et surf des neiges

Vous avez besoin d'informations ? *Renseignez-vous auprès de l'une des équipes de bénévoles de L'interurbain Bell qui circulent en véhicules tout-terrain identifiés à* l'Info-Fête de L'interurbain Bell *sur l'Île Notre-Dame.*

Ville de Montréal
Société de l'Île Notre-Dame
LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

CFTM CITE 107,3 FM ROCK-DÉTENTE CKAC 73 AM La Presse L'interurbain Bell

Le commanditaire principal:
Esso Confort au foyer
Caisses populaires Desjardins

Des citoyens à la conférence constitutionnelle

Textes GILLES PAQUIN
Photos PC

Catherine Dauvergne



■ Malgré son nom Catherine Dauvergne est une anglophone de Colombie-Britannique et c'est à ce titre qu'elle est venue participer à la conférence.

«C'est pour éviter que le Canada se désintègre sans même que les gens lèvent le petit doigt et pour m'opposer à la création d'un Sénat "triple E" en particulier,» souligne Mme Dauvergne.

Étudiante en droit à l'université de Colombie-Britannique, la jeune femme ne se faisait toutefois pas d'illusions. C'est un processus de consultation évidemment, mais cela contribue à susciter l'intérêt des gens, dit-elle.

«Jusqu'à un certain point c'est une réussite puisque j'ai provoqué des discussions dans ma famille et dans mon entourage en général,» en annonçant que j'avais été choisie.

Son opposition à la réforme du Sénat proposée par l'Alberta (triple E) tient au fait que l'octroi d'un nombre égal de sièges pour chacune des provinces accentuerait l'importance des gouvernements.

Il faut que les institutions politiques fédérales reflètent davantage les gens qui vivent dans ce pays, dit-elle. Ainsi, le Sénat devrait compter des anglophones et des francophones, mais aussi une proportion élevée de femmes, d'autochtones et ainsi de suite affirme Mme Dauvergne.

Arthur Barbeau



■ Le débat sur le Sénat à l'albertaine agace passablement Arthur Barbeau. C'est d'ailleurs pour s'opposer à ce que les petites provinces soient placées sur le même pied que le Québec et l'Ontario qu'il est venu à Calgary.

«Je veux faire entendre le point de vue du Québec sur cette question. Dire aux gens que nous ne trouvons pas cela équitable et démocratique d'accorder autant de place à l'Île-du-Prince-Edouard qu'aux grandes provinces,» dit-il.

Ancien militaire recyclé dans l'immobilier, M. Barbeau connaît bien les anglophones après une carrière de 35 ans dans les forces armées. Il soutient s'y être toujours fait respecter et estime que le Québec peut en faire autant face à la réforme du Sénat.

À son avis, les propositions du gouvernement Mulroney sont trop floues. Il reste beaucoup de choses à préciser et il pense que ce dernier améliorera son projet en tenant compte des avis exprimés ici.

«Cela lui donnera une plus grande légitimité politique et permettra d'en venir à un accord,» dit M. Barbeau. Il a senti une certaine compréhension à l'égard de l'octroi d'un droit de véto au Québec, mais admet qu'il n'y a pas de consensus sur le sujet.

Mary Blumer



■ Fonctionnaire municipale au service des loisirs de Kelowna, en Colombie-Britannique, Mary Blumer ne s'attendait pas à gagner la loterie constitutionnelle. Lorsque les organisateurs lui ont téléphoné pour dire que sa candidature avait été retenue elle a pensé qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

«Mais c'était bien vrai et me voilà en train de discuter avec des députés, des sénateurs et des spécialistes de la constitution. Ce sont des personnes habituées à ces discussions et je tente de leur tenir tête,» dit-elle.

Selon Mme Blumer, la question la plus urgente est de réformer le Sénat pour éviter que le gouvernement puisse encore une fois lui «passer sur le corps» comme il l'a fait lors de l'adoption de la taxe sur les produits et services.

«Je crois aussi que nous devons faire une place au Québec et lui donner tous les pouvoirs dont il a besoin pour protéger et développer sa culture. Je suis même prête à dire oui à un droit de veto si cela n'empêche pas les autres provinces de faire ce qu'elles veulent,» dit Mme Blumer.

Elle ne sait pas ce que le gouvernement retiendra de toutes ces discussions mais se dit satisfaite de sa participation, une chance exceptionnelle, dit-elle.

Richard Shelley



■ La réforme du Sénat est nécessaire bien sûr, mais il est beaucoup plus urgent de modifier le rôle de la Banque du Canada, croit Richard Shelley.

Ce «travailleur sans emploi» de 32 ans de Glassville, au N.-B., en est tellement convaincu qu'il a fondé un regroupement de chômeurs comme lui pour véhiculer ce message.

«Si le gouvernement fait accepter sa politique à l'effet que la priorité de la Banque du Canada doit être le contrôle de l'inflation, cela revient à inscrire le chômage dans la constitution,» dit-il.

C'est pour combattre cela et pour donner une voix aux gens peu fortunés qu'il est venu à Calgary. Il souhaite d'ailleurs que le Sénat fasse une place à ces personnes, qu'il soit plus équitable sur ce plan tout autant que sur le plan régional, dit M. Shelley.

«L'idéal ce serait que le Sénat devienne un genre d'assemblée constituante permanente composée de citoyens de toutes les couches de la société. Les défavorisés ne sont jamais élus à la Chambre des communes et ne le seront pas plus au Sénat si on ne prend pas les moyens,» de conclure M. Shelley.

Décrochage scolaire: Pagé promet plus d'efforts

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre de l'Éducation du Québec a promis, hier, d'investir davantage pour combattre le décrochage et favoriser la réussite scolaire.

Invité à la clôture du collogue de trois jours sur la réussite scolaire, où 1030 délégués du milieu scolaire s'étaient donné rendez-vous, M. Pierre Pagé n'a pas voulu préciser les montants additionnels qui seront investis, mais il s'est engagé à en faire beaucoup plus.

Dans son discours, et en réponse aux questions des participants, M. Pagé a indiqué trois grands moyens qui devront être pris pour mener à bien la lutte au décrochage et qui s'inscriront dans la politique définitive qui sera rendue publique au plus tard à la fin de mars.

À partir du primaire, l'élève sera mieux accompagné, mieux suivi, les programmes seront modifiés et on cherchera des moyens de faciliter son passage au secondaire.

Le support professionnel sera sensiblement amélioré, les services d'orientation seront rendus plus efficaces et des ressources additionnelles seront affectées pour que les jeunes puissent se sentir sécurisés à l'école.

FOURRURES
Fabricant Depuis 1914
Fourrure unique à prix unique
(514) 527-8664
FOURRURES GEORGES POULIOT

MAIGRIR SANS OBSESSION
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.
CONSULTATION PRIVÉE,
MOTIVATION-REPROGRAMMATION
(514) 273-0767

CENTRE COLETTE MAHER
• YOGA
• ANTISTRESS
• BALADI
• TECHNIQUE NADEAU
Début: JANV. / FÉV.
Tél. 387-7221 (métro Sauvé)

SUZANNE BOYER
CORPPAGC
ANTIGYMNASTIQUE
PNL
PHOBIES, PEURS
AGIR AUTREMENT
488-4245

5 JOURS Seulement
Premier arrivé, premier servi!
À PRIX DE LIQUIDATION
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%



Coiffeuses pour salle de bain
Lavabo et robinet non inclus
TIROIRS DISPONIBLES GAUCHE OU DROIT

24" x 21"
2 portes
PSM: 169.00$
SPÉCIAL
84.39$

30" x 21"
2 portes
PSM: 178.00$
SPÉCIAL
88.99$

36" x 21"
2 portes
PSM: 200.00$
SPÉCIAL
99.95$

42" x 21"
3 portes
PSM: 230.00$
SPÉCIAL
115.15$

48" x 21"
3 portes
PSM: 252.00$
SPÉCIAL
126.15$

60" x 21"
4 portes
PSM: 348.00$
SPÉCIAL
173.85$

24" x 21" T2
1 porte
2 tiroirs
PSM: 265.00$
SPÉCIAL
131.65$

30" x 21" T2
1 porte
2 tiroirs
PSM: 285.00$
SPÉCIAL
142.65$

36" x 21" T2
2 portes
2 tiroirs
PSM: 315.00$
SPÉCIAL
157.35$

42" x 21" T3
2 portes
3 tiroirs
PSM: 372.00$
SPÉCIAL
186.19$

48" x 21" T3
2 portes
3 tiroirs
PSM: 396.00$
SPÉCIAL
198.15$

Cabinet d'utilité
18" x 36" x 7"
PSM: 139.00$
SPÉCIAL
69.25$

Pharmacie
24" x 12"
Droite ou gauche
PSM: 94.50$
SPÉCIAL
47.25$

Lingerie
60" x 24"
PSM: 349.54$
SPÉCIAL
174.75$

EN INVENTAIRE

Coiffeuses amandes S445
profilé en chêne 2200

Inv.	Modèle	
3	24" x 21" T2	droite
4	24" x 21" T2	gauche
5	30" x 21"	2 portes
1	30" x 21" T2	droite
3	30" x 21" T2	gauche
3	36" x 21"	2 portes
3	36" x 21" T2	droite
5	42" x 21"	3 portes
2	42" x 21" T3	droite
3	42" x 21" T3	gauche
2	48" x 21"	3 portes
2	48" x 21" T3	gauche
2	60" x 21"	4 portes
	Pharmacie	
2	24" x 12"	droite
3	24" x 12"	gauche

Coiffeuses blanches S417
profilé en aluminium 2300

Inv.	Modèle	
3	24" x 21"	2 portes
1	24" x 21" T2	gauche
2	30" x 21"	2 portes
4	30" x 21" T2	droite
1	30" x 21" T2	gauche
2	36" x 21" T2	droite
3	36" x 21" T2	gauche
1	42" x 21"	3 portes
2	42" x 21" T3	droite
1	42" x 21" T3	gauche
1	48" x 21"	3 portes
	Lingerie	
2	60" x 24"	
	Pharmacie	
2	24" x 12"	droite
2	24" x 12"	gauche

Coiffeuses grises S406
profilé en aluminium 2300

Inv.	Modèle	
1	24" x 21"	
2	24" x 21" T2	droite
3	24" x 21" T2	gauche
5	30" x 21"	2 portes
2	30" x 21" T2	droite
1	30" x 21" T2	gauche
3	36" x 21"	2 portes
1	36" x 21" T2	droite
3	36" x 21" T2	gauche
3	42" x 21"	3 portes
3	42" x 21" T3	droite
3	42" x 21" T3	gauche
1	48" x 21"	3 portes
2	48" x 21" T3	droite
2	48" x 21" T3	gauche
3	60" x 21"	4 portes
	Lingerie	
2	60" x 24"	
	Pharmacie	
2	24" x 12"	droite
2	24" x 12"	gauche
1	24" x 24"	
	Cabinet d'utilité	
1	18" x 36" x 7"	

Spéciaux en vigueur du 29 janvier au 5 février 1992 inclusivement.
8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN À L'OUEST DU BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
326-2060

RAYMOND LÉPINE inc.

HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON
avec toute commande de 300.00$ et plus dans un rayon de 50 kilomètres
COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

Montréal en ville

Des fleurs sur la neige...



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

C'est la première fois que ça m'arrive en janvier: mes géraniums sont en fleurs! Roses. Je savais l'exploit possible mais comme on dit, les géraniums sont toujours plus fleuris dans le jardin du voisin... À force d'engrais, de mots doux et de caresses sur leurs odorantes feuilles vertes, une tige a langoureusement allongé sa portée, puis un bouton s'est montré. Je ne les aurai donc pas arrachés à leur sol estival pour rien.

L'explosion s'est produite près d'une fenêtre où de l'autre côté, il fait moins 30; que voilà une douce revanche sur Dame Nature.

C'est peut-être pourquoi j'ai marché la semaine dernière sur des sentiers tout fleuris.

POT-POURRI

■ Tout d'abord à la bijouterie Agatha (1054, rue Laurier Ouest), où j'ai accroché des fleurs à mes oreilles et à ma chemise. J'y ai trouvé trois broches et autant de paires de boucles d'oreilles fort élégantes (entre 55$ et 95$). Il n'y a pas que des bijoux fleuris, chez Agatha, mais aussi d'autres trouvailles intéressantes. Allez-y voir, elles sont accrochées sur les murs!

■ Chapeaux à rebord piqués de fleurs, mitaines et bandeaux assortis en laine, de plusieurs couleurs, avec fleurs en vedette sur la main et la tête. Voilà une récolte fort intéressante chez **Chapofolie** (4129, rue Saint-Denis), en cette période de l'année où vaut mieux s'emmitoufler.

■ À quelques minutes de là, je poursuis ma quête florale. Chez **Cachalot** (4427, rue Saint-Denis), boutique surtout spécialisée dans les accessoires pour salle de bains, on trouve des fleurs odorantes qui, pour 4$ l'unité, parfumeront vos tiroirs de leur arôme subtil, qui pourra éventuellement être rafraichi avec votre huile essentielle préférée. Aussi de beaux encadrements en plâtre garni de fleurs séchées (40$), que l'on nous sert vraiment — et habilement — à toutes les sauces ces jours-ci.

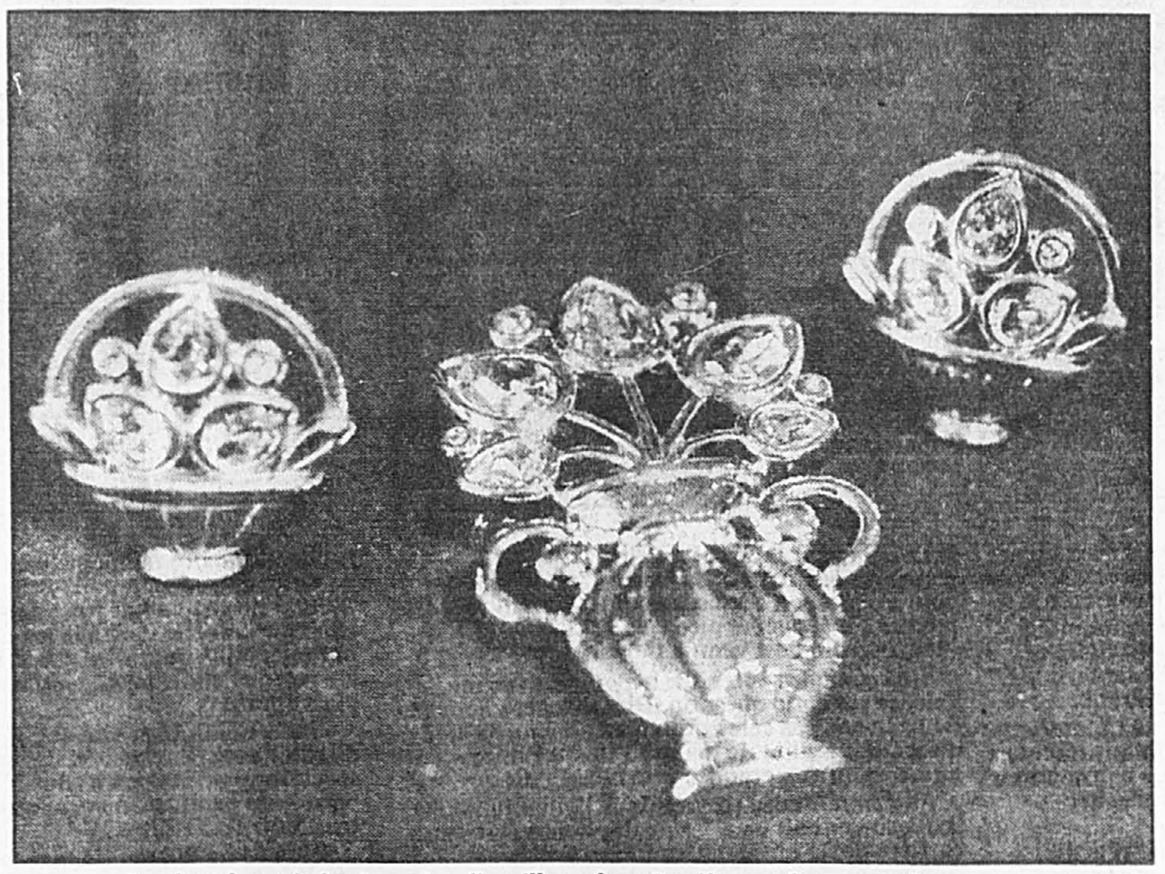
■ Enfin, si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas encore d'agenda 1992, il en «traine» encore quelques-uns chez **Cornemuse** (1061, Laurier Ouest). Et pas nimporte lesquels: de beaux agendas portant le nom de Flowers in Bloom, dans lesquels sont illustrés de beaux tableaux fleuris sortis tout droit de la collection du Metropolitan Museum of Art (17,50$).

UN P'TIT GOÛT DE FLEURS...

■ Ma découverte des récents mois, côté desserts, s'est passée à la pâtisserie orientale **Alep** (191, rue Jean-Talon Est), d'où je ressors immanquablement avec six baklavas aux noms très-très compliqués, mais au goût très-très fameux! En fait, cette délicieuse pâte fine, sucrée et étagée voisine chez Alep avec pistaches, acajou et eau de rose. Les bouchées à l'eau de rose et pistaches nous font croire qu'on croque directement dans la fleur, même que c'est encore plus vrai que nature.

Si une de vos recettes culinaires exige de la fleur d'oranger, vous en trouverez chez **Gérard Van Houtte** (1042, rue Laurier Ouest). Autres petits cadeaux fort prisés quand on est reçu chez des amis: confit de pétales de roses et de violettes.

Enfin, si vous voulez donner à vos plats d'hiver une touche printanière, garnissez-les de fleurs comestibles (**Anjou-Québec**, 1025, rue Laurier Ouest).



Les broches et des boucles d'oreilles, chez Agatha, on les accroche aux... murs! Allez-y voir!

ET QUOI ENCORE?

■ **Et quoi encore?** C'est le nom d'une nouvelle boutique qui vient de s'installer dans un quartier pas commercial pour deux sous pour vendre des objets de luxe. À notre époque, ça demande une certaine dose de courage. Mais l'enthousiasme de la propriétaire lui accorde de belles chances de réussite.

De toute évidence, on trippe ici sur le rose. Et les fleurs. Elles sont en tissus, délicates et estivales. Une oreille indiscrète me permet de comprendre qu'il en sera arrivé bien d'autres en magasin au moment où vous lirez ces lignes.

Pourtant on est déjà gâté par de magnifiques appuie-portes fleuris en fer forgé peint (rien à voir avec le fer forgé noir et traditionnel) et de jolis pots en verre ornés de fleurs. Dans cette boutique où tout est enchantement, je vous laisse aussi faire vos propres découvertes.

(Et quoi encore, 4020, rue Berri).

FLEURS DE GRANGE

■ Si vous êtes un fan de Grange (et non pas Gange comme mentionné il y a deux semaines, excusez-la...), il faut vous rendre au **Centre international de Design** (85, Saint-Paul Ouest) où vous trouverez de beaux tissus Grange fleuris et des meubles assortis magnifiquement beaux. D'ailleurs, on se promène dans cette grande boutique comme on flâne dans un musée.

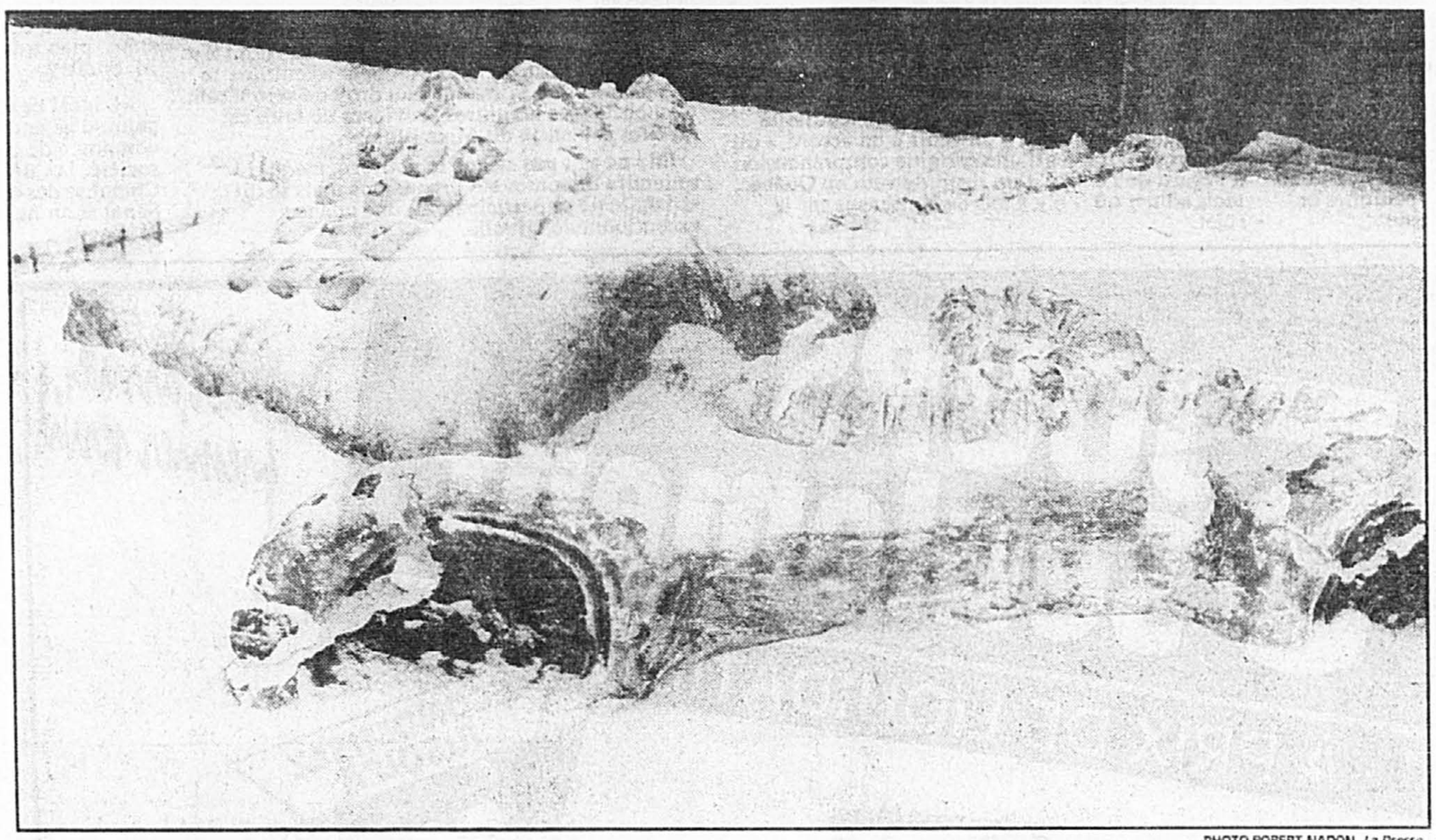


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Art glacial

Si vous vous promenez sur Sherbrooke Ouest, vous vous posez peut-être des questions sur le «comment-pourquoi» des sculptures de glace multicolores qui sont érigées depuis quelques jours devant l'Université McGill, à l'angle de la rue Mansfield. Eh bien sachez qu'elles sont l'oeuvre des étudiants en administration de l'université, qui célèbrent ainsi leur carnaval d'hiver annuel. À voir, à moins que les intempéries des derniers jours n'aient endommagé leurs réalisations...

FLASH EN VILLE

■ Au hasard d'une promenade, j'ai été séduite par un décor enchanteur: celui du fleuriste **Westmount** (360, rue Victoria). Belles fleurs coupées et arrangements inédits.

Les maires de Montréal — MONTRÉAL 350e

James Ferrier voulait assimiler les Canadiens francais

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

James Ferrier, l'un des hommes les plus riches du Canada en 1845, avait comme objectif d'assimiler les Canadiens français en utilisant quelques sociétés évangéliques de confession méthodiste.

Son zèle religieux s'exprimera à travers ces sociétés évangéliques dont les buts initiaux avaient une teinte fortement politique et assimilatrice. Ce fut notamment le cas de la Montreal Auxiliary Bible Society et de la French Canadian Missionnary Society fondée en 1839. Aux dires de ces organismes, la «consolidation du pouvoir britannique et la protestantisation des Canadiens français ne pouvaient être dissociées». Et ce n'est qu'en misant sur la valeur intrinsèque des vertus civiles protestantes qu'on parviendrait à garantir la place privilégiée revenant de droit aux vénérables adeptes de la religion réformée ...au profit même des pauvres papistes canadiens-français, s'empressait-on d'ajouter! Ainsi seulement serait-on en mesure d'écarter toute réapparition des troubles.

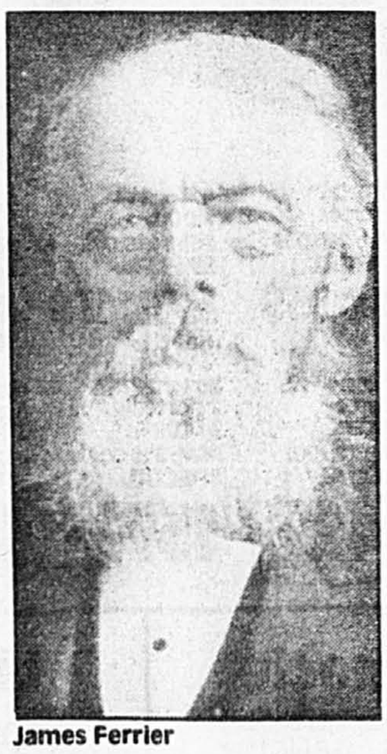
Si ce n'était des rébellions de 1837-1838 encore toute proches et de la rivalité encore très vive entre Canadiens et Britanniques, on s'expliquerait difficilement qu'un personnage de l'envergure de Ferrier, directeur d'une grande institution bancaire et pionnier de l'industrie des chemins de fer, ait été attiré par la direction d'une municipalité, toute capitale et métropole qu'elle puisse être.

La fonction de premier magistrat de la ville comportait sa part de prestige, évidemment. Mais qu'étaient l'aménagement d'un tronçon de rue ou d'un square, la réglementation des étals de boucher, la prolongation d'un réseau d'aqueduc ou même les exigences d'un urbanisme avant la lettre comparés aux défis soulevés par la construction d'un pays comme le Canada. Car James Ferrier est de ces hommes qui voient et qui font grand, promptement et... avec profit.

Dans ce contexte, la nomination d'autorité de Ferrier au conseil de ville en 1841, son élection au poste d'échevin de 1844 à 1847, de même que son accession à la mairie en 1845 et 1846, étant toutes redevables d'une opposition déclarée aux positions canadiennes-françaises, faisaient de lui l'un des représentants les plus prestigieux et puissants, des plus redoutables aussi, de l'élite anglophone montréalaise.

Les Canadiens français s'en rendirent bien compte lorsque vint le moment de la réélection de Ferrier, maire sortant, en 1846.

Très bon protestant qu'il était, Ferrier usait si nécessaire de moyens peu louables pour s'assurer de la victoire. À l'époque, il faut dire, les moeurs électorales avaient ceci de particulier que l'intimidation et la violence physique faisaient partie des pratiqeus courantes. Pour être élu, il s'agissait bien plus de rassembler suffisamment de fiers-à-bras et d'empêcher les partisans de l'adversaire de se rendre aux urnes que d'arracher la faveur de la majorité du corps électoral.



James Ferrier

Et James Ferrier, comme ses opposants, eut recours à ce stratagème lorsque vint le temps de briguer les suffrages en vue d'un second mandat à la mairie. À cette différence près que, étant à la fois maire et chef de la police municipale, ses fiers-à-bras à lui n'étaient nuls autres que les forces de l'ordre elles-mêmes. Dans les affrontements qui eurent lieu, les protagonistes, mis à part les rixes traditionnelles à coups de manches de hache, se permettant même une touche d'originalité, «forcèrent l'entrée de l'École de médecine et se lancèrent des instruments de chirurgie par la tête»!

Ferrier demeura en poste mais son maintien à la mairie souleva bien des contestations pour d'autres motifs que le recours à la violence toutefois. Autres temps, autres moeurs?

Le capitaliste

Cet Écossais d'origine modeste, arrivé au pays en 1821, ouvrit le premier magasin de la rue Notre-Dame et s'est retiré des affaires en 1836, fortune faite, grâce à ses succès commerciaux et à ses investissements immobiliers.

Presque immédiatement, il accède à la direction de la Banque de l'Amérique septentrionale britannique, ce qui lui permettra de co-fonder plus tard la Banque Molson (1855) et d'étendre ses activités à d'autres institutions du genre.

Ferrier, en capitaliste clairvoyant, est de toutes les entreprises qui comptent vraiment. De ce point de vue, ses années à la mairie en 1845-1847 marquent pour lui une seconde étape. À compter de ce moment, il participe à la mise sur pied de la Nouvelle compagnie du gaz de la cité de Montréal, de la Compagnie d'assurance de Montréal contre les accidents du feu (qu'il préside pendant six ans); il est promoteur et président de la Compagnie de Montréal pour l'exploitation des mines et, plus important encore, principal artisan du Chemin à rails (de bois puis de fer) de Montréal et Lachine, le premier du genre sur l'île, conçu initialement pour s'intégrer dans un réseau beaucoup plus ambitieux devant relier Montréal à Portland, la St-Lawrence and Atlantic Railroad Co.

Plus tard, Ferrier sera à un titre ou un autre associé à diverses entreprises de Montréal. Ses biens immobiliers seront si nombreux que ses héritiers recevront en effet pas moins d'une quinzaine de résidences, édifices à bureaux ou commerciaux parmi les mieux construits et situés pour la plupart en plein centre-ville. En estimait alors la valeur de ce legs à environ 800000$ en 1888.

Outre son passage à la mairie et ses nombreuses activités d'affaires on le retrouve à la direction du McGill College et à la présidence, sept ans d'affilée, de l'Institution royale pour l'avancement des sciences.

Un intérêt circonstanciel

Ferrier, on s'en doute, devait avoir d'autres raisons que financières ou commerciales de s'intéresser aux affaires municipales. Les événements sanglants des troubles étaient chose du passé, mais l'atmosphère politique et sociale n'était pas sereine pour autant. Bien au contraire, les oppositions d'antan s'exprimaient dorénavant sur le plan électoral, sans avoir perdu de leur acuité.

Finalement, Ferrier se retira de la politique municipale en 1847, probablement accaparé et attiré par ses multiples affaires et sa récente nomination au Conseil législatif du Canada-Uni.



PHOTO *courtoisie du Canadien National*

Capitaliste clairvoyant, James Ferrier fit construire le premier chemin à rails de l'île de Montréal, reliant Montréal et Lachine.

Sources: DBC, tome XI: 346-348; Monet, J., La première révolution tranquille, Mtl, Fides, 1981: 281-282; Rumilly, R., Histoire de Montréal, Mtl, Fides, tome 2, 1970: 278-309; tome 3, 1972: 134; Montreal Herald, 31 mai 1888, 5 juin 1888; The Gazette, 11 decembre 1971; Hardy, R., *La rébellion de 1837-1838 et l'essor du protestantisme canadien-français*, RHAF, volume 29, 2(1975): 163-189.

DES CRIMES GLORIEUX

Les truands de légende: Vic Cotroni

« Si l'on veut combattre efficacement la mafia, estime le fameux juge italien Giovanni Falcone, il ne faut pas en faire un monstre, ni croire qu'elle est une pieuvre ou un cancer. Il faut savoir qu'elle nous ressemble. » À mi-chemin de la télésérie Montréal, ville ouverte, *nous allons faire la connaissance d'un personnage qui occupe une place de choix dans la mythologie du crime montréalais. Les experts, policiers ou chroniqueurs, ont, des décennies durant, considéré Vic Cotroni comme le « parrain » de notre mafia. Une lourde croix à porter...*

« La mafia? Qu'est-ce que c'est, la mafia? »



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

C'est avant le « Jeudi noir » d'octobre 1929, la production industrielle nord-américaine fonctionne à un rythme toujours plus rapide, les mines, les fonderies, les chemins de fer ont un besoin sans cesse croissant d'une main-d'oeuvre docile et peu coûteuse. La solution est ailleurs, dans la vieille Europe appauvrie: pour chaque travailleur étranger amené au pays, les grandes industries versent une prime aux lignes de paquebots. La pauvre Italie n'arrive pas à nourrir tous ses enfants, ceux de l'austère Calabre et de l'aride Sicile tout particulièrement. Les plus désespérés quittent la bien-aimée terre natale pour cette Amérique pleine de promesses.

Nicodemo et Maria Cotroni débarquent à Montréal en 1924. Ils ont déjà trois enfants dont l'aîné, Vincenzo, a 14 ans. Deux autres, Frank et Michele, viendront plus tard. Ils arrivent de Mammola, en Calabre, tout près de la Sicile, là où les perspectives d'avenir n'existent pas et où les coteries secrètes, comme la Camorra, la Cosa Nostra, la N'dghrengeta ou la Mafia, font partie des réalités de la vie.

La famille Cotroni s'installe dans un taudis du quartier Saint-Jacques, le plus délabré de l'île, au coin des rues Saint-Thimotée et Ontario. Le père s'établit comme menuisier, Vincenzo, qui sait à peine lire, lui sert d'apprenti. L'école, pour un fils de démuni, c'est du luxe.

Le grand business de l'époque, c'est l'alcool. Les États-Unis et les autres provinces canadiennes vivent sous le joug de la prohibition, Montréal est la seule grande ville en Amérique du Nord où le gin coule à flots. C'est l'âge d'or du bootlegging.

Nicodemo Cotroni comparait devant les tribunaux sous des accusations de possession illégale d'alcool, puis de vol et de recel. On lui reproche aussi une empoignade avec une inspectrice de la Commission des liqueurs...

L'âge d'homme, les années 30

À 18 ans, la faim, les privations, le déracinement ont fait de Vincenzo un homme. À cinq pieds et cinq pouces et à 135 livres, ce jeune homme trapu est tout en torse et en épaules. Il fait parler de lui pour la première fois: on l'inculpe du crime de viol sur la personne d'une jeune femme d'origine italienne, Maria Brisciano, qui aurait refusé sa demande en mariage. On laisse éventuellement tomber l'accusation, la plaignante ayant accepté d'unir sa destinée à celle de son soupirant.

En 1930, le continent est plongé dans une profonde dépression, il faut faire avec ce qu'on a, c'est-à-dire très peu quand on est fils d'immigrants pauvres.

Vincenzo a de la force, pour quelques années, il tâtera de la lutte professionnelle sous le nom de Vic Vincent. Les rudiments de son art, il les acquiert auprès d'un lutteur de renom, Armand Courville, qui enseigne au Club Saint-Paul, de Ville-Émard. Les deux hommes vont se lier d'une amitié qui ne se démentira pas un demi-siècle durant.

Le fils Cotroni ne se consacre pas exclusivement au sport, il fait quelques petits tours devant les tribunaux montréalais pour répondre d'accusations de possession d'alcool frelaté, de vol, de recel et de possession de fausse monnaie. À chaque fois, il s'en tire à peu près indemne.

Nos moeurs électorales ne font pas l'envie de personne, en période d'élections, les partis sont forcés de créer leurs propres polices. Armand Courville, l'ami fidèle, deviendra même le chef de la « police spéciale » du Parti libéral.

En 1936, « Vic » Cotroni — il a gardé son prénom de lutteur —, bénéficie de la clémence de la Cour, à Sorel, où on l'accuse de voies de fait graves sur la personne d'un officier d'élection.

L'ascension, les années 40

Il ne faut pas croire pour autant qu'on a affaire à une brute. Tout au long de sa vie, semble-t-il, il préférera la négociation au recours à la force.

Vic Cotroni est un homme d'honneur, réservé, flegmatique, qui ne fait pas l'épate, bien au contraire. Son air grave inspire le respect, ce gentleman parle peu mais on dit qu'il sait beaucoup de choses.

Dans le Montréal des années 40, celui qui nous est raconté par Lise Payette, où fleurissent les rackets en tous genres et la corruption, Vic Cotroni, à en croire la chronique, se taille une part de lion.

À l'aube de la décennie, il traite déjà d'importantes affaires. Le voilà qui se fait cabaretier: il a acheté, avec son ami Courville, Le Café Royal, une boîte de nuit située au coeur du Red Light, ce fameux quartier au coeur de la ville où sont concentrés les bars, les tripots et les lupanars.

Tout près de là, rue Sainte-Catherine, ils ont aussi loué un appartement où ils opèrent une prospère maison de jeu.

Les affaires tournent rondement. En 1944, toujours avec son ami Courville, et deux autres associés, les Marseillais Edmond et Marius Martin, il fait l'acquisition du Café Val d'Or. Vic et ses amis vont en faire, sous le nom du Faisan Doré, le cabaret le plus célèbre du pays. Charles Aznavour, Bourvil, Tino Rossi, Charles Trenet, Jacques Normand, Monique Leyrac, Denise Filiatrault, Fernand Gignac s'y produisent.

Jean-Pierre Charbonneau, dans sa fameuse Filière canadienne, décrit savoureusement l'atmosphère qui y règne: « On accourt maintenant de partout pour entendre ce qu'aucune autre boîte n'a encore osé présenter: la chanson et l'humour français, comme à Paris. La Main vit à l'heure de Saint-Germain-des-Prés. Tous les soirs, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, une longue file de gens huppés — médecins, hommes d'affaires, politiciens, juges, avocats — attend patiemment sur le trottoir, en face du Faisan Doré, parmi les prostituées, les robineux et les truands du Red Light. La majorité des spectateurs ignorent que ce moulin de la chanson québécoise, cette première boîte de nuit française d'Amérique, ce rendez-vous du Tout-Montréal, est l'un des hauts lieux de la pègre locale ».

Mais Vic ne veille pas qu'à l'éclosion du talent québécois, la culture, c'est bien, mais les affaires sont les affaires. En 1945, il est le propriétaire d'un édifice, rue de Bullion, qui abrite une des maisons de jeu les plus connues et les plus courues en ville. L'avenir du fils du petit émigrant de la vieille Calabre est assuré mais il estime sans doute que sa revanche sur la pauvreté n'est pas complète. Vic Cotroni est mûr pour de grandes choses.

La confirmation, les années 50

Dès les années 20, les organisations criminelles new-yorkaises et montréalaises entretiennent des liens très étroits.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le monde interlope américain a rationalisé ses opérations, structuré ses rackets, ses caïds se sont partagé le territoire, Montréal a échu à la famille Bonanno, de New York.

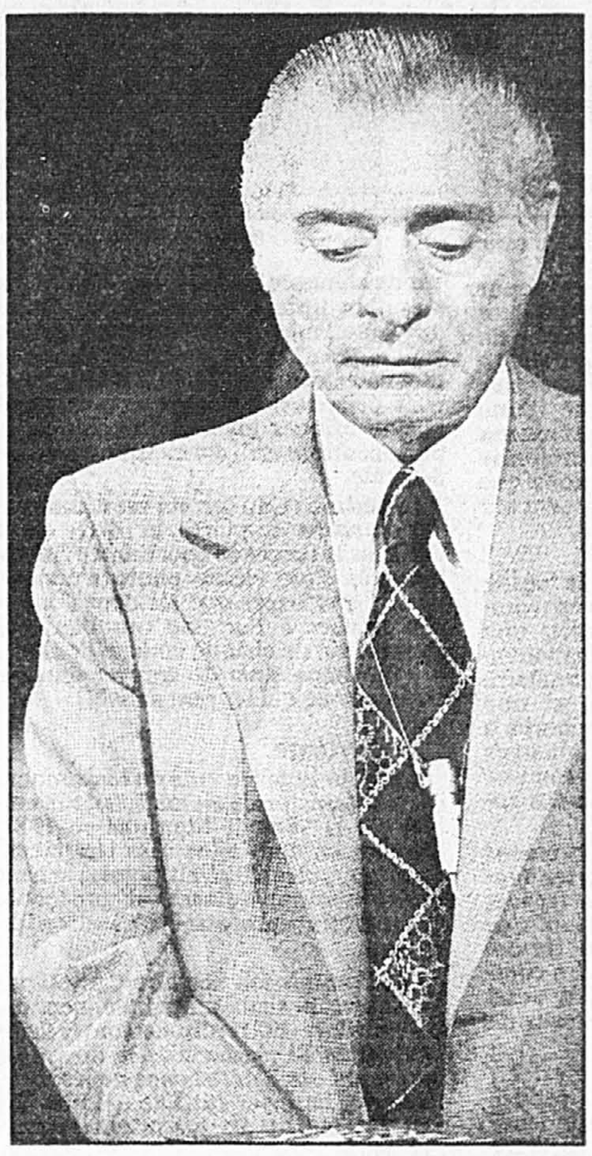
En 1953, celle-ci délègue Carmine Galante, un redoutable mafioso de Brooklyn, qui débarque à Montréal pour y instaurer la loi de son clan dont on le dit second en titre. L'homme est bien connu des policiers de tout le continent.

À 44 ans, sa réputation n'est plus à faire, on lui impute la responsabilité d'au moins 80 meurtres. Ce tueur de premier ordre est un homme sévère, autoritaire et impitoyable. Il dispose pour sa mission d'un imposant trésor de guerre et d'aides de camp venus avec lui de New York. On va devoir se plier à ses volontés, c'est marche ou crève. Carmine Galante va faire et défaire les rois.

Pour quelques caïds locaux, sa venue signifie la perte de leur autonomie, l'abandon de certaines opérations, voire la retraite. Vic Cotroni, à cette époque, est déjà une figure dominante de la scène montréalaise mais il ne l'occupe pas seul. L'arrivée de Galante va lui fournir l'occasion de donner la pleine mesure de ses talents de stratège. Très vite, il se retrouve dans les bonnes grâces du gangster américain.

Grâce à l'appui inconditionnel de l'organisation Cotroni, selon les observateurs du temps, Galante impose la loi du plus fort en prenant le contrôle des divers rackets de la ville, notamment celui de la « protection » dans les clubs de nuit et celui du « syndicat » des garçons de table. Il étend sa domination sur les maisons de jeu et de paris, ainsi que sur les lupanars. Enfin, pour assurer l'approvisionnement du marché américain en héroïne, il aurait mis sur pied un réseau reliant l'Europe à Montréal, grâce aux contacts que les membres de la famille Cotroni entretiennent avec la pègre française.

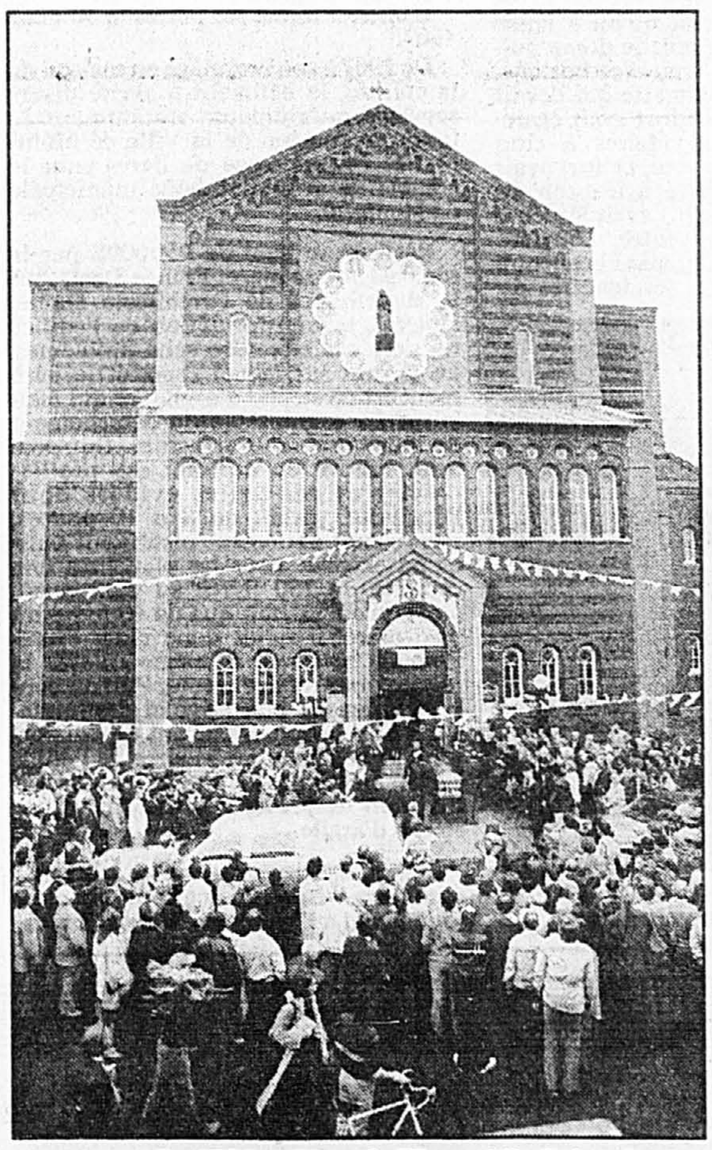
Trois ans plus tard, quand il est expulsé du pays, il laisse à Montréal une affaire prospère, bien structurée et vassalisée. Désormais, la toute-puissante famille Bonanno est solidement implantée à Montréal, et nul autre que Vic Cotroni aurait l'insigne honneur de la représenter.





En 1976, Vic Cotroni comparait devant la CECO. Dix ans plus tôt, en 1966, on l'accuse de corruption.

PHOTOS *La Presse*





En 1984, à l'âge de 73 ans, Vic Cotroni est vaincu par le cancer. Ses funérailles attirent 300 amis et membres de la famille et il faudra 25 Cadillac pour transporter une mer de fleurs...

La consolidation, les années 60

À l'aube des années 60, Vic mène ses affaires rondement. La fortune sourit aux audacieux, on le dit lié à tout ce qui compte dans le milieu montréalais. Son influence ne se limite pas au seul quartier italien de Saint-Léonard, sa loi prévaut tout autant sur les gangs juifs et irlandais du secteur ouest de la ville que sur les « Frenchies » du nord et de l'est.

On le dit très riche. Il s'est éloigné des opérations quotidiennes. Il administre des affaires tout ce qu'il y a de légitimes, c'est un homme respectable et respecté de sa communauté et qui donne généreusement à ses oeuvres de bienfaisance.

À l'été 1963, le *Maclean's Magazine* consacre une série d'articles à la Cosa Nostra canadienne. Dans sa livraison du 24 août, Vic Cotroni y est dépeint comme le chef de la mafia montréalaise. Le principal intéressé ne tarde pas à réagir: quelques semaines plus tard, il poursuit le mensuel en diffamation et réclame des dommages et intérêts de 1 250 000 $. L'affaire traîne devant les tribunaux des années durant. Finalement, en septembre 1972, la Cour lui donne raison et condamne le magazine à payer la somme symbolique d'un dollar, vu « la réputation tarée du demandeur... »

Mais, on s'en doute bien, la vie d'un présumé « parrain » n'est pas de tout repos. Au début des années 60, Vic Cotroni vit les moments les plus dangereux de son existence. À New York, un conflit oppose deux familles de mafiosi reconnus, les clans Bonanno et Magaddino.

Jos Bonanno, chef du clan du même nom, cherche refuge à Montréal, le temps que dureront les hostilités, mais il est expulsé en juin 1964.

Cette affaire a de graves répercussions à Montréal où Cotroni se voit pris entre l'arbre et l'écorce. Le clan Magaddino lui reproche sa neutralité qu'on estime feinte. De palabres en palabres, il parvient à se tirer d'une situation où il aurait pu y laisser, prétend-on, rien de moins que la peau.

Une autre tuile lui tombe dessus en juin 1966, lui qui a toujours réussi à se tenir à l'écart de toute publicité, lui qui fuit depuis des décennies les cours de justice. Des policiers se rendent à sa résidence d'été de Repentigny pour y appréhender un gangster américain, Joseph Asaro, que la police de son pays recherche depuis des années. Le fugitif s'y trouve, son hôte tente de négocier avec les policiers...

Le 13 juillet 1966, Vic Cotroni est inculpé de tentative de corruption d'un policier et d'entrave à son travail. Pour la première fois de sa vie, il doit faire face à une accusation grave. Son procès, en octobre 1967, fait sensation. Le glas n'a pas encore sonné pour lui, le jury lui accorde le bénéfice du doute.

Les années fin de règne

Le premier février 1973, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) tient ses premières audiences à Montréal. Son mandat, défini par le ministre de la Justice de l'époque, Jérôme Choquette, est « d'enquêter sur les activités des organisations dans les domaines du jeu et des paris illégaux, du prêt usuraire, de l'extorsion, du trafic de la drogue, etc. »

Elle ne tarde pas à mettre à l'affiche de ses audiences publiques le « dossier Cotroni ». Les policiers ont monté, quatre ans durant, un impressionnant rapport: filatures, conversations piégées, dénonciations, rien ne manque.

Vingt-cinq témoins viennent soutenir la thèse des procureurs. Pourtant, soutient Conrad Bernier dans *La Presse*, « le visage de la mafia italienne, tel que nous le révèlent ces transcriptions, est celui d'une organisation criminelle fissurée, délabrée, divisée, considérablement appauvrie, tiraillée entre sa traditionnelle loyauté aux hiérarchies américaine et européenne et ses aspirations à une indépendance absolue, dirigée par des amateurs bornés qui embauchent des apprentis non moins bornés... »

L'image de marque de notre mafia en prend un coup. Son présumé chef, Vic Cotroni, fait des pieds et des mains pour ne pas avoir à comparaître devant une commission à qui plusieurs prêtent des méthodes inquisitoriales. C'est pour ses membres que le témoin récalcitrant aura ces mots qui sont restés célèbres: « La mafia? Qu'est-ce que c'est, la mafia? » En juillet 1974, il écope un an de prison pour outrage à ce tribunal d'exception.

Il n'y a pas que la santé de notre mafia qui se détériore, celle de son présumé chef aussi. Le vieux lion mettra cependant du temps à rendre les armes. Le 16 septembre 1984, à l'âge de 73 ans, il est vaincu par le cancer. On lui fait un adieu solennel: une vingtaine de landaus de fleurs mènent le cortège funèbre, des centaines de curieux se massent dans la rue, plus de 300 amis et membres de la famille assistent aux funérailles, des dizaines de policiers aussi.

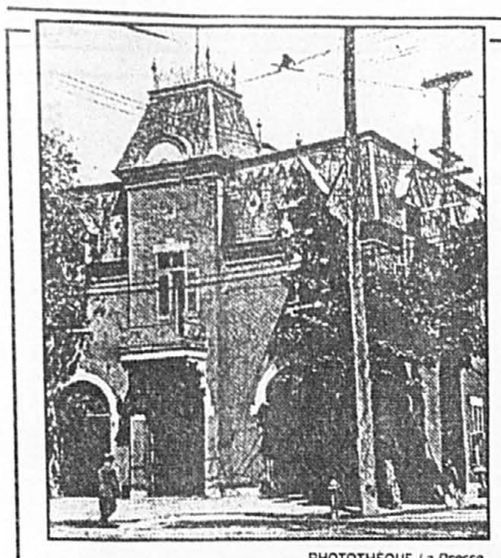
Jusqu'à la fin, bien malgré lui, Vincenzo Cotroni aura attiré beaucoup d'attention.

DIMANCHE PROCHAIN:
L'affaire de l'hippodrome de Jonquière

296

L'hôtel de ville de Maisonneuve

RENDEZ-VOUS 92
1992, 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Le premier hôtel de ville, qui occupait l'emplacement de l'édifice abandonné qui abritait jadis le poste de pompiers et de police no 1 de Maisonneuve, à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Létourneaux. Le conseil municipal devait cependant partager ses locaux avec les pompiers et les policiers.



GUY PINARD

Les habitués de cette série connaissent les déboires que connut le duo Michaud-Dufresne pendant la brève histoire de la «Cité de Maisonneuve», causés en bonne partie par la construction d'édifices somptuaires. Nous en avons déjà longuement discuté dans les articles consacrés au château Dufresne (n° 43), au marché Maisonneuve (n° 99), au bain Maisonneuve (n° 192) et au poste de pompiers et de police n° 1 de Maisonneuve (n° 260).

Ce vent de folie de grandeur commença à souffler sur Maisonneuve en 1910, avec la divulgation d'un somptuaire plan d'aménagement par l'ingénieur municipal Marius Dufresne. Dans ses grandes lignes, ce plan prévoyait cinq édifices majestueux: un hôtel de ville, un marché public, un bain public, un poste de pompiers et de police, et un hippodrome. S'ajoutait au plan la construction de deux larges boulevards, l'un — le boulevard Morgan — qui relierait la rue Notre-Dame et le bord de l'eau au marché public, et l'autre — le boulevard Pie-IX — qui traverserait l'île du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Prairies.

L'hôtel de ville fut le premier construit parmi les quatre édifices publics (le château Dufresne était une résidence privée) qui firent de Maisonneuve une ville exceptionnelle, avant qu'elle croulât en moins de huit ans sous le poids des dettes accumulées par l'équipe du maire Alexandre Michaud et du conseiller municipal Oscar Dufresne, le frère de l'autre évidemment! L'inéluctable se produisit; le 9 février 1918, la Ville de Montréal annexait Maisonneuve. Et des cinq édifices prévus dans le mégaplan de Marius Dufresne, seul l'hippodrome Maisonneuve ne fut pas bâti. En rétrospective, on peut affirmer que ce fut une bonne chose puisque cet immeuble de 225 pieds sur 300 aurait coûté la bagatelle de 1,2 million de dollars — une somme faramineuse pour l'époque! —, c'est du moins ce qu'on prévoyait.

La construction

L'édifice s'élève sur un terrain de 244 pieds sur 103 délimité par le boulevard Pie-IX, la rue Ontario, l'avenue Desjardins et la place Ernest-Gendreau. Ce terrain est formé des lots 14-264 à 14-273 inclusivement. En juin 1910, l'administration municipale paya les lots 12876,35$ à la compagnie Watson Foster Co. Ltd., qui fabriquait des papiers peints dans une usine située de l'autre côté de la rue Ontario.

La construction de l'hôtel de ville a été décidée fort rapidement, soit en l'espace de deux mois seulement. Le premier croquis de l'architecte Joseph Cajetan Dufort fut en effet présenté au conseil le 15 juin 1910, le premier emprunt de 50000$ fut autorisé le 29 juin, les plans et devis de Dufort furent acceptés le 27 juillet, et les contrats furent accordés le 17 août, de façon à ce que la construction puisse commencer dans les jours suivants.

L'inauguration officielle eut lieu en septembre 1912, mais le conseil municipal y avait siégé pour la première fois le 1er août précédent. Les travaux coûtèrent 170000$, soit 3,4 fois plus que prévu (il semble que tous les projets conçus par des mégalomanes conduisent au même résultat). En effet, la résolution du 29 juin 1910 avait autorisé le conseil à *emprunter une somme n'excédant pas cinquante mille piastres pour acheter les terrains requis pour y construire un hôtel de ville, ériger ledit hôtel de ville et pourvoir à son ameublement*.

Les travaux furent dirigés par l'entreprise générale Dufresne Construction, propriété de Marius Dufresne (on ne se formalisait guère des conflits d'intérêt à cette époque-là).

Analyse architecturale

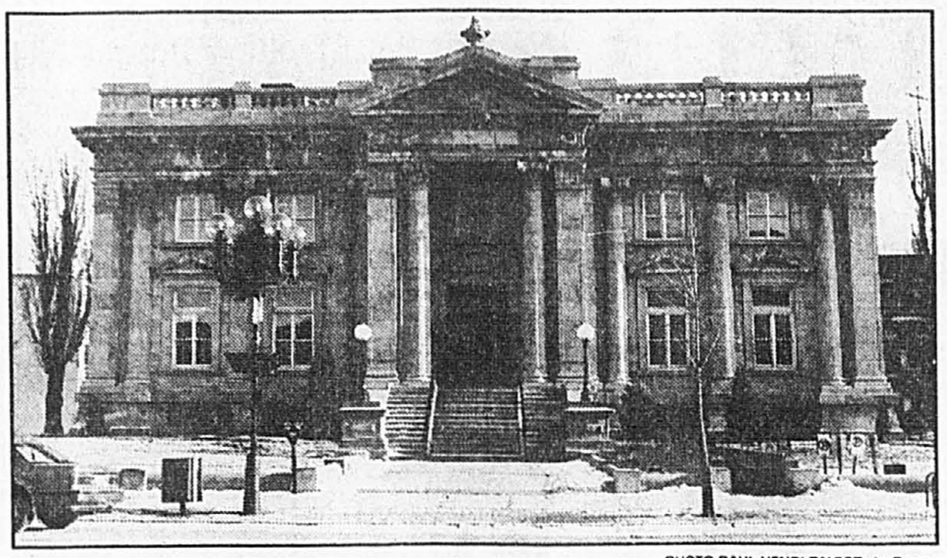
Le bâtiment qui abrite l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve repose sur des fondations en béton, avec charpente en acier et en béton armé. Pour le parement des murs, l'architecte a choisi la pierre calcaire grise bouchardée et la brique «Milton Buff» de couleur rouge, la brique étant réservée à la partie du mur arrière située au-dessus des gros blocs de pierre des fondations. Le toit plat est doté d'un revêtement multicouches.

L'ancien hôtel de ville mesure 90 pieds de largeur sur 49 de profondeur. Le portique mesure 23 pieds de largeur sur 7,5 de profondeur. Le toit culmine à 40,5 pieds du niveau de la rue et à 43 pieds de la dalle de béton du sous-sol, le rez-de-chaussée étant généreusement exhaussé. Le parapet posé sur la dalle du toit mesure 4 pieds de hauteur. L'affreux édicule ajouté avec un fort mauvais goût à l'angle sud-est de la toiture la dépasse de 15 pieds.

À l'intérieur, l'édifice comprend trois niveaux. Le sous-sol a une hauteur libre de 11 pieds, contre 14 pieds pour le rez-de-chaussée, et 16 pieds pour l'étage.

L'architecte a choisi le style Beaux-Arts, mais en retenant certains éléments architectoniques plus classiques, comme la forme compacte du bâtiment, l'ordonnance rythmique et symétrique des quatre faces, et le porche monumental couronné d'un fronton triangulaire.

La façade se décompose en trois parties. L'avant-corps central comprend l'entrée principale qui s'inscrit au fond d'un portique et à laquelle on accède après avoir grimpé 14 marches. Les imposants battants de la porte en bronze, comprenant trois panneaux ornés de cercles concentriques et d'encadrements à méandres grecques, s'inscrivent dans une embrasure surmontée d'un fronton curviligne, le tout surmonté d'une fenêtre rectangulaire avec encadrement en pierre rehaussé d'une clé de voûte ornementale. Deux lampadaire en bronze encadrent l'escalier. De chaque côté de l'entrée, on remarque un pilastre à chapiteau orné de triglyphes et une colonne profilée à chapiteau composite. La frise est ornée de deux couronnes de laurier réunies par une guirlande à chaque extrémité, et surmontée d'un bandeau d'oves et de lancettes. Un fronton triangulaire à grosses denticules vient s'appuyer sur l'entablement et est couronné d'une vasque en pierre. Le tympan du fronton propose les armoiries de l'ancienne ville de Maisonneuve. Soulignons que les pilastres et les colonnes reposent sur des socles de forme pyramidale.



L'ancien hôtel de ville de Maisonneuve

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Les deux parties latérales de la façade sont identiques. Chaque travée comprend un soupirail au sous-sol, une fenêtre à quatre carreaux surmontée d'une imposte avec fronton triangulaire en pierre au rez-de-chaussée, et une fenêtre comme celle de l'avant-corps à l'étage. Une balustrade à balustres sculptées dans la pierre et interrompue par des piliers situés dans l'axe des colonnes couronne ces travées.

Les faces est et ouest sont absolument identiques. Elles reprennent les éléments architectoniques de la façade, avec trois travées de fenêtres, sauf que seule la fenêtre du centre, au rez-de-chaussée, est coiffée d'un fronton comme en façade. On remarquera aussi l'arc rampant qui forme le dessous de l'escalier principal.

Enfin, l'arrière du bâtiment est en brique à partir du niveau du rez-de-chaussée, et il se distingue par son fenêtrage à arc surbaissé fait de briques rayonnantes. Deux cheminées en brique encadrent la grande fenêtre centrale, qui est de conception moderne.

L'examen des plans de Dufort permet de préciser que l'édifice n'a pas été réalisé exactement tel que prévu. L'élément le plus important qu'on a laissé tomber est sans contredit le dôme bulbeux de style Beaux-Arts, avec horloge, pinacle, vasques et palmette qui devait couronner l'édifice. Dufort avait également prévu des lampadaires à cinq branches. Sur chaque côté, Dufort avait prévu une seule fenêtre à fronton au rez-de-chaussée, mais il l'avait située à l'avant plutôt qu'au centre. L'arrière dessiné par Dufort était aussi beaucoup plus imposant. Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage étaient dotées d'un linteau ornemental avec clé de voûte, mais seule celle du centre était dotée d'un arc surbaissé. Sous cette fenêtre centrale, Dufort avait prévu trois oeils-de-boeuf avec encadrement fait de briques rayonnantes. Enfin, la porte centrale était surmontée d'une clé de voûte.

Le périmètre du terrain est démarqué par un muret de pierre, la pierre étant layée sur le dessus et bouchardée fin sur les côtés. Une vieille photo d'époque permet d'affirmer que les deux fontaines prévues à l'origine ont bien été construites, de chaque côté de l'édifice. Il a été impossible de trouver dans le document ce qui leur est arrivé.

Le recyclage

L'ancien hôtel de ville de Maisonneuve a été transformé en maison de la culture par la Ville de Montréal en 1981. L'édifice en était alors à sa cinquième vocation, puisqu'il avait préalablement abrité quelques classes d'une école avant d'être transformé en Institut du radium.

La «Commission Scolaire Catholique de Montréal» signa un bail de location le 19 octobre 1921, afin de convertir le local en école placée sous la direction des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Le loyer fut fixé à 150$. Ce bail fut maintenu jusqu'en janvier 1925.

Le 28 octobre 1925, la Ville de Montréal loua l'édifice pour la somme symbolique de 1$ par année à l'Institut du radium de l'Université de Montréal.

L'Institut ferma ses portes le 30 mars 1967.

De 1967 à son recyclage en maison de la culture, le bâtiment a abrité divers services municipaux, notamment le fonds de pension de la Ville de Montréal et l'entreposage de livres pour le compte de la bibliothèque municipale de Montréal.

Réalisée au coût de 950000$ par la société Harcon inc. et France Steel, sous la surveillance de l'architecte Daniel Sénécal, la transformation de l'édifice ne s'est pas effectuée sans problèmes. Le terrain sur lequel reposait le bâtiment est en strates d'argile, ce qui était en partie responsable du détachement du mur ouest de la structure. Dufresne avait innové en utilisant des profilés d'acier et des dalles évidées dont l'épaisseur variait de 8 à 10 pouces, mais c'était nettement insuffisant puisqu'on exigeait pour les planchers une capacité de 150 livres au pied carré, alors qu'elle n'était que de 40 livres au pied carré. Il fallut donc vider l'intérieur du bâtiment et même enlever la toiture pour refaire le tout. Puis on coula une semelle plus large et des fondations plus profondes, avant de doubler les huit colonnes intérieures de l'édifice. On ajouta aussi un système d'irrigation afin de prévenir le tassement des strates d'argile.

Malgré le recyclage qui a entraîné d'importantes modifications au cloisonnement à l'intérieur, Sénécal a réussi à préserver les principaux éléments ornementaux.

PLAN DE CAJETAN DUFORT



Ce dessin de la travée centrale de la façade montre le dôme bulbeux qu'avait prévu Cajetan Dufort.

Quatre éléments méritent d'être soulignés. La remarquable mosaïque polychrome contient les armoiries et la devise *Fide et Labore* de l'ancienne ville de Maisonneuve. Pour remplacer les pièces manquantes, il fallut en prendre ailleurs puisque ce type de mosaïque n'était plus fabriqué.

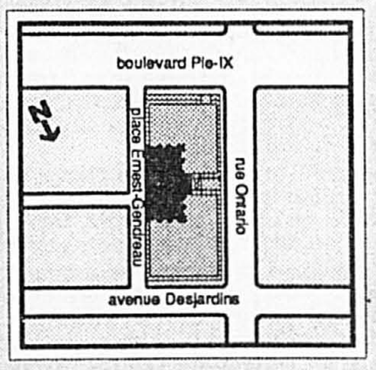
L'escalier à deux volées avec palier commun est en marbre de Missisquoi, et là aussi il a fallu faire preuve d'imagination pour remplacer les marches brisées. Certaines sections de rampe en fer forgé ont été ajoutées selon le modèle ancien, et la main courante a dû être «soufflée» pour répondre aux exigences du Code du bâtiment. On appréciera plus particulièrement les poteaux à volutes situés au pied de l'escalier.

Le spectaculaire puits de lumière multicolore du dôme a été réparé à la suite d'essais sur différentes teintes de verre effectuées dans les ateliers municipaux. Dans le cas du vitrail qui éclaire l'escalier, la tâche a été compliquée du fait que la technique du «verre retourné» qu'on avait utilisée à l'époque n'a plus cours aujourd'hui.

Les boiseries ont elles aussi retrouvé leur teinte d'antan. Sénécal a même poussé le souci du détail jusqu'à retrouver les fauteuils des membres du conseil exécutif de l'ancienne cité. C'était là un juste retour des choses pour un édifice passablement malmené par le cours de l'histoire.

SOURCES: Ville de Montreal: plans de l'edifice preparés en 1910 par Cajetan Dufort, par le Service des travaux publics en 1947 et en 1980; et documents divers — Communauté urbaine de Montreal, Service de la planification du territoire: *Repertoire d'architecture traditionnelle - Les édifices publics*; et documents divers — Ministere des Affaires culturelles: *Analyse du macro-inventaire montréalais - Ensemble Hochelaga, Maisonneuve, Prefontaine — La Presse* (29 juillet 1911): Maisonneuve inaugurera bientôt un nouvel hôtel de ville; (1er août 1912): *Le conseil siège dans le nouvel hôtel de ville*; (9 mars 1967): *L'institut du radium fermera ses portes le 30 mars*, par Claire Dutrisac; (10 octobre 1981): *Première Maison de la culture dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*, par Yvon Laberge — *Architecture concept: Les maisons de la culture - Une premiere avec celle de Maisonneuve — Bâtiment: La renovation de l'hôtel de ville de Maisonneuve*, par L. Charland — *Montréal-Matin* (9 mars 1946): *L'institut du radium* — Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve: *Passeport pour Hochelaga-Maisonneuve*; et documents divers — Editions Boreal Express: *Maisonneuve - Comment des promoteurs fabriquent une ville*, par Paul-Andre Linteau — International Press Syndicate: *Montreal Old and New* (collectif) — Menard, Real E.: *Cent ans d'histoire - 1888-1988 - Paroisse Tres-Saint-Nom-de-Jesus*.

REPÈRES



Nom: hôtel de ville de Maisonneuve.
Adresse: 4120, rue Ontario Est.
Métro: station Pie-IX, autobus 139 vers le sud.

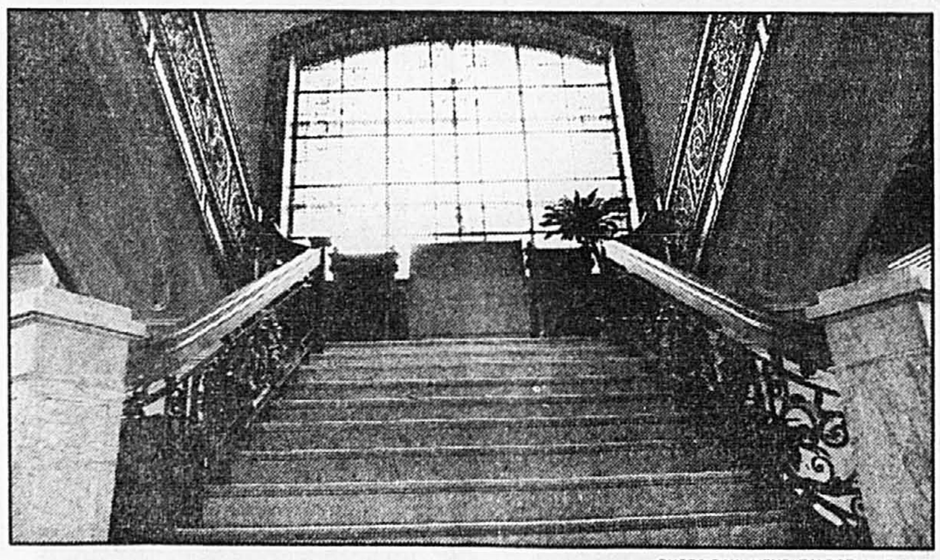


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Ce remarquable escalier en bronze est éclairé par un vitrail polychrome.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Meridien, sous le titre *Montreal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Le monastère des Petits Frères de la Croix

DANIEL DURAND
collaboration spéciale

Au sommet d'un immeuble d'habitation de Berlin, Alvaro Siza, architecte portugais, faisait inscrire «Bonjour tristesse». Cette expression provocante avait pour objet de faire réfléchir sur les conditions du logement social dans nos grandes sociétés.

Il y a quelques mois, on inaugurait à Sainte-Agnès de Charlevoix un nouveau monastère pour une jeune communauté fondée en juin 1980. Cette idée que notre décennie réalise encore des monastères a de quoi surprendre. Mais à voir le très long cordon de voitures stationnées sur la route isolée, il fallait bien tenir compte de la réalité: cette construction soulève un grand intérêt populaire.

La réalisation pèche par un manque de vision à long terme. De larges concessions sont faites au goût du jour, où le calcul mesquin des techniques et matériaux contemporains trouve ici des adeptes. Le résultat architectural est d'une tristesse déplorable, c'est une occasion manquée et cela est profondément décevant. D'autant plus que, durant les années 50 et 60, le Québec avait su faire preuve d'une grande originalité en matière de constructions religieuses.

Quittant le stationnement, le parcours piétonnier nous conduit dans un climat d'expectative au bâtiment. Mais en débouchant, si ce n'était d'une croix plantée avec banalité au sommet, dans un geste presque naïf, l'on se serait cru devant une auberge de catégorie moyenne qui aurait au moins eu le mérite d'avoir été érigée au milieu d'un site exceptionnel. Ce parallèle typologique se vérifie à l'intérieur par le confort présent partout; la présence d'un système de sécurité ou des dernières commodités techniques nous précisent bien les attentions matérielles dont ce projet a fait l'objet. Ce phénomène ne serait aucunement critiquable si le projet répondait à la fois à des attentes légitimes d'expression spirituelle.

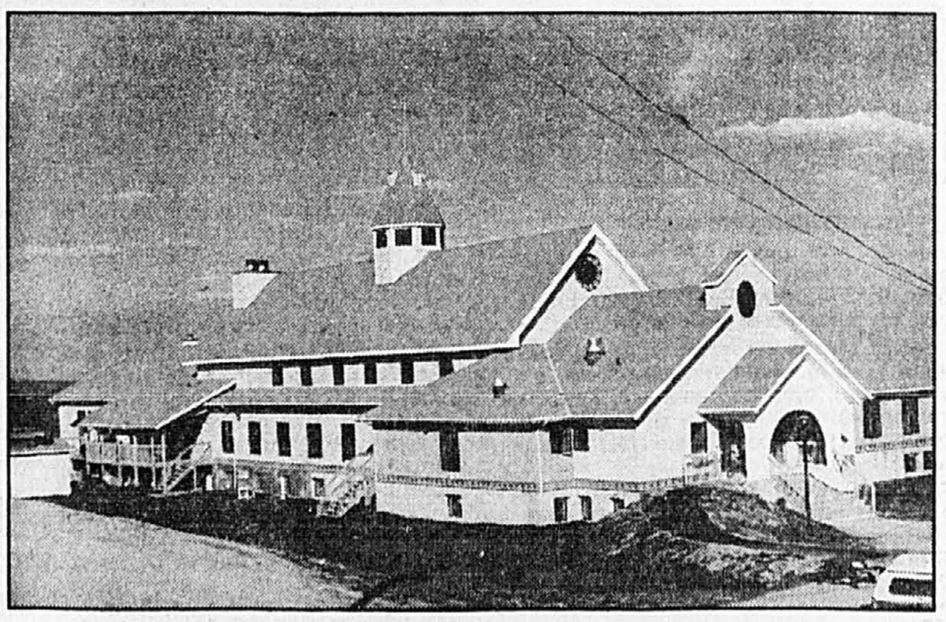
Précisons que ce bâtiment a été esquissé par les membres de la communauté. Ils ont ensuite fait appel à un architecte qui, conformément à la loi des architectes, en a réalisé les plans. On pourra invoquer les limites budgétaires, les aspirations pour une modeste demeure, cela n'expliquera pas totalement qu'il ait fallu emprunter à l'architecture de nos banlieues son modèle résidentiel et ses techniques. Il y a lieu de s'interroger comment de telles valeurs strictement marchandes et spéculatives ont pu avoir une résonance jusque dans les niches retirées du clergé?

Par ailleurs, l'ensemble de l'édifice est fonctionnel et traduit bien le rythme et les activités quotidiennes de la communauté. Déambulatoire, réfectoire, ateliers, cellules, bibliothèque, salles de récréation, oratoire sont disposés de façon logique sur deux niveaux et dessinent une cour intérieure ouverte sur le paysage de La Malbaie.

De tous les temps, les monastères ont été les gardiens d'un patrimoine spirituel. Face aux invasions ou aux dégradations d'ordre idéologique et politique, on a vu ultérieurement au moment opportun des ordres religieux permettre à la culture religieuse de renaître. Ces monastères ont permis et témoignent aussi de la mise en place de nouvelles règles spirituelles. Pour toutes ces raisons, ils suscitent notre estime et notre intérêt.

Quant à eux, les Petits Frères de la Croix ont une vie centrée sur l'eucharistie célébrée et adorée. Ils utilisent la liturgie byzantine qui tire ses racines de la tradition orientale et occidentale. Cette vie matérielle et spirituelle tout entière dévouée à Dieu exalte l'exercice transcendantal. Des exemples touchants comme celui de La Tourette par Le Corbusier et, plus près de nous, à l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac nous ont démontré qu'il est possible d'exprimer par la matière et l'espace ces aspirations fondamentales.

Cette synergie entre le spirituel et l'architecture est ici tangible dans l'iconostase séparant l'abside de la salle du Saint des Saints et l'emploi ici et là de la peinture dorée. Ceci demeure toutefois un maigre menu. Ni la géométrie, ni les matériaux utilisés (bardeaux d'asphalte, planches à déclin en vinyle, contreplaqué peint, crépi de ciment, planches de placoplâtre) nous permettent d'échapper à la banalité et la tristesse des constructions éphémères de nos décennies.



L'une de leurs règles monastiques établies par Charles de Foucauld précise que «la construction des monastères épouse toujours le style des maisons pauvres du pays où ils sont établis». Aussi une majorité de notre population sera-t-elle étonnée du résultat et du jugement que l'on porte ainsi sur elle.

Cette condescendance envers les constructions du pauvre cache une fausse modestie et réitère le concept selon lequel le dénuement favorise les plus grandes atteintes d'ordre spirituel. Au contraire, il faut noter que l'extrême pauvreté et la famine qui sévissent à travers le monde ne profitent aucunement au développement spirituel ni même intellectuel de gens qui sont souvent nos voisins. De plus, l'histoire des communautés religieuses catholiques, à tout le moins, nous montre bien que c'est une fois des conditions de vie décentes et une stabilité matérielle assurées que les membres de ces communautés ont pu exercer leurs valeurs spirituelles.

L'expression matérielle de ce monastère témoigne ici d'un déplacement des valeurs chez le clergé et de l'affaiblissement des valeurs fondamentales de leurs institutions.

La boîte à outils de l'infiniment petit

Un neurone artificiel en silicium a été mis au point en Californie

Faire tenir deux millions de microlasers sur un centimètre carré, fabriquer un moteur invisible à l'oeil nu ou réaliser un ordinateur sur le modèle du cerveau humain: les laboratoires de recherche du monde entier sont engagés dans la course à la conquête du microscopique.

JEAN-LUC NOTHIAS
Le Figaro

PARIS

■ Les plus spectaculaires des réalisations humaines sont aujourd'hui quasiment invisibles. C'est dans le microscopique que se font les grandes choses et que se bâtit actuellement le monde de demain. Manipulation d'atomes, création de moteurs si petits qu'ils sont des milliers à tenir dans un tête d'épingle, réalisation de batteries de lasers comportant, sur une simple puce, des milliers de «canons à lumière»...

Le développement d'outils capables de réaliser ces performances a permis d'ouvrir véritablement aux hommes le monde de l'infiniment petit: la colonisation de ces immenses territoires a déjà commencé. Les applications de ces recherches sont innombrables et concernent, d'un point de vue scientifique, aussi bien la physique, la chimie que la biologie, et d'un point de vue pratique la micro-électronique, les ordinateurs optiques, les transports — automobile, ferroviaire et aérien —, les biotechnologie et la médecine.

Les réalisations, encore pour la plupart au stade du laboratoire, se multiplient. Dernière en date, la fabrication au California Institute of Technology de Pasadena (Californie) d'un «neurone en silicium».[1] Il s'agit d'un circuit intégré d'une taille de 0,1 millimètre carré, élaboré suivant les techniques dernier cri, possédant quelques-unes des caractéristiques fonctionnelles électriques de cellules nerveuses: il est en particulier capable de transmettre des «potentiels d'action» tout comme le fait un neurone.

«Systèmes nerveux artificiels»

«Le neurone en silicium représente, écrivent Misha Mahowald et Rodney Douglas, les deux «pères» de ce micro-processeur, un pas vers la construction de systèmes nerveux artificiels mettant en oeuvre des principes «neuro-informatiques» plus réalistes que ceux qui existent dans les réseaux électroniques.» Ce «neuromime» mis en réseau permettra sans doute, dans un premier temps, de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau et ouvre de nouvelles perspectives à l'informatique. Cette démarche est caractéristique de la recherche dans ces domaines en cette fin de XX[e] siècle: des portes s'ouvrent aux zones de recouvrement entre différentes disciplines scientifiques, comme ici entre électronique et neurologie.

Mais cette performance a surtout été rendue possible par l'avancée générale des sciences et techniques dans l'infiniment petit. Connaître la structure, les forces, les réactions qui régissent ce monde est déjà un tour de force. Parvenir à utiliser ces forces et ces réactions, et fabriquer des objets à cette échelle lilliputienne ne l'est pas moins.

Microcapteurs

Les nanostructures ont des dimensions — défiant l'imagination — de 10 à 1000 angströms, c'est-à-dire entre un milliardième de mètre et 10 millionième de mètre: échelle très petite pour nous, commune en biologie et assez grande pour la chimie. Parmi les outils nouveaux permettant de descendre dans ce monde, le principal est certainement le microscope à balayage et à effet tunnel (STM). Il permet non seulement de voir, en direct et individuellement, les atomes, mais également de les déplacer, jouant alors pratiquement le rôle d'un bistouri atomique, et de recomposer des figures géométriques, grâce à sa «casquette» de grue atomique.

Les premières réalisations des chercheurs s'apparentaient plus au tour de force ludique qu'à la découverte scientifique: ainsi, ils ont d'abord écrit «J'aime le stm» à l'aide d'atomes de xénon, ou dessiné un petit bonhomme avec des atomes de monoxyde de carbone, ou encore notre planète et ses continents... Aujourd'hui, les explorateurs de ce monde lilliputien reviennent, à chaque incursion, les mains pleines d'applications possibles. Les minimoteurs magnétiques avec des rotors et des engrenages que l'on ne distingue qu'au microscope électronique, permettent d'envisager la mise au point de microcapteurs, aussi bien destinés à la conduite d'une voiture ou d'un avion, qu'à de micro-instruments de médecine. Les lasers quantiques: ainsi on a réussi à fabriquer des lasers de six millionièmes de mètres de haut pour une largeur de un millionième de mètre à leur base. Un centimètre carré en contient deux millions... Les prochaines générations d'ordinateurs optiques les utiliseront. Tous les grands pays industrialisés mobilisent des armées de chercheurs sur ces sujets.

Manipuler un atome est presque déjà trivial. C'est maintenant dans le cortège électronique d'un atome que les scientifiques peuvent pêcher: ils réussissent à déplacer, dans un espace à trois dimensions et non plus seulement dans un «fil», un électron individuellement. Application particulièrement importante pour l'électronique. D'autant que les procédés de fabrication des circuits intégrés ont eux aussi fortement progressé. Ainsi, la méthode de déposition des couches minces de métaux les constituant par «épitaxie» permet une superminiaturisation.

Plus on s'enfonce dans le monde atomique, plus on rétrécit, et plus l'horizon s'élargit. Avec pourtant des règles du jeu différentes de ce qu'elles sont à notre échelle: les lois de l'électricité classique n'y sont plus valables. Au-dessous d'une taille de composant d'un dizième de micron, le comportement des électrons dans un transistor change complètement car il «quitte» notre sphère pour entrer dans le monde «quantique».

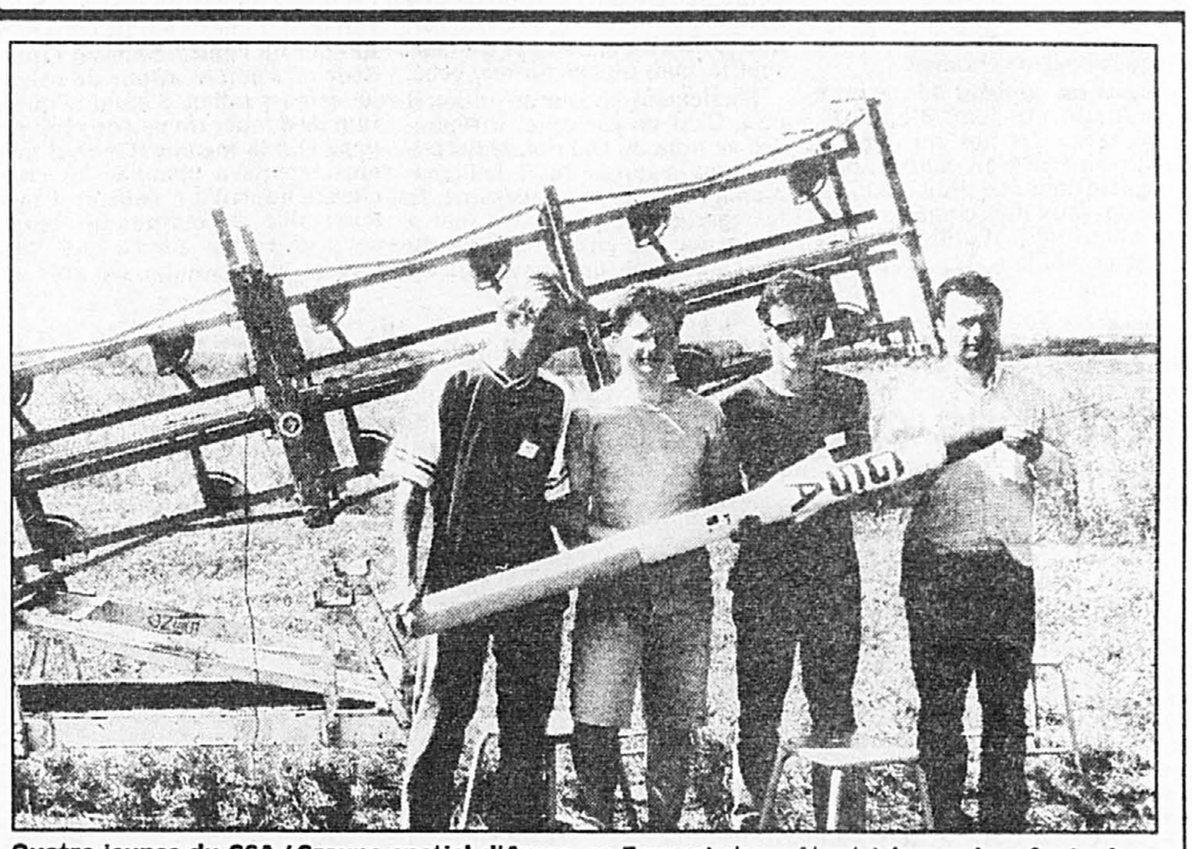
Si l'industrie de la microélectronique peut encore faire des progrès de miniaturisation et de performances sans franchir sa limite classique — les chercheurs espèrent diviser par quatre les composants des «puces» et ainsi multiplier leur capacité de stockage d'information par 60 —, elle doit, pour réellement progresser, franchir la nano-frontière (le milliardième de mètre).

Composants quantiques

À plus long terme, c'est une nouvelle «intelligence» de l'électronique qui s'ouvre. Au lieu de ne disposer que de composants à deux états (commutateurs électroniques binaires), comparables à des interrupteurs en position «ouvert» ou «fermé», les composants quantiques du futur seront à commutation multiple. L'exemple du neurone en silicium est là pour témoigner que les ordinateurs de demain peuvent à peine être imaginés aujourd'hui.

Qu'on ne s'y trompe pas: l'homme, une fois de plus, s'inspire de la nature. Mais, malgré les prouesses que cela représente, les copies scientifiques les plus sophistiquées restent, en définitive, fort primitives: arrivera-t-on un jour à stocker autant d'information qu'une «simple» cellule biologiques humaine n'en possède, information capable de faire naître un homme — ou plutôt des milliards d'êtres humains —, d'assurer sa reproduction, de dicter la construction de milliers de molécules différentes et de régir «intelligemment» leurs réactions biolo-chimiques.

(1) Nature, 26 décembre 1991



Quatre jeunes du GSA (Groupe spatial d'Arras, en France) s'apprêtent à lancer leur fusée, lors de la Campagne de lancement de juillet dernier. En juillet de cette année, de jeunes Québécois participeront à l'expérience.

Une fusée made in Québec par des étudiants de Poly sera lancée cet été

■ Alors que l'astronaute Roberta Bondar, première femme canadienne à se rendre dans l'espace — après le Canadien Marc Garneau — poursuit le voyage de la mission spatiale dans la navette qui a été lancée mercredi, une dizaine d'étudiants de Polytechnique lancent, plus modestement, le premier club de fusée amateur au Québec.

«J'aimerais bien un jour devenir astronaute, explique Thierry Lafrance, étudiant en génie mécanique et fondateur du club. Mais pour le moment, mon but est de lancer la première fusée *made in Québec* en juillet prochain, lors de la Campagne internationale de lancement de fusées expérimentales, en France.»

Une vingtaine de pays participeront à cette campagne, tenue à Reims, dans la région de Champagne. Habituellement, une campagne nationale a lieu tous les ans et pour la première fois, en l'honneur de l'Année internationale de l'espace, on ouvre l'événement aux participants d'outre-frontières.

Le GISP (Groupe d'initiation spatiale de Polytechnique) a pris forme dans l'esprit de M. Lafrance au cours de deux stages effectués en France sous l'égide de l'OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse).

M. Lafrance a eu l'occasion de connaître l'organisme français responsable du lancement des fusées, l'ANSTJ (Association nationale science technique jeunesse), duquel il s'est inspiré.

Le club de Polytechnique est ouvert aux jeunes intéressés à fabriquer des fusées. M. Lafrance en parle comme d'une activité «Expo-sciences» mais ... pour sénior.

L'Institut national d'optique renforce l'industrie canadienne

L'organisme fournit aux entreprises un appoint en installations et expertise scientifiques

CAROLE THIBAUDEAU

■ Des appareils pour filmer les expériences spatiales, d'autres pour donner une forme à un faisceau laser, d'autres pour analyser les cercles de croissance d'un arbre, voilà autant de réalisations issues de l'Institut national de l'optique, une corporation privée située à Sainte-Foy.

«Nos appareils ont du succès au Canada et sur le marché international», affirme le directeur scientifique de l'Institut, M. Pierre Lavigne, qui dressait récemment un bilan des activités de l'organisme.

L'Institut national d'optique a pour rôle de fournir aux entreprises canadiennes les installations et l'expertise scientifique nécessaire pour mener à terme des projets de recherche et de développement. La petite ou la moyenne entreprise, qui n'a pas les moyens de développer sa propre infrastructure de recherche, pourra ainsi, on l'espère, être en mesure de soutenir les normes de la concurrence internationale.

Créé en 1985, l'Institut s'autofinance à 30 p. cent. Le reste de son budjet provient de programmes de recherche provinciaux et fédéraux. Son conseil d'administration est formé d'industriels.

Photographie à distance

Un des appareils mis au point par les chercheurs de l'Institut, en collaboration avec MPB Technologies de Montréal et l'Université York de Toronto, sert à visualiser dans l'espace le déroulement d'expériences effectuées en micro-gravité (on ne dit plus apesanteur), comme la formation de cristaux ou le comportement de la poussière lors d'une activité d'usinage.

Cet appareil a été testé avec succès à bord du KC-135, un avion de la NASA qui, en descente rapide, reproduit pour quelques secondes un état de microgravité.

Un second appareil original sert à analyser scientifiquement les cercles de croissance des arbres, ce qui s'appelle faire de la dendrologie. L'appareil en question ici fait automatiquement ce que les biologistes font manuellement depuis des dizaines d'années. Il prend une image très précise de la rondelle d'arbre, il numérise les données, puis il mesure la distance entre les cernes, l'épaisseur des cernes, etc.

«Cet appareil a un grand succès dans l'industrie, affirme M. Lavigne. Tous ceux qui s'occupent de dendrologie, dans les universités ou les centres de recherche, tiennent à en avoir un. Mieux encore, les dendrologistes veulent que nous développions pour eux d'autres appareils, capables de donner automatiquement la densité du bois, et des informations sur sa texture.

Enfin, les chercheurs de l'Institut obtiennent du succès avec quelques autres appareils sophistiqués et spécialisés dans le domaine du laser: un échantillonneur de faisceaux laser, des éléments optiques qui donnent des formes diverses à ces faisceaux, des miroirs optiques utilisés par les manufacturiers de laser, etc.



Un technicien travaille en «salle blanche» à l'Institut national d'optique de Sainte-Foy. Les salles blanches sont indispensables à la fabrication d'instruments de haute précision optique. La poussière y est encore plus sévèrement chassée qu'en salle d'opération.

Médecine

Le bâton sans la carotte



KENNETH-F. WALKER

collaboration spéciale

■ Sur le formulaire de débarquement qui accueille les visiteurs à Singapour, on peut lire, en grosses lettres rouges: «Attention! La loi prévoit la peine de mort pour les trafiquants de drogue.»

Le Canada est présentement témoin d'une augmentation alarmante du nombre des crimes violents, qui engendrent une réaction psychologique néfaste pour beaucoup de gens. La réponse réside-t-elle dans une force policière plus importante, plus de prisons et l'emploi d'un plus grand nombre de travailleurs sociaux? Ou bien le moment est-il venu d'envisager la «solution du cinq p. cent» de Singapour?

Dans les années 1970, Singapour s'est vue en butte à un problème sérieux: l'usage de l'héroïne se répandait dangereusement parmi les jeunes. Le premier ministre d'alors, Lee Kuan Yew, décida de prendre le taureau par les cornes: il institua la peine de mort pour les gros trafiquants, et une peine de prison obligatoire de cinq ans pour les petits fournisseurs. En outre, certains délits vaudraient la bastonnade.

Les criminels comprirent vite qu'il ne s'agissait pas là de menaces, mais que la loi serait rigoureusement appliquée.

A Singapour, la bastonnade est désormais obligatoire dans les cas de tentative de meurtre, de vol à main armée, de trafic de drogue et de vandalisme. La cane utilisée, qui a environ la longueur d'un manche de balai, est plongée dans un antiseptique durant la nuit précédant le châtiment; celui-ci est administré par deux policiers qui font porter leurs coups sur les fesses du condamné, à intervalles d'une minute. Un médecin est là pour stopper la bastonnade s'il juge que le détenu est au bout de ses forces.

Un détenu a décrit ainsi l'effet que ce supplice avait eu sur lui: «Si je n'avais pas été attaché, je n'aurais pas hésité à gravir le mur les mains nues. La douleur est indescriptible. Mes fesses enflèrent à deux fois leur grosseur. Dix années plus tard, je m'en souviens comme si c'était hier. Sans la bastonnade, je serais probablement retourné au crime.»

En Amérique du Nord, ce genre de châtiment serait considéré comme excessif. Mais il demeure que les récidivistes sont très peu nombreux à Singapour: seuls cinq p. cent des criminels sont jamais accusés de récidive après avoir subi la bastonnade.

Et cette méthode semble comporter au moins un avantage additionnel: Singapour n'a pas eu à accroître son corps de police depuis 27 ans!

Il existe par ailleurs à Singapour une législation très stricte sur les armes à feu: quiconque est en possession d'une arme à feu commet un crime qui le rend passible de la prison à vie, et le meurtre est puni par la pendaison. Le résultat? Il n'y a pas eu de vols de banque à Singapour depuis des années, et en 1991, on n'a enregistré qu'un vol à main armée.

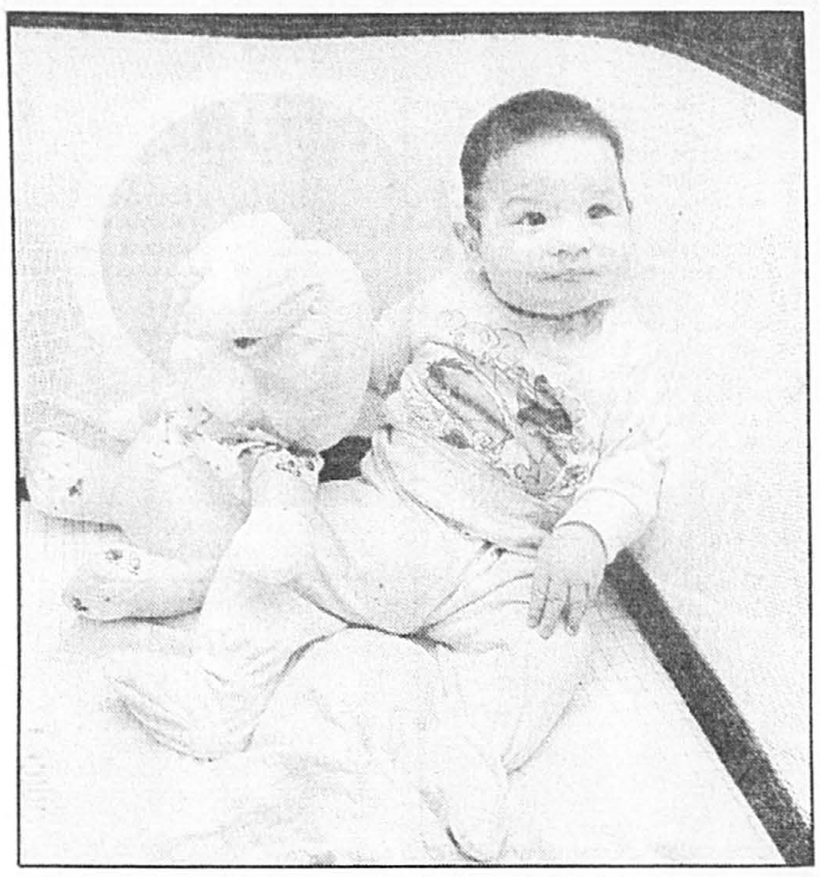
Il s'ensuit que les habitants de Singapour savent qu'ils peuvent sans crainte prendre le métro ou se promener dans les rues, la nuit comme le jour, et ils en sont très fiers.

Il est évident qu'un petit pays, et une île de surcroît, rend l'application de ces règlements plus aisée; mais des lois de ce genre pourraient sans doute s'appliquer ailleurs.

Nous entendons constamment dire que des lois sévères ne découragent aucunement les criminels. Mais ceux qui ont visité Singapour ne peuvent qu'être convaincus que quelques coups de bâton sur les fesses feront réfléchir le coupable avant qu'il ne poursuive ses activités criminelles.

On peut se demander combien d'enfants verront leur vie ruinée ou même anéantie par la drogue avant que l'expérience de Singapour ne soit imitée dans nos pays. Combien de femmes seront violées, combien d'actes de vandalisme seront tolérés, de maisons cambriolées et d'automobiles volées avant que nous ne nous rendions compte qu'une société permissive comme la nôtre protège les criminels plutôt que les citoyens honnêtes.

La Jeune Presse



Gabriel a six mois, il commence déjà à vouloir se dandiner à quatre pattes.

PHOTO LUC SIMON PERREAULT, *La Presse*

Gabriel... la carte «surprise»

PATRICK DELISLE-CREVIER
Collège de Bois-de-Boulogne
MONTRÉAL

Je me souviens avec nostalgie d'une époque, où mes amis et moi étions presque libres d'obligations et de responsabilités. Il y avait bien le ménage à faire dans la chambre ou les devoirs de maths, mais il n'y avait rien d'autre. Nous avions du temps, beaucoup de temps, et on le passait en gang d'amis.

Une vraie gang, on se voyait presque tous les jours dans une cabane abandonnée que l'on avait choisie comme point de rencontre. On s'était même donné chacun un surnom (Tom, Tim, Zap, Jay etc.). Cela faisait plus cool. On était bien, on pouvait faire ce que l'on voulait, aller n'importe où et presque n'importe quand. La liberté quoi. Bref, on bénéficiait pleinement de notre époque appelée «enfance».

Mais à un moment donné on a abandonné nos jeux d'enfants, notre cabane et nos surnoms et on a, peut-être bien contre notre gré, glissé dans une peau d'adulte. Avec des jeux plus compliqués et une bonne part d'obligations et de responsabilités. Amour, appartement, travail et études plus sérieuses font maintenant partie du jeu. Un jeu plus compliqué, un jeu d'adulte.

Nous étions à peine à la case départ qu'une carte «surprise» nous tomba sur le nez, une case appelée «bébé».

C'était un matin, le téléphone sonna. C'était Isabelle, alias Zap, qui me dit: «J'ai un truc bien important à te dire, je suis enceinte». Je me souviens de lui avoir laissé entendre que j'étais content, mais au fond de moi, j'avais peur pour elle et pour Jean-Stéphane, le papa. Un bébé c'est pas toujours facile, surtout à notre âge. Mais avec le temps, moi et les autres on s'est habitué à l'idée. Comment être sceptique quand on voit le bedon de notre amie se gonfler comme un poêlon de pop corn «Jiffy Pop». Et que l'on sait que sortira de là non pas du maïs soufflé, mais un magnifique bébé.

Finalement un jour de juillet, il naît. C'est un garçon et il répondra au nom de Gabriel. Nous étions tous là autour du lit de la maman à regarder le nouveau-né. Je le regardais et j'avais du mal à croire que l'on en était déjà rendu là. Il me semble qu'hier encore on était des petits adolescents avec tout ce qu'il y a de plus rebelle. Je crois que c'est à cet instant que je me suis rendu compte que cette époque était bien révolue, maintenant on joue plus sérieux.

Le temps passe et Gabriel en est à ses six mois, il commence déjà à vouloir se dandiner sur quatre pattes. Cela fait bizarre de penser que bientôt un petit enfant m'appelera «mon oncle Patrick». Mais je me crois maintenant prêt à assumer mon rôle d'adulte. Gabriel marque peut-être la fin d'une époque, mais aussi le début d'une autre. Je crois qu'il m'a appris à envisager l'avenir de façon plus sérieuse, qu'on le veuille ou non. De voir sa grande amie Isabelle avec un bébé dans les bras, ça donne un coup de vieux.

On se dit que l'on se retrouvera sûrement dans une telle situation un jour ou l'autre. Mais en attendant on s'amuse à tour de rôle à jouer au gardien d'enfant, question de donner un peu de répit au papa et à la maman. Gabriel m'a ainsi appris à changer les couches, à nourrir un bébé et il m'a aussi aidé à comprendre beaucoup de choses sur ce que peut être la vie d'adulte. De voir ce petit homme aux yeux noirs nous regarder avec un immense sourire, me laissant ainsi entrevoir celui de sa mère, me permet de comprendre la chance que l'on a d'être devenus de jeunes adultes.

C'est tellement beau de retrouver le sourire d'une mère à travers son fils. C'est tellement réconfortant de regarder grandir cet enfant et de savoir que dans quelques années d'autres petits bébés feront leur apparition dans la gang.

Bien sûr, un bébé cela change un mode de vie. Jean-Stéphane et Isabelle ne peuvent plus sortir tous les samedis soirs, ils doivent faire attention aux dépenses inutiles. Et nous on doit se passer de la présence de nos deux amis à nos côtés de temps en temps. Mais c'est bien peu quand on compare ceci à un coup de téléphone nous annonçant que Gabriel perce déjà ses deux premières dents. Cela nous donne le goût de mordre pleinement dans notre vie d'adulte. Et cela, sans pour autant s'empêcher de penser qu'un jour viendra une nouvelle époque où un jeune enfant s'approchera de moi et me dira «grand papa, grand papa».

MarieEve: un centre pour les filles qui vont devenir mères

JEAN-SÉBASTIEN GAGNON et MIGUEL LEGAULT
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THÉRÈSE

En 1945, la guerre prend fin. Parmi les victimes, outre les hommes morts au combat, les femmes qui les attendaient. 1945 marque aussi le début d'une oeuvre, celle de l'aide apportée aux «filles-mères», d'abord par la congrégation des Soeurs de la Miséricorde de Montréal, ces mêmes soeurs qui aujourd'hui, continuant leur vocation, soutiennent financièrement le centre MarieEve.

Le centre MarieEve est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux femmes enceintes et aux jeunes mères de la région des Basses-Laurentides. On y accueille chaque mois une dizaine de dames et demoiselles venues bénéficier des services d'écoute, d'hébergement et d'accompagnement dans la grossesse.

Selon Mme Agathe Savard, fondatrice et coordonnatrice de ce centre, les femmes qui y viennent sont habituellement en quête d'identité. Ce sont des femmes qui semblent avoir des difficultés à créer des liens affectifs. Elles remplissent donc le vide par un enfant, un amour.

En moyenne, les bénéficiaires de MarieEve sont âgées de 22 ans. Toutefois, certains cas extrêmes, comme cette jeune fille de 15 ans victime d'inceste et en quête d'indépendance face à un foyer perturbé, sont accueillis, d'ajouter Mme Savard. Les filles sont habituellement peu scolarisées. Elles n'ont pas d'intérêt dans la vie. Avant d'être mères, elles n'étaient rien. Dans un milieu où prime le statut social, elles en acquièrent un, celui de mères.

À l'autre extrême, il y a des mères comme Martine Brissette, de Joliette, qui élèvent avec amour un enfant depuis longtemps désiré. Du haut de ses vingt ans, Martine consacre en effet le peu de temps que lui laissent des études en littérature à un magnifique petit garçon, Maxime, âgé d'un an.

Immensément sereine, elle avoue toutefois que la venue d'un bébé bouscule tout, des heures d'études — qui doivent souvent être faites la nuit, alors que Maxime dort — à la persistance impitoyable des responsabilités. «Le bébé est le roi de la maison, il demande sans cesse de l'attention. C'est surtout le temps personnel qui disparaît, on n'a plus le temps de penser à soi.»

Le manque de temps est sans contredit le grand ennemi, car en plus de ses études et de ses obligations familiales, Martine occupe un emploi à temps partiel afin d'assumer tous les coûts qu'engendre une instruction universitaire doublée de l'éducation d'un enfant. Cette charmante mère a cependant la chance d'avoir un conjoint à ses côtés, avec qui elle a voulu et conçu son bébé. Contente de son sort, elle ne regrette rien et envisage l'avenir avec optimisme.

Les filles adressées au centre MarieEve le sont généralement par des travailleuses sociales, psychologues et centres d'hébergement pour femmes.

En plus de l'aide pécuniaire apportée par la congrégation des Soeurs de la Miséricorde, on compte au rang des bailleurs de fonds de MarieEve les Chevaliers de Colomb et des donateurs privés. On ne veut cependant pas de subventions gouvernementales afin de conserver le plus de liberté possible dans les plans d'action, dit Mme Savard.

D'une manière générale au Québec, on désire de moins en moins de bébés; ici, le taux de natalité tourne autour de 1,4. Tout n'est pas rose au monde des bébés, mais il est des cas, comme ceux-ci, où la vie fait, après tout, bien les choses.

Sophia Borovchyk vit autour du monde des aventures à couper le souffle...

MATHIAS BRUNET
collaboration spéciale

«La course m'a transformée. De nature impatiente et très stressée, je suis soudainement devenue plus sereine. Et la solitude m'a permis de me découvrir. Je me trouve drôle, charmante et de très agréable compagnie. Mais j'ai peur de rentrer à la maison et de perdre ces beaux acquis. Peut-être cette aventure n'est-elle qu'un beau rêve qui va s'évanouir à mon retour?»

Sophia Borovchyk, cinquième au classement de la Course destination monde, travaillait au montage de son plus récent film lorsque le coup de téléphone de *La Presse* a retenti dans sa chambre au Burkina Faso, république située au nord-est de l'Afrique. Sophia était en grande forme ce jour-là. Ses reparties étaient franches et parfois très drôles. Mais son entrain n'est pas permanent. Comme les sept autres aventuriers, notre globe-trotteuse connaît des hauts et des bas. Elle mentionnera incidemment au cours de l'entretien: «Je suis contente que tu n'aies pas appelé hier matin, car à ce moment-là ça n'allait pas du tout...»



Un coup d'oeil sur *La Presse*... en plein coeur de l'Inde.

Sophia a vécu plusieurs événements fertiles en émotions fortes, surtout en début de voyage. Après un premier arrêt à Atlanta, elle se rend à Haïti un peu plus d'un mois avant le dernier coup d'État. Sur cette île des Antilles, elle ressent un choc, éprouve un étrange malaise. La jeune diplômée en communications de l'UQAM écrira dans son journal de bord, en date du 25 août 1991: «Ces montagnes à l'atterrissage, ces musiciens qui vous souhaitent la bienvenue à l'aéroport et cette chaleur aussi, tropicale. Que de la frime. Haïti a mal. Haïti en chute libre. Haïti rien ne va plus. Haïti une perle des Antilles qui s'écrase sous la dent. Haïti, j'ai hâte de te quitter. Je ne veux pas être là quand on t'avalera.»

Puis, après un bref séjour aux îles Galapagos, situées à 950 kilomètre à l'ouest de la côte de l'Équateur, Sophia met les pieds à San Paulo, au Brésil. À partir de ce moment, les événements dramatiques se suivent à un rythme endiablé. Elle se fait d'abord voler 75 $ US. Elle rencontre ensuite sa personne ressource — un homme digne de confiance, semble-il — et se rend chez lui. À la maison du monsieur, Sophia assiste à une violente scène de ménage où l'homme bat sa copine. Elle réconforte la pauvre et lui prête de l'argent. Le lendemain, encore sidérée par ce qu'elle a vu la veille, la Montréalaise part tourner pour la journée.

À son retour à la maison dans la soirée, l'«hôte» est absent. Elle saute alors le mur qui entoure la demeure et échappe malencontreusement sa caméra et ses cassettes de tournage dans la piscine. Elle plonge toute habillée dans la piscine pour récupérer ses outils de travail et doit passer la nuit dehors car monsieur ne rentre qu'aux petites heures du matin.

Laissons à Sophia le soin de raconter la suite: «De jour en jour, cet homme avait une attitude de plus en plus étrange à mon endroit. Quant à moi, fatiguée, j'étais de plus en plus paranoïaque. La dernière nuit, alors que j'étais couchée, il est entré dans ma chambre pour me raconter toutes sortes d'histoires d'horreurs (exemple: ma maison est hantée, j'ai trouvé dans mon jardin une grenouille morte, la bouche cousue avec du fil rouge avec ma photo à l'intérieur). En même temps, son cousin écoutait le film d'épouvante *Amityville* à tue-tête à la télévision. J'étais complètement effrayée, je pensais qu'il allait me tuer. J'ai finalement quitté San Paulo complètement angoissée. J'ai appris par la suite par des gens qui le connaissent bien que cet homme est un fou en liberté.»

Après son cauchemar, Sophia se rend aux douanes pour prendre possession d'une nouvelle caméra que Radio-Canada lui a fait parvenir. Comble de malchance, les douanes sont en grève. De 7 h le matin à 17 h, elle tente par tous les moyens de récupérer son bien auprès des préposés. Rien n'y fait. Finalement, elle entre de force dans l'entrepôt en hurlant et en pleurant. Elle leur dit: «Ou vous me donnez ma caméra, ou vous m'envoyez à l'hôpital psychiatrique sur-le-champ!» Devant l'éloquence de son numéro, les préposés cèdent finalement à sa demande.

Complètement épuisée, elle prend l'avion à destination de l'Asie. Et les 24 heures de vol séparant Rio de Tokyo ne sont pas de nature à lui permettre de refaire le plein. À peine arrivée sur le sol japonais, les dirigeants de la course lui apprennent ses premières notes: 37 et 38 (sur 60). Elle est complètement découragée: «Ces résultats ont eu un effet démesuré sur moi. J'ai capoté. Je me suis dit: t'es pourrie, t'es pas intelligente, les juges ont fait une erreur de sélection, etc... J'ai alors voulu me perdre le plus loin possible au nord du Japon. Au bout du rouleau, j'ai fait un film où j'ai exposé mes états d'âme.» Pour ce film très émouvant, elle obtient un étincelant 57 et sa course prend une toute nouvelle tournure.

En effet, en Asie, la Montréalaise de 25 ans semble respirer plus à l'aise; elle s'y sent bien: «Ce continent m'a charmé. j'y suis d'ailleurs restée deux mois et demi. J'ai bien aimé m'adapter au style de vie des Asiatiques. Ils ont un côté calme, subtil et mystérieux qui m'attire beaucoup. Et on y mange tellement bien! En fait, seules la Chine et l'Inde m'ont déplu. En Inde, les hommes n'ont aucun respect pour la femme occidentale. J'y ai voyagé en train — en deuxième classe — et je me suis fait attoucher plus souvent qu'à mon tour!»

Son séjour en Asie puis en Afrique lui ont vraiment permis de mieux apprécier sa fantastique aventure: «Lors des deux premiers mois, j'étais très dépaysée. Je me demandais à chaque fois si j'étais dans le bon avion, le bon hôtel, etc... À partir de la Thaïlande, j'ai vraiment pris mon envol. J'étais moins impressionnée par tout et j'ai pris davantage de temps pour «découvrir» les gens. Et j'aime ça! Je voyagerais toute ma vie! En fait, depuis quelques semaines, je ne pose plus les pieds sur terre, je ne me sens pas toute là.»

Pour terminer cette entrevue, une petite anecdote racontée par Sophia, qui est très caractéristique de la course: «Le mois dernier, je marchais dans une rue de Bangkok. Je me suis arrêtée soudainement, ne me rapelant plus du tout où j'étais. J'ai eu un trou de mémoire pendant au moins 15 secondes. Ce fut très éprouvant. J'avais parcouru tellement de pays en si peu de temps que j'étais complètement mêlée. Finalement, j'ai observé les panneaux de signalisation et je me suis retrouvée, non sans avoir la poitrine haletante et les mains moites...»

La famille en crise

CHANTAL DUCKETT
École secondaire Royal George
GREENFIELD PARK

Le premier octobre 1991, le Canada comptait 27 125 800 habitants. De ce nombre, 410 680 sont nés pendant l'année qui se terminait le 30 septembre 1991, ce qui représente un taux de naissance équivalant à 15,2 pour mille habitants...

Vraisemblablement, cette année, les gens ont été davantage préoccupés par la récession qui touchait le pays que par le fait que la population du Canada vieillisse et, hormis l'immigration, risque de décroître. Bien que la courbe démographique ait suivi celle tracée par le taux préférentiel, le taux de naissance a été laissé à l'arrière-plan pendant que la chute des taux d'intérêt faisait la une. L'année 1991 aura été marquée par une récession qui a fait réfléchir les citoyens avant de s'engager à long terme dans une aventure incertaine, qui nécessite des dépenses assez considérables.

Toutefois, avec son taux de natalité d'à peine 15,2 pour mille, comparativement au taux de décès qui a atteint 7,3 pour mille habitants, la relève que sera forcée d'entreprendre la prochaine génération s'annonce numériquement faible. Car, en plus du nombre si minime de maternités, 70 779 femmes se sont fait avorter au cours de l'année, dont 882 adolescentes âgées de 13 à 17 ans.

Au Québec, le même portrait se dessine: 98 540 nouveau-nés pour une population totale de 6 872 600 personnes, sans compter les 13 847 avortements.

C'est en Amérique, le continent le plus riche, que les familles sont les plus petites. Alors que les gens d'ailleurs s'efforcent de fonder une famille, les Canadiens, eux, s'inquiètent de ne pas avoir assez d'argent et s'occupent de renflouer leur compte de banque. Si les statistiques prouvent réellement ce phénomène, les enfants sont de moins désirés par les adultes et risquent de se faire de plus en plus rares si la relève économique ne s'effectue pas bientôt et si les gens ne retrouvent pas les valeurs morales familiales qu'ils possédaient autrefois.

Génies en herbe

■ À l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, **La Presse** propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GENIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16 h 30, à la télévision de Radio-Canada (sauf durant la période des Fêtes, alors qu'il faut consulter le Télé+). La Presse récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de La Presse» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maisonneuve: le testament du Gouverneur», un roman signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de **La Presse**. Le dimanche, **La Presse** publie la question et la réponse de l'émission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même. **Génies en herbe** n'est exceptionnellement pas diffusée aujourd'hui et dimanche prochain.

QUESTION DU 19 JANVIER:
Le centre-ville de Montréal compte un édifice dessiné par l'architecte I.M. Pei, celui-là même qui a construit la pyramide du **Louvre** à Paris. De quel édifice s'agit-il?

REPONSE:
L'édifice de la **Place Ville-Marie** a été construit en 1959 par une équipe d'architectes montréalais sous la direction de **M. Pei**. Sa forme en croix, révolutionnaire à l'époque, fournissait un éclairage naturel à une série de constructions en hauteur, dans le centre-ville de Montréal. En outre, la galerie de boutiques de la **Place Ville-Marie** devait être à l'origine du réseau de communications souterraines du centre-ville de Montréal.

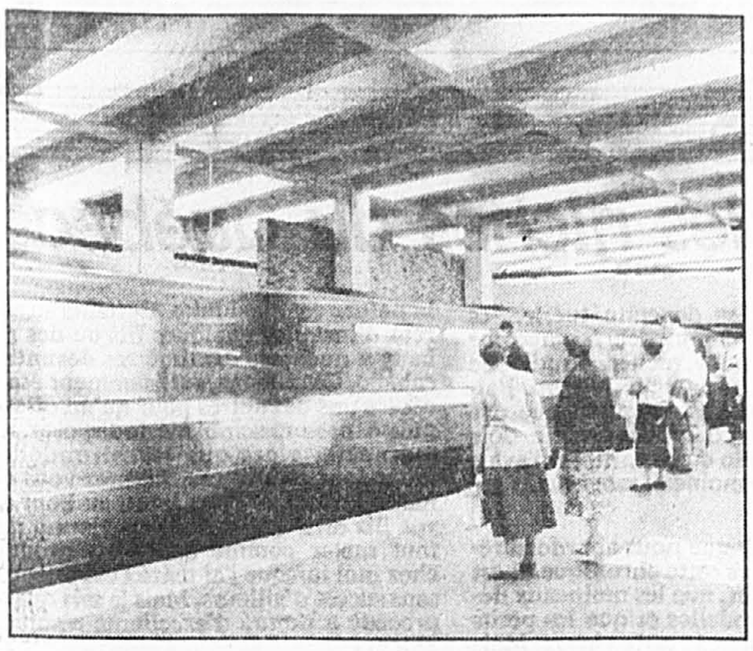
La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de **La Presse**. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à **La «Jeune» Presse**, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1k9.

Génies en herbe

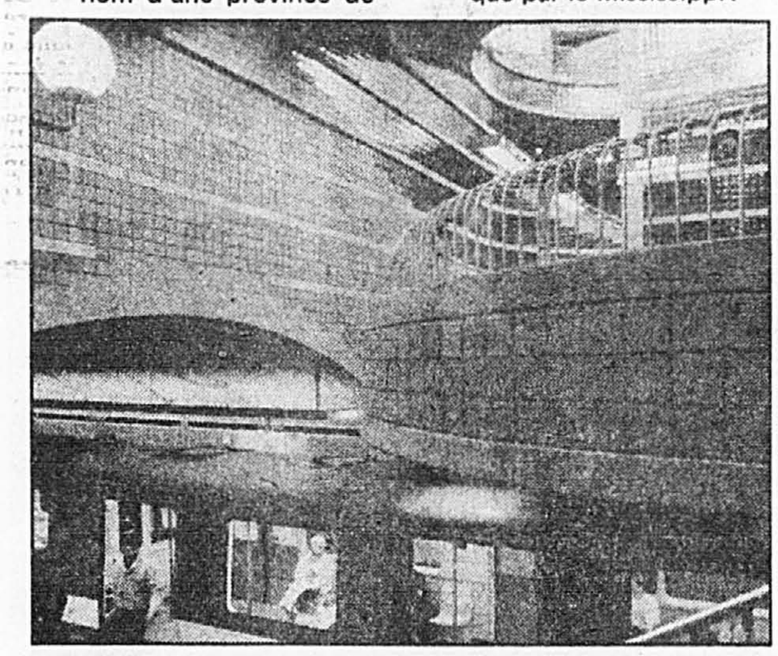
En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A MÉTRO

Toutes les réponses sont des noms de stations de métro.



1. Qui fut le premier gouverneur général francophone du Canada?
2. Qui est l'auteur de *L'appel de la race?*
3. Qui a fondé Detroit?
4. Quel coureur des bois français participa à la fondation de la compagnie de la Baie d'Hudson?
5. Quelle station porte le nom d'une province de Belgique?
6. Qui fut le premier intendant de Nouvelle-France?
7. Quel politicien canadien français patriote partit en exil aux États-Unis après la rébellion de 1837?
8. Quel explorateur français fut le premier à atteindre le Golfe du Mexique par le Mississippi?



B LITTÉRATURE

1. Quel est le vrai nom d'Émile Ajar?
2. Donnez le prénom des trois soeurs Brontë.
3. Dans quelle oeuvre retrouve-t-on Meursault?
4. Qui a écrit «Guillaume Tell»?
5. En l'honneur de quel président Walt Whitman a-t-il écrit le poème *O Capitaine, mon Capitaine?*
6. Quel poète et auteur norvégien a écrit *Peer Gynt?*
7. Quel est le prénom de Dostoïevski?
8. *The Handmaid's Tale* livre mis récemment à l'écran, est une oeuvre de quelle auteure canadienne-anglaise?

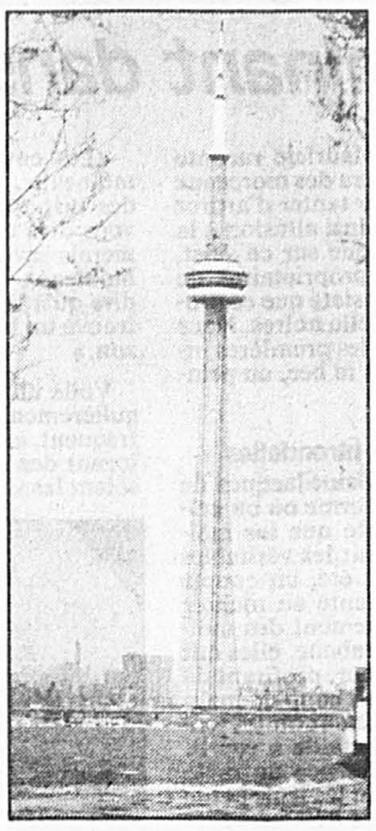
C DÉTROITS

Quel détroit sépare:

1. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick?
2. Le Groënland et la Terre de Baffin?
3. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse?
4. La Terre de Baffin et le Québec?
5. Terre-Neuve et le Labrador?
6. L'île de Vancouver et les États-Unis?
7. L'Italie et la Sicile?
8. L'Espagne et le Maroc?

D TORONTO

1. Quel fort français était situé à l'emplacement de Toronto?
2. Qui fut maire de Toronto durant onze ans et se retira en 1991?



3. Quelle est la hauteur de la tour du CN?
4. Comment s'appelle le festival des films de Toronto?
5. En quelle année les Blue Jays ont-ils fait leur entrée dans la ligue américaine de baseball?
6. Quel homme, décédé en 1990, fut propriétaire des Tiger Cats d'Hamilton et des Maple Leafs de Toronto?
7. Quel est l'ancien nom de Toronto?
8. Quelle abréviation désigne le transport en commun torontois?

E QUI SUIS-JE?

Tous les mots commencent par la lettre B

1. Dramaturge allemand auteur de *Mère Courage, L'opéra de quat'sous* et *Le Cercle de craie caucasien.*
2. Ancien nom de Constantinople.
3. Explosion ayant marqué le début de l'expansion de l'univers.
4. Vent glacial accompagné de neige.
5. Compositeur allemand (1833-1897), son prénom est Johannes.
6. Architecte de la basilique St-Pierre de Rome.
7. Le plus grand pays d'Amérique du Sud.
8. Le nom de l'équipe de Chicago dans la NBA (basketball).

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parentheses).

Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

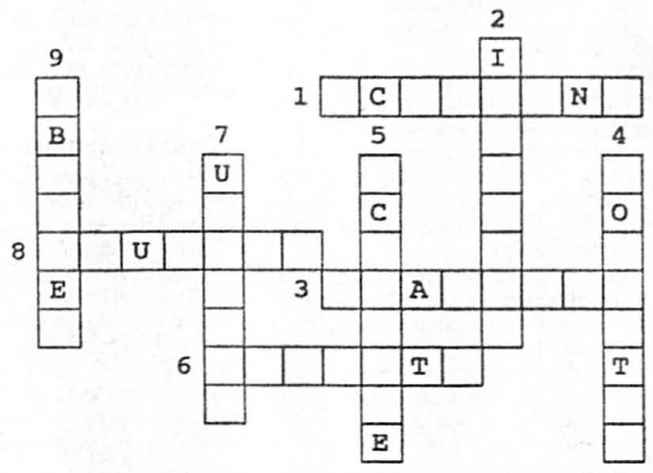
Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme a trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ

$\overline{1\text{-}2}$ $\overline{5\text{-}6}$ $\overline{8\text{-}9}$ $\overline{6\text{-}7}$ $\overline{4\text{-}5}$ $\overline{2\text{-}3}$ $\overline{7\text{-}8}$ $\overline{3\text{-}4}$

DÉFINITION Étoffe épaisse de coton. (ELLMNOOT)

MOTS	DÉFINITIONS
1. M_____	Ourdie. (8 lettres)
2. E_____	S'aggravait. (8 lettres)
3. C_____	Ferai le récit d'un événement. (8 lettres)
4. C_____	Fixèrent le cours d'une valeur. (8 lettres)
5. R_____	Recueilles les produits de la terre. (8 lettres)
6. P_____	Relie le limbe d'une feuille à la tige. (7 lettres)
7. D_____	A lieu (v. pr.). (7 lettres)
8. C_____	Envoyées au fond de l'eau. (7 lettres)
9. R_____	Maladie ressemblant à la rougeole. (7 lettres)



SOLUTION DU No 201:

1. LAVERAIS — AVALISER
2. VIOLERA — REVOILA
3. ITALIEN — LITANIE
4. RUSAIENT — INSTAURÉ
5. ÉVANOUI — INAVOUÉ
6. RENTIER — RETENIR
7. TERRIFIÉ — FRITERIE
8. SEIGNEUR — SERINGUE
9. TRESSÉE — TESSERE

202

Anacroisés

Philippe Guérin

L'utilisation du terme «anacroisés» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

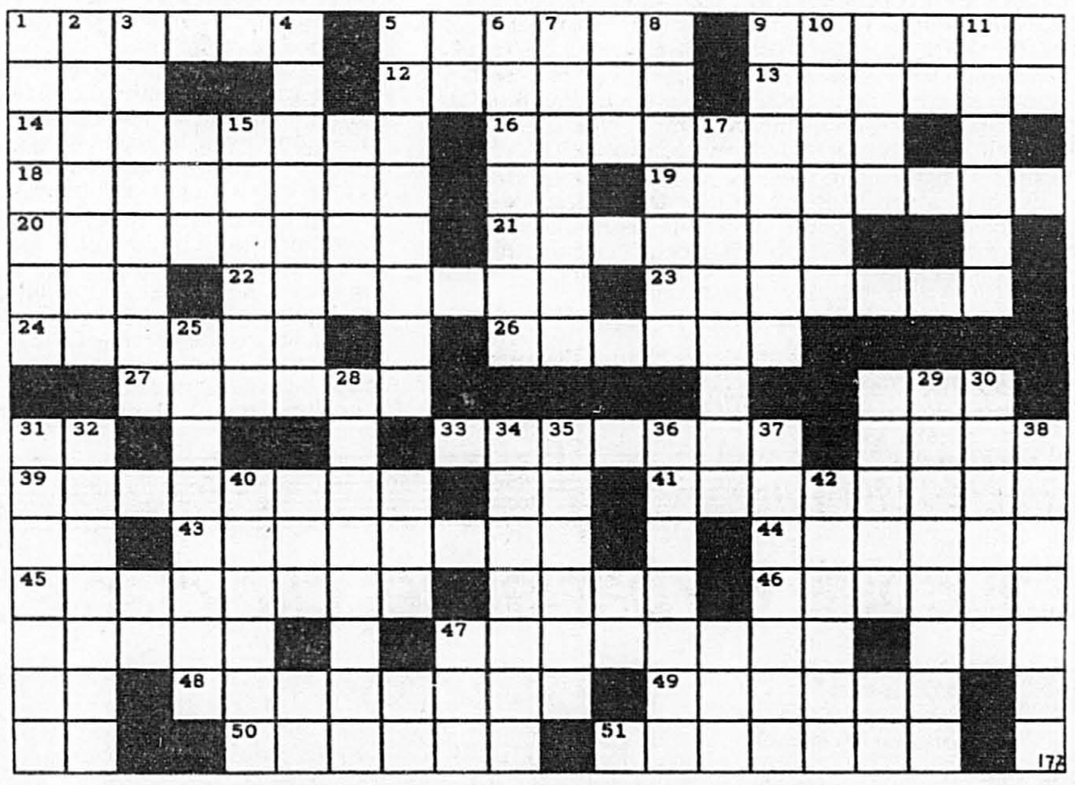
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans** *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: ACEILM (2)
5: ABLMSU
9: AAIMNS (2)
12: AINORS (4)
13: AAELMX
14: ACEMNORS (4)
16: IIILNOPP
18: AACEELTU
19: FIIINNOT
20: EEIINNRS
21: EFFILRS (2)
22: AEINSST (7)
23: AEEELST (2)
24: EEELSV (2)
26: AIIRSS (2)
27: AANSUX
33: AEFFNOS
39: AACCEILM (2)
41: EEEILLOR
43: AACDINOT
44: AILRSU (3)
45: ADDIINOT (2)
46: ACEIRR (5)
47: AEIMNRRU
48: AEMNNOSY (3)
49: AEGINO
50: EENOSS
51: CELNNOT

VERTICALEMENT

1: AAEMMRS (3)
2: AACILOS (2)
3: EEILMNRU
4: AACEINSS (2)
5: AAENRSUX
6: ABIIPRT
7: EIINRSU
8: EFFINSS
9: AEEIMNS (6)
10: AAINNS
11: AINOSX
15: EEINNS (3)
17: AEILLPSS (2)
25: AADIMNUV
28: CEINNORU
29: EELIRSTT (2)
30: AAERRT (5)
31: AADEHRS (2)
32: AACDEIN
34: AEFLOSU (2)
35: AFMSTU
36: AILMNNO
37: AEILNOR (3)
38: AEEMSSS (3)
40: ILNORT (2)
42: ACELNU (5)



172

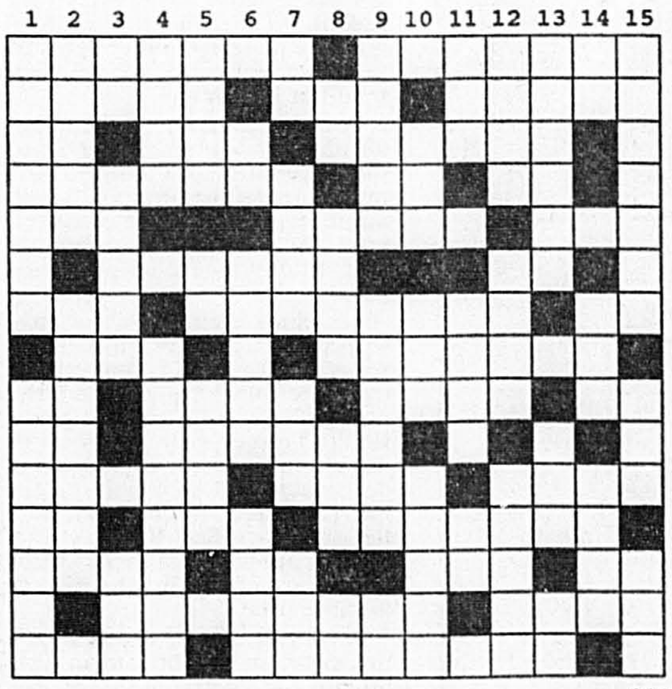
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(MONNAIES)



402

HORIZONTALEMENT

1. Bordure qui entoure le cordon de la légende de certaines pièces de monnaie — Unité de monnaie de la Grèce antique.
2. On y lave certaines choses — Unité monétaire principale de la Roumanie — Manifestation.
3. Négation — On la gave — Scénario.
4. Terme fiscal — Roulement bref — Terminaison.
5. Résine malodorante — Couvert — Vaste étendue couverte de dunes.
6. Monnaie du Népal — Béryllium.
7. Monnaie — Ancienne monnaie — Aire de vent.
8. Colère — Argent.
9. Chiffres romains — Démonstratif — Division d'une monnaie — Lac du Soudan.
10. Prénom anglais — Vue d'ensemble.
11. A cours au Nigeria — Coup de main — Unité monétaire principale du Ghana.
12. Tallium — Classement — Fruit comestible d'Asie et d'Océanie.
13. Victoire de Napoléon — Versus — Lettre grecque — On en fait des pièces de monnaie.
14. Qui occasionne de grosses dépenses — Monnaie de l'Afrique du Sud.
15. Met en circulation (de la monnaie) — Ancienne monnaie d'origine écossaise.

VERTICALEMENT

1. Centième partie de l'unité monétaire principale dans de nombreux pays de l'Amérique latine — Division d'un franc.
2. Côté face d'une monnaie — Ancienne monnaie d'argent des Pays-Bas.
3. Rigolé — Ventiler — Il aimait les animaux.
4. Éclairage — Séparant.
5. Prénom — Coutumes — Barre servant à fermer une porte.
6. Interjection — Monnaies anglaises — Rond.
7. Courant en Espagne — Mèches — D'aller — À elle.
8. Avant certaines lettres — Mère d'Artémis — Poil — Ancienne note.
9. Monnaie de l'Équateur — Monnaie principale du Portugal — Sélénium.
10. Rayon — Brame — Greffer.
11. Il ne s'achète pas — Avant les dollars, sur un billet — Gallium.
12. Cherche à obtenir (de quelqu'un) de l'argent — Nom de deux détroits qui réunissent la Baltique à la mer du Nord — Coquillage qui servait de monnaie en Afrique noire.
13. Vestibule — Monnaie — Division.
14. D'un verbe gai — Division d'un rupiah — Écrivain français, auteur de «Un taxi mauve».
15. Image d'une personne sur une pièce de monnaie — Ceinture — N'existe plus depuis le 3 octobre 1990.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	R	I	G	E	E	■	E	T	A	I	■	O	U
2	E	T	O	L	E	S	■	E	M	E	R	S	I	O	N
3	R	A	M	E	■	S	A	G	I	T	T	A	I	R	E
4	I	T	E	■	S	E	P	A	R	E	■	R	I	T	■
5	H	■	R	U	S	■	E	L	■	S	U	D	■	■	T
6	E	V	■	S	■	■	X	I	V	■	R	■	E	M	U
7	L	E	V	A	N	T	■	S	A	T	U	R	N	E	■
8	I	R	E	■	O	I	S	E	■	E	S	O	■	L	A
9	E	S	T	■	E	S	E	■	A	L	■	C	I	E	L
10	■	E	U	S	■	S	C	E	N	E	S	■	R	■	B
11	N	A	■	A	V	E	C	■	A	S	T	R	A	L	E
12	A	U	B	E	■	R	H	O	■	C	E	■	N	I	D
13	D	■	L	■	M	A	I	■	S	O	R	T	■	S	O
14	I	S	E	R	A	N	■	R	E	P	E	R	E	S	■
15	R	O	S	E	■	D	R	A	P	E	R	■	S	E	C

401

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

Le Simultanée Mondial

Le week end dernier s'est déroulé le Simultanée mondial dans 17 centres au Québec et dans plus de cent autres de part le monde francophone.

Le Simultanée mondial, organisé par la Fédération internationale, se compose de deux parties qui ont été tirées auparavant et envoyées sous pli scellé à tous les clubs qui en ont fait la demande. Ainsi chaque centre, et par conséquent chaque joueur, pouvait jouer la même partie le même jour. Idéalement les parties auraient dû se disputer au même instant, mais il est difficile de faire coïncider exactement un événement en Nouvelle-Calédonie, au Québec et en Europe à cause de l'important décalage horaire! On comptait donc sur l'honnêteté des scrabbleurs pour ne pas téléphoner à un cousin de Paris ou à un ami de Nouméa afin de noter les mots qui sortaient ce jour là.

Autour de Montréal, 3 clubs organisaient cette journée: Boucherville, Repentigny et Saint-Jean. A Boucherville une cinquantaine de joueurs se sont réunis de l'Eglise de la Sainte-Famille. A Saint-Jean, ils étaient 25 et à Repentigny 30. Assistance moyenne car les scrabbleurs n'aiment pas les parties dites préparées, c'est-à-dire tirées à l'avance. Ils craignent toujours que les parties ne soient truquées, c'est- à-dire qu'un tirage ou deux ait été modifié pour qu'un coup difficile et sélectif soit possible. Ils craignent aussi que l'on choisisse les parties et que soient envoyées des parties difficiles qui feront à coup sûr descendre leur moyenne!

Les absents n'ont pas eu tort car nous sommes tombés ce week end sur une partie difficile et sur une autre pas facile. Je vous réserve la «pas facile». Quant à la difficile, elle demandait beaucoup d'attention car remplie de mots peu courants ou sur lesquels il était permis d'hésiter. Ainsi MOYATÉS en quadruple dès le second coup (MOYER, scier une pierre de taille), puis AHANEZ (ahaner, peiner), puis SWEATER (gilet) et SUAVITE (ce qui est suave, exquis). Plus tard voici TEILLONS (teiller, enlever l'écorce du chanvre), FLUANT (fluer, couler). Et pour finir deux scrabbles difficiles OBLONGUE (de forme allongée) et GRESAIS (grèser, polir). Bref, rien de très extraordinaire pour des joueurs habitués aux tournois, mais à la longue, il est facile de perdre 100 points (et plus évidemment) dans ce genre de partie. Pour les joueurs plus modestes, c'était une partie difficile.

Point de résultats généraux pour ce tournoi, du moins pas encore. Il faut le temps que la fédération compile les résultats des 17 centres de la Province (on aura alors le classement du Québec) puis que la fédération internationale compile les résultats du monde entier. On aura alors le classement complet de cette journée, peut-être avant Pâques!

Un beau petit jeu?

Des lecteurs me demandent quelquefois où trouver un jeu de scrabble. Il y a bien sûr les magasins de jeu (Toy'R'Us, par exemple)

Je vous fait découvrir cette semaine un jeu que vous ne trouverez pas dans les magasins. Il s'agit d'un jeu avec des lettres aimantées, de taille réduite, puisque la grille est un carré de 8 côté. Les lettres sont des pions 1/2 pouce de cmprela grille durabble propremenplaque où l'on per ttres par orde alphaétique. Ins un étui en cue à l'aide de boutons-pression.

Le point de vente au Québec est tenue par Pierre Nguyen qui vous propose ce jeu à 90 dollars. Pour de plus amples renseignements, appelez-le (pas trop tôt!) au (514) 355-4972.

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Première partie du Simultanée mondial disputé le 18 janvier 1992.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	ECEETKA			
2.	TEE+APUB	CAKE	H5	30
3.	PET+LNIA	AUBE	I7	24
4.	MXSE?EI	PLATINE	J2	82
5.	AYEPWEG	(S)EXISME	11E	121
6.	PEGE+FAT	YAWL	3G	42
7.	GETE+EAI	PAF	2F	30
8.	E+IOVASZ	ETIAGE (1)	12J	21
9.	OA+LITLC	VISIEZ	H10	62
10.	USSTESU	COLLETAI (2)	O8	140
11.	SU+ORLOV	TUSSE	K1	43
12.	V+IRNMJO	LORSQUE	14B	60
13.	HNADRRI	JORAN (3)	M9	40
14.	RN+ETSUU	HARDI	12A	27
15.	RVEDUHM	TUNERS	4B	24
16.	MDV+EOEU	HURE	15A	31
17.	DM+NEGNM	OEUVEE (4)	F7	27
18.	DMGNM+EF	BEN	9I	15
19.	MMGE+LBI	FEND	E3	16
20.	GM+O?NRI	BLEMIE	8A	33
21.	O+ODAT	MUGIREN(T)	C3	22
22.	TOO	DA	N14	14
		ZOO	15H	12
				916

Commentaires:

1— ÉTIAGE, niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.
2— COLLETER (se), se battre.
3— JORAN, vent du Jura.
4— OEUVE,E, qui porte des oeufs en parlant des poissons.

Résultats: **Pts**

1er François Bédard 911
2e Pierre Nguyen 891

À tire-d'aile...

L'hirondelle bicolore est l'oiseau dominant dans les niches du Québec



PIERRE GINGRAS

■ Les hirondelles sont probablement les oiseaux nicheurs les plus populaires auprès du public.

Il suffit de faire une visite dans un magasin spécialisé ou encore dans un centre de jardinage pour constater que la grande majorité des nichoirs artificiels sur le marché sont conçus pour accueillir des hirondelles, surtout les bicolores.

C'est pour regrouper tous ceux qui ont une prédilection particulière pour cet oiseau que l'Association des amateurs d'hirondelles du Québec a vu le jour à la fin de l'automne dernier. Un des objectifs de l'organisme est de promouvoir la nidification d'espèces comme l'hirondelle noire, l'hirondelle bicolore et l'hirondelle à front blanc, notamment en mettant en commun les observations qui permettront de mieux connaître le comportement de ces oiseaux.

Une première réunion officielle des membres aura lieu le 11 avril, une semaine environ avant l'arrivée des hirondelles bicolores chez nous. Un bulletin de liaison doit aussi être publié à la même époque. La carte de membre est de 10$ par année. On envoie son chèque à l'Association des amateurs d'hirondelles du Québec, a/s Carol Arcand, secrétaire, 320 Terrasse Mongeau, Longueuil, J4L 4P2. On pourra obtenir plus de renseignements auprès du président de l'association, René Lepage: (514) 464-6094.

Dans les mangeoires

Marc Demers, de La Tuque, écrit pour mentionner que chez lui aussi, les hirondelles ont visité ses mangeoires. «Après les avoir observées pendant de longues heures, je me suis aperçu que les hirondelles bicolores et les hirondelles des granges recherchaient des insectes parmi les graines, surtout aux mangeoires faites en bois», dit-il. M. Demers estime que les insectes sont logés dans le bois en décomposition ou encore, ils se réfugient dans la mangeoire pour s'y cacher.

«Depuis que j'ai remplacé toutes mes mangeoires de bois et de plastique par des mangeoires en acier inoxydable, l'arme absolue contre les écureuils, fait-il valoir, aucune hirondelle n'y vient. Je n'ai jamais vu par ailleurs ces oiseaux se nourrir de graines.»

Cet amateur de la Mauricie raconte d'autre part qu'il utilisera des morceaux de coquilles d'oeufs por tenter d'attirer les hirondelles. Il fait ainsi allusion à la parution d'une chronique sur ce sujet, l'été dernier, où des propriétaires de mangeoires avaient constaté que ce produit attirait des hirondelle noires. Nous en reparlerons lorsque les premières hirondelles se pointeront le bec, au printemps.

La guerre moineaux-hirondelles

Suzanne Forest, de Saint-Jacques de Montcalm, vit sur une ferme où on cultive du maïs et constate que les moineaux et les pigeons sont les véritables «rois de la place». Cet été, un couple d'hirondelles s'est présenté au nichoir et en dépit de l'acharnement des moineaux pour investir la cabane, elles ont pu finalement s'y installer, profitant de temps à autre d'une petit coup de main des Forest. C'est au moment où les jeunes sont éclos que la bataille a repris. «Je remarque alors l'absence du mâle dans les parages. Comme les trois petits sont exigeants, la femelle doit faire vite pour chasser. Une journée, je vois un moineau près de la cabane. Il y entre. La femelle est énervée.» L'issue du combat s'est soldée par la mort des trois petits.

«Les coupables de cette tuerie, les moineaux, ont commencé à emporter des brindilles pour nicher. Inutile de vous dire que j'ai bouché le trou. J'aimerais savoir s'il est fréquent que des moineaux tuent des oisillons. Je dois dire qu'à la veille de ce carnage, j'avais trouvé un bébé moineau mort sur le gazon.»

Voilà un sujet que nous abordons régulièrement dans cette chronique. Il est fréquent, en effet, que les moineaux délogent des hirondelles et que les petits soient les victimes de cette guerre. Mais la nature est ainsi faite. Certains suggèrent d'installer quelques fils ou des rubans à quelques centimètres devant la cabane. Ces rubans, suffisamment espacés les uns des autres pour qu'un oiseau puisse passer, semblent indisposer les moineaux alors que les hirondelles n'ont font pas de cas. Assurez-vous de mettre un poids assez lourd au bout de vos fils afin que le vent ne vienne pas tout mêler comme cela s'est produit chez moi lorsque j'ai tenté l'expérience, sans succès d'ailleurs. Mais je sais que le procédé a donné d'excellents résultats ailleurs.



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

De tous les oiseaux qui nichent au Québec, l'hirondelle bicolore est la plus populaire auprès des amateurs. D'ailleurs la plus grande partie des nichoirs en vente sur le marché —on en compte des dizaines de modèles— lui sont destinés.

Le carnet d'observation

DES JASEURS SUR LA MONTAGNE

■ Peu d'observations en fin de semaine dernière en raison des grands froids. Mais, certaines trouvailles méritent d'être signalées.

Par exemple, plusieurs jaseurs boréaux et jaseurs des cèdres ont été aperçus sur le mont Royal. Les amateurs qui se rendront dans le coin pourront aussi voir quelques merles d'Amérique qui passent l'hiver sur place en s'alimentant notamment de fruits de sorbier. Dans la région de Sainte-Marthe, non loin de Rigaud, une vingtaine de bruants lapons ont été observés sur le bord de la route. Ces oiseaux sont cependant difficiles à identifier. On en voit parfois un ou deux spécimens dans les attroupements de bruants des neiges. Ils sont alors plus facile à distinguer en raison de la différence de coloris entre les deux espèces.

Toujours au cours du dernier week-end, une vingtaine de harfangs des neiges ont été aperçus dans la région de Saint-Barthélémie, dont plusieurs le long de la route 138.

Chez moi, c'est le calme plat. Si bien que j'ai décidé de fabriquer deux autres plateaux afin de les installer un peu plus loin de la maison. Lundi matin, une corneille s'était perchée sur celui qui est le plus éloigné afin de bouffer les arachides en écales.

LES OISEAUX DE L'ARIZONA

■ Le groupe d'ornithologues amateurs Nature Illimitée vous invite à participer à une conférence sur les oiseaux de l'Arizona, un endroit où l'association compte se rendre du 4 au 11 juillet prochain. On présentera de nombreuses diapositives sur les paysages et sur les oiseaux que l'on retrouve dans cet État. On dénombre pas moins de 505 espèces dans cette terre d'Amérique dont 13 espèces de hiboux et autant de colibris. La rencontre aura lieu vendredi le 31 janvier, à 19 h 30, au local E-310 du collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, au nord de Montréal. L'admission est gratuite. On se renseigne auprès d'Alain Gauthier (355-8173, après 19 h).

DÉCOMPTES DE NOËL

■ J'ai reçu les résultats de certains décomptes de Noël dans le temps des fêtes. Il semble que les surprises ne sont guère nombreuses cette année. Le Club d'ornithologie d'Ahuntsic faisait sa sortie au pac de la Visitation, dans le nord de la ville (rivière des Prairies), le 14 décembre. Les 25 participants ont vu 666 oiseaux répartis en 19 espèces. Les plus nombreux: le goéland argenté (244) et le goéland à manteau noir (204). On note aussi la présence d'un goéland arctique et d'un goéland bourgmestre.

Profitant d'un habitat beaucoup plus diversifié, les 25 membres du Club d'ornithologie du cégep de La Pocatière ont obtenu beaucoup plus de succès: 5500 oiseaux, 40 espèces. Les vedettes: les goélands argentés (1136) et les goélands à manteau noir (554). Mais les bruants des neiges (538), les jaseurs boréaux (446), les mésanges à tête noire et les sizerins flammés furent aussi nombreux. Le groupe a aussi dénombré pas moins de 37 harfangs des neiges dont une vingtaine sur le seul territoire de Rivière-Ouelle.

Les petits compagnons

Beaucoup de patience, clic-clac et merci Kodak!



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

■ Faire garder la pose à son compagnon favori pour une banale photo souvenir ou de famille n'est pas une mince affaire! Pas question, bien sûr, pour lui de prononcer le «cheese» ou le «sexe» de circonstance pour faire risette à l'objectif. Le rire, comme le sourire, étant le propre de l'homme, c'est bien connu. Plus difficile encore, minou et pitou étant infiniment moins cabotins qu'on l'imagine, les garder tranquilles et sous l'angle voulu deux petites secondes, relève parfois de l'exploit.

Le cas d'un tigre

L'expérience m'a appris, que ce soit dans un studio de télévision ou de photographie, qu'il faut s'attendre à tout. Et ne pas compter improviser avec les bêtes. Un toutou relax et bien dans sa peau sera soudain paniqué sur le plateau d'une émission familiale comme *Ad Lib* si l'orchestre joue un peu trop fort.

Calmer les ardeurs d'un tigre de quelques mois (simple figurant pour l'atmosphère dans une émission de voyage animée par Serge Laprade), à l'aide d'un léger tranquillisant, peut avoir un effet désastreux: les troisièmes paupières, apparaissant inopinément, couvrirent à moitié l'oeil et donnèrent au jeune fauve un air complètement endormi et apathique... Lors de la prise des photos de mon livre *Le chat* (Éditions *La Presse*), photographier la joyeuse bande de fiers matous 100 p. cent pur race fut un travail de bénédictin particulièrment odorant.

Les chats se faisaient un devoir en effet, pour se sentir en confiance et bien chez eux dans le studio, de marquer méticuleusement leur territoire de généreux et nauséabonds coups de pipis. Le studio du photographe Marc Cramer devint donc, au fil des jours, plus odorant que l'antre d'un fauve.

Situation d'autant plus gênante qu'il devait, entre deux séances de photos félines, photographier d'élégants et délicats mannequins à deux pattes, quelque peu surpris par ce nouveau et insolite parfum!

Patience avant tout

Avec les animaux, le maître mot en matière de photographie est avant tout «patience». Il ne faut guère compter en effet sur la bonne volonté ou l'amour-propre du sujet qui ne pense au mieux qu'à jouer. Au pire qu'à prendre la poudre d'escampette.

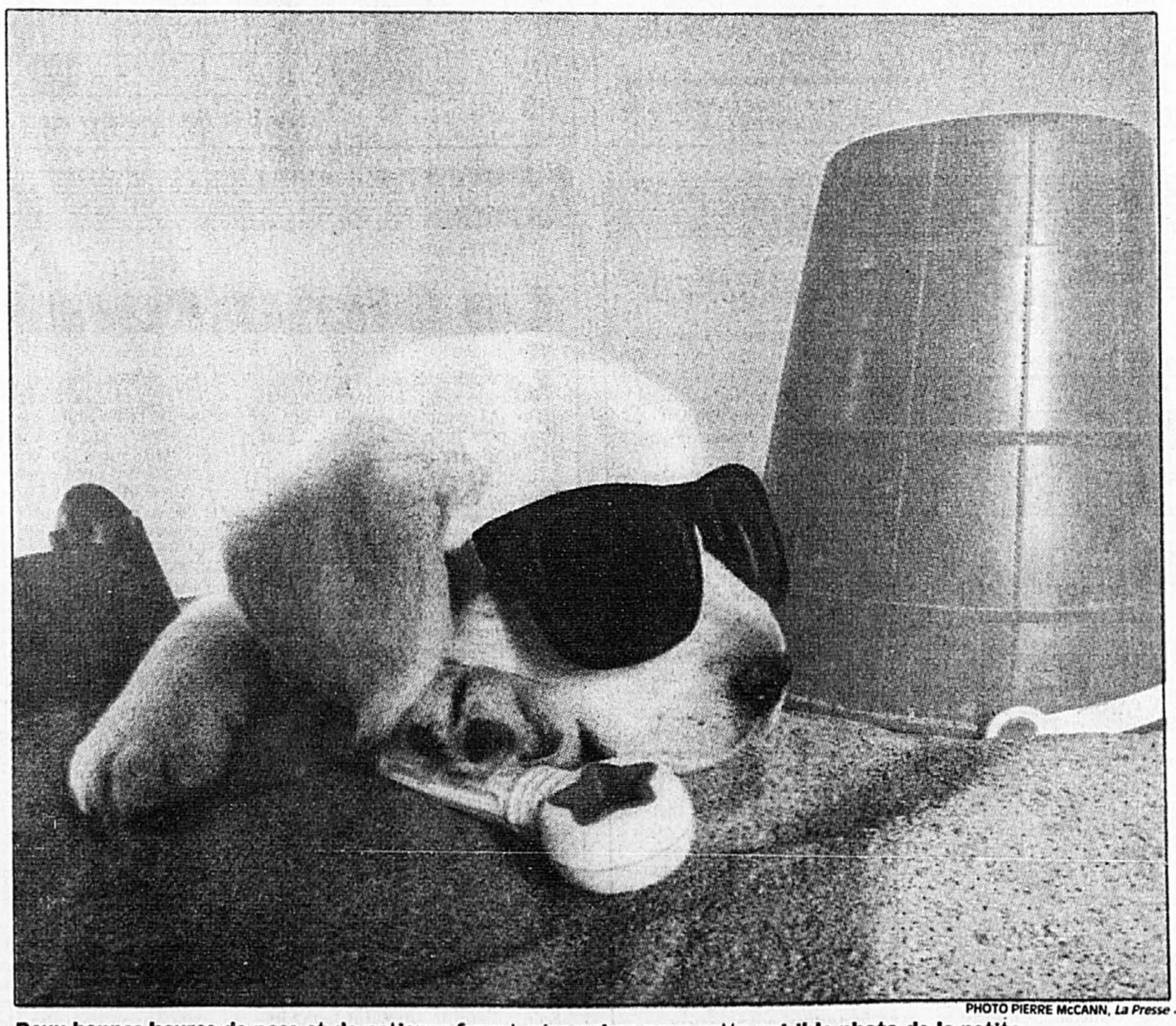


PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Deux bonnes heures de pose et de patience furent nécessaires pour cette paisible photo de la petite labrador *Estrie*, sur la plage de sable chaud... du studio de *La Presse*

Pour une bonne photo rien ne vaut d'autre part un cadre dépouillé et un fond uni. Sur un sofa à motif floral votre chatte d'Espagne, tout comme votre shi-tzu, risque de passer complètement inaperçue. Enfin, si votre compagnon a le poil sombre (terre-neuve, mouffette, chat noir), placez-le plutôt devant un fond clair. Ou tendez un drap derrière lui.

Il faut aussi familiariser son compagnon pendant un certain temps avec l'objectif en faisant semblant de le photographier. S'il adore être dans les bras de vos enfants, autant les mettre en scène avec Pitou et Minou qui seront alors moins effarouchés.

Question luminosité: la lumière naturelle est toujours souhaitable. Surtout celle du matin ou du soir. Le cas échéant, le flash s'avère nécessaire. Mieux vaut alors éviter de le diriger directement sur les yeux de votre sujet au risque de provoquer de fâcheux reflets. Voire de l'énerver. Il est préférable de diriger le flash vers un plafond clair. On obtient ainsi un excellent éclairage indirect.

Les poissons

Les poissons d'aquarium sont un très bon sujet photo. Encore faut-il éviter les reflets, tant sur les parois que sur les écailles. Pour se faire, l'usage direct du flash (qui ne manquera pas de se refléter sur les vitres) est à proscrire.

Profitez soit de l'éclairage naturel, soit du néon de l'aquarium avec une pellicule très sensible. Si vous disposez d'un flash autonome relié par un fil, vous obtiendrez d'excellents résultats en éclairant l'aquarium par le dessus (avec ou sans l'aide d'un collaborateur). Cette dernière méthode permet de plus un éclairage très homogène du milieu aquatique.

Les chatons

Pour les chiens et les chevaux habitués aux grands espaces, il vous est toujours possible de capter leurs mouvements avec la technique dite du «flou filé». L'impression de vitesse résulte du contraste entre un sujet parfaitement net et un fond flou qui semble s'en aller.

Pour ce faire, suivez avec votre appareil photo la course de votre compagnon, le plus précisement possible dans le viseur, et déclenchez l'appareil sans modifier le cadrage.

Pour les chats rien ne vaut la séance de photos au moment où ils sont les plus détendus et tranquilles. Juste après un bon repas par exemple. Il faut parler à minou gentiment. Le caresser, le peigner doucement (ce qui facilite sa coopération et enlève les poils morts mal placés).

Les chats étant sensibles aux bruits suspects et à vos plus infimes émotions, restez très calme. Un mouvement brusque, une foix forte ou une attitude de nervosité de votre part ne peut que le rendre inquiet. Évitez aussi de prendre des photos dans un endroit qui regorge de cachettes et de recoins. Comme le fait remarquer le photographe animalier américain Paul Butler, vous pouvez passer l'après-midi à quatre pattes à attraper minou sous le sofa, le lit ou dans la garde-robe.

Photographier les chatons par contre présente un énorme avantage. Très joueurs, insouciants, bébés et agiles comme des singes, ils oublient vite la caméra. Lorsqu'ils s'amusent comme des fous, par exemple, à dérouler une bobine de fil, à se cacher dans un pot de fleurs ou à jouer au chat et à la souris avec la ba-balle.

Dans tous les cas, photographiez votre compagnon vite et souvent, la bête n'étant pas prête à tenir la pose trop longtemps. Il est préférable aussi de placer l'appareil en «contre-plan», c'est-à-dire au niveau de l'animal ou plus bas que lui pour obtenir les meilleures expressions de son faciès.

Pour attirer son attention enfin, utilisez ses jouets favoris ou produisez des sons inhabituels...

Une banale photo d'animal, c'est parfois un vrai tour de force. Les photographes pourtant expérimentés de *La Presse* et habitués aux pires caprices des vedettes du spectacle en savent quelque chose...